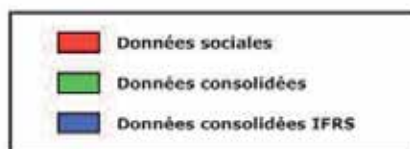
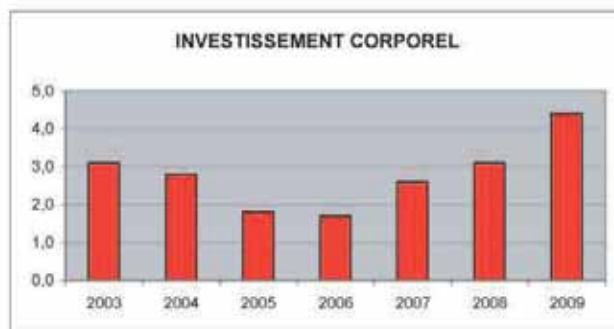
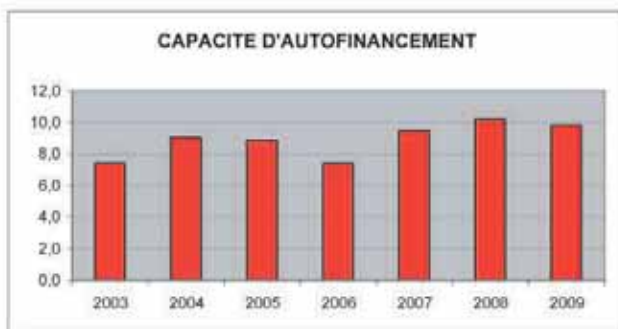
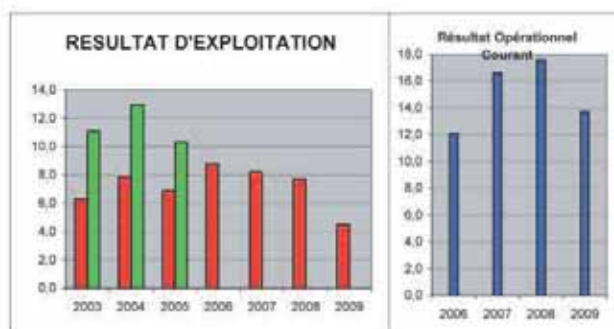
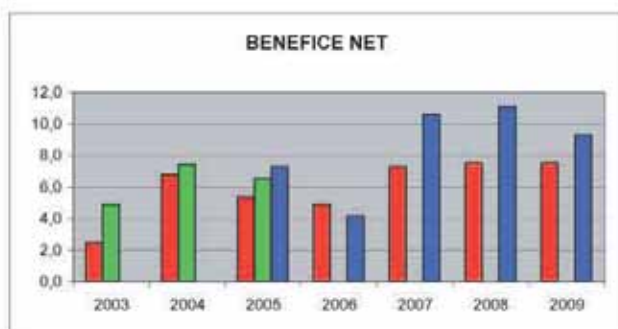
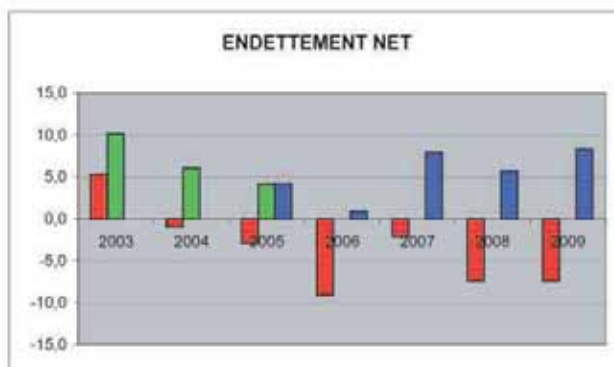
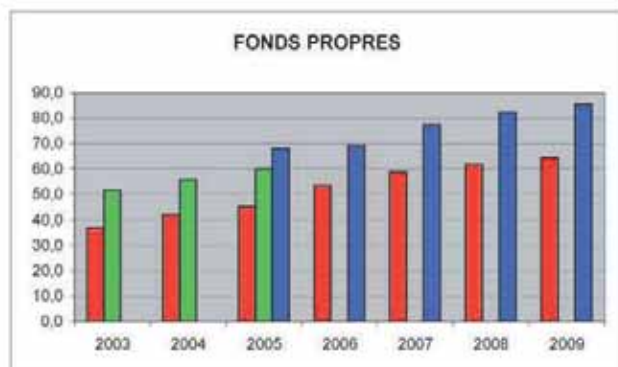
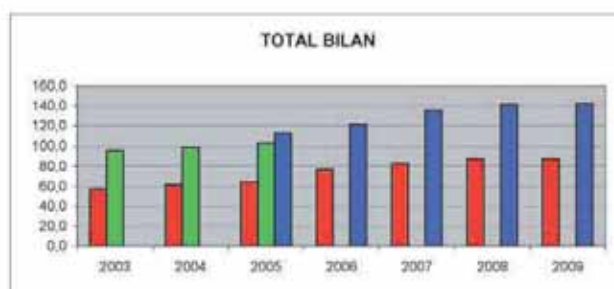
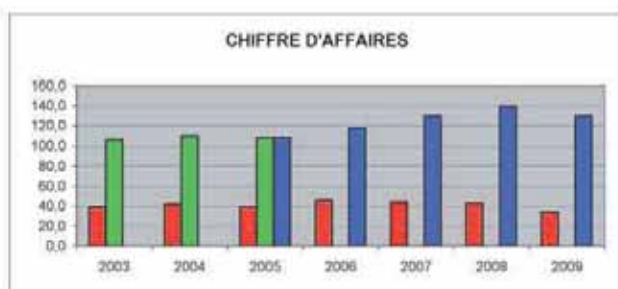


Rapport annuel

Exercice 2008/2009

CHIFFRES CLÉS (en millions d'euros)



Le message du Président

Dans un contexte économique difficile, une nouvelle fois notre groupe a plutôt bien résisté, malgré l'accroissement d'agressivité de la concurrence.

Notre chiffre d'affaires n'a en effet reculé que de 6.5 % et notre résultat net de 15.5 % pour s'établir à un montant très flatteur de 9.1 millions d'euros.

Nous enregistrons un léger recul des niveaux d'activité dans la plupart de nos implantations étrangères avec un impact défavorable des taux de change.

Nous compensons ces baisses par la progression de nos activités au Canada et par l'intégration dans nos comptes des sociétés spécialisées acquises ces dernières années en France.

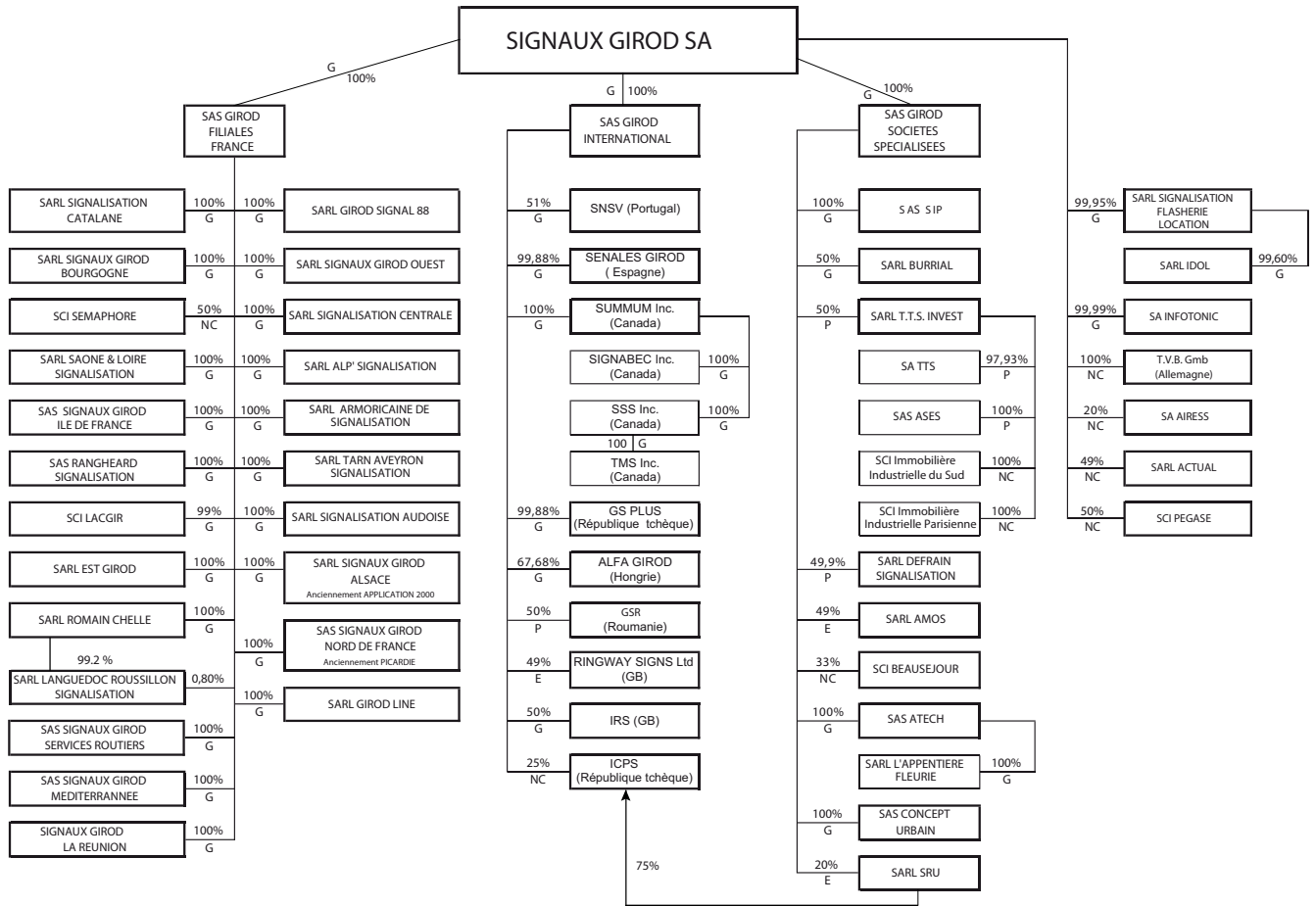
Notre rentabilité s'est malgré tout améliorée en Hongrie, au Canada et en Roumanie.

Notre stratégie offensive tant au niveau de nos offres que de notre développement géographique reste un atout important pour l'avenir.

La forte structure financière du groupe nous permet de continuer notre expansion tout en préservant un bon niveau de résultat.

Pierre GIROD
Président du Conseil de Surveillance

ORGANIGRAMME au 30 septembre 2009



Annotations
 G : Globale
 P : Proportionnelle
 E : Equivalence
 NC : Non consolidé

SOMMAIRE

A.- Comptes consolidés en normes IFRS

I. - Bilan consolidé.....	1
II. - Compte de résultat en normes IFRS.....	2
III. - Tableau des flux de trésorerie en normes IFRS.....	3
IV. - Tableau de variation des capitaux propres en normes IFRS.....	4
V.- Annexe aux états financiers consolidés en normes IFRS.....	4
I. – Présentation de l'activité et des événements majeurs.....	4
1.- Références de la société.....	4
2.- Caractéristiques de l'activité.....	4
3.- Événements majeurs de l'exercice 2008/2009.....	5
II. – Méthodes comptables significatives.....	6
1.- Principes de préparation des états financiers.....	6
1.1 Conformité aux normes comptables.....	6
1.2 Comparabilité des états financiers.....	6
1.3 Comptes consolidés – Principes de consolidation.....	6
2.- Recours à des jugements des estimations.....	7
3.- Résumé des méthodes comptables significatives.....	7
3.1 Présentation du bilan.....	7
3.2 Conversion des comptes des filiales étrangères.....	7
3.3 Conversion des opérations en devises.....	7
3.4 Immobilisations corporelles.....	7
3.5 Coûts d'emprunt.....	8
3.6 Subventions publiques.....	8
3.7 Immeubles de placement.....	8
3.8 Regroupement d'entreprises et Goodwill.....	8
3.9 Immobilisations incorporelles.....	9
3.10 Dépréciation d'actifs.....	9
3.10.1 Tests de dépréciation des actifs incorporels et des goodwills.....	9
3.10.2 Tests de dépréciation des immobilisations corporelles industrielles.....	9
3.11 Actifs financiers.....	9
3.12 Stocks.....	10
3.13 Clients et autres débiteurs.....	10
3.14 Actifs non-courants détenus en vue de la vente et passifs afférents.....	10
3.15 Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	10
3.16 Emprunts portant intérêts.....	10
3.17 Provisions.....	10
3.18 Avantages au personnel.....	11
3.19 Contrats de location.....	11
3.20 Reconnaissance des produits des activités ordinaires.....	11
3.21 Frais de recherche et développement.....	12
3.22 Présentation du compte de résultat et principaux indicateurs financiers.....	12
3.23 Impôts.....	12
3.24 Résultat net par action.....	12
3.25 Nouvelles normes et interprétations applicables depuis le 1 ^{er} octobre 2008.....	12
3.26 Normes et interprétations d'application ultérieure, adoptées par l'Union Européenne.....	12
3.27 Normes et interprétations d'application ultérieure, non encore adoptées par l'Union Européenne.....	13
III. – Notes.....	14
Note 1.- Immobilisations corporelles.....	14
Note 2.- Immeubles de placement.....	15
Note 3.- Immobilisations incorporelles et goodwills.....	15
Note 4.- Regroupements d'entreprises.....	18
Note 5.- Actifs financiers non courants.....	18
Note 6.- Participation dans les entreprises associées.....	19
Note 7.- Participation dans les coentreprises.....	19
Note 8.- Stocks.....	20
Note 9.- Clients et comptes rattachés.....	20
Note 10.- Actifs d'impôts exigibles et autres actifs courants.....	21
Note 11.- Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	21
Note 12.- Actifs destinés à être cédés et passifs afférents.....	21
Note 13.- Capital émis et réserves.....	22
Note 14.- Emprunts portant intérêt.....	22
Note 15.- Provisions.....	23
Note 16.- Retraites et assimilés.....	23
Note 17.- Fournisseurs et comptes rattachés.....	24
Note 18.- Autres Passifs courants.....	24
Note 19.- Information sectorielle.....	24
Note 20.- Charges de personnel.....	28
Note 21.- Frais de recherche et développement.....	28
Note 22.- Amortissements, provisions et pertes de valeurs.....	28
Note 23.- Autres produits et charges d'exploitation.....	28
Note 24.- Autres produits et charges opérationnels.....	29
Note 25.- Coût de l'endettement financier net.....	29
Note 26.- Autres produits et charges financiers.....	29
Note 27.- Charge d'impôt.....	29
Note 28.- Quote-part dans le résultat des entreprises associées.....	30
Note 29.- Résultat par action.....	30
IV.- Engagements et passifs éventuels.....	31
V.- Informations relatives aux parties liées.....	32
VI.- Gestion du risque financier.....	33
VII.- Liste des entités et méthodes de consolidation.....	36
VIII.- Informations environnementales.....	37
IX.- Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice.....	37
VI. - Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés.....	39

B.- Comptes sociaux

I. - Bilan au 30 septembre 2009	40
II. – Compte de résultat	41
III. – Tableau des flux de trésorerie	42
IV. – Principes et méthodes comptables	42
1. - Immobilisations incorporelles et corporelles	42
2. - Immobilisations financières	43
3. - Stocks et en-cours	43
4. - Créances et dettes	43
5. - Valeurs mobilières de placement	43
6. - Provisions pour risques et charges	43
7. - Impôts	43
8. - Faits marquants et analyse objective sur l'évolution des affaires et des résultats	44
V. – Notes	45
1. - Actif immobilisé	45
2. - Stocks et En-cours	46
3. - Créances d'Exploitation	46
4. - Capitaux Propres	46
5. – Provisions	47
6. - Dettes Financières	48
7. - Dettes d'Exploitation	48
8. - Charges à payer – Produits à recevoir - Charges et Produits constatés d'avance	48
9. - Eléments relevant de plusieurs postes du Bilan	49
10. - Chiffre d'affaires - Soldes Intermédiaires de Gestion	49
11. - Résultat Financier	50
12. - Résultat Exceptionnel et transferts de charges	51
13. - Capacité d'autofinancement	51
14. - Impôts – Accroissements, allègements de la dette future d'impôt et ventilation de l'impôt	51
15. - Tableau des filiales et participations	52
16. - Résultats des cinq derniers exercices	53
17. - Rémunérations et effectifs	53
18. - Engagements hors bilan	51
19. - Crédit Bail	54
20. - Identité de la société mère consolidant les comptes de la société	54
21. - Capital social	54
22. - Obligations contractuelles	54
23. - Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice	54

C. – Rapport de gestion

I.- Données relatives aux comptes consolidés	56
1.- Evolution du chiffre d'affaires consolidé	56
2. - Contribution au résultat net consolidé	56
3. - Données relatives aux filiales détenues directement	57
II. - Données relatives à la société mère	57
1. - Evolution du chiffre d'affaires	57
2. - Contribution au résultat	57
3. - Méthodes comptables	58
4. - Résultat financier	58
5. - Dividende	58
6. - Actionnariat	58
7. - Mouvements sur actions propres	58
8. - Perspectives	58
9. - Evolution des participations	59
10. - Evénements survenus depuis la clôture de l'exercice	59
11. - Recherche et développement	59
III. - Relations humaines	61
1. - Ventilation des effectifs	61
2. - Organisation du temps de travail	61
3. - Sous-traitance – Main d'œuvre extérieure	61
4. - Absentéisme et motifs	61
5. - Rémunérations et leur évolution	62
6. - Hygiène et sécurité	62
7. – Formation	62
IV. - Analyse des risques	62
1. - Risques de marché	62
1.1 Risque de change	62
1.2 Risque de taux	63
2. - Risque industriel et lié à l'environnement	63
2.1 Environnement	63
2.2 Mesures prises pour assurer la conformité de l'activité	64
2.3 Assurance et couverture de risque	64
V. - Analyse objective et exhaustive sur l'évolution des affaires et des résultats	65
VI. – Attestation du responsable du rapport annuel	65

D. Gouvernement d'entreprise

1-Organes d'administration, de direction et de contrôle	66
2-Renseignements concernant le capital social	67
3- Liste des mandats	69
Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes annuels	72
Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et les engagements réglementés	73
Avis de réunion valant avis de convocation	79
Rapport du Président du Conseil de Surveillance sur le fonctionnement du Conseil de Surveillance sur le fonctionnement du Conseil de Surveillance et sur les procédures de contrôle interne	85
I. - Description de l'entreprise	85
II. - Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance	85
1- Composition du Conseil de Surveillance.....	85
2- Code de gouvernement d'entreprise.....	87
3- Fréquence des réunions présence au Conseil de Surveillance	87
4- Convocations des membres du Conseil de Surveillance	87
5- Information des membres du Conseil de Surveillance	88
6- Tenue des réunions.....	88
7- Procès-verbaux des réunions	88
III. - Principe et règles arrêtés par le Conseil de Surveillance pour déterminer les rémunérations et avantages de toutes natures accordés aux mandataires sociaux.....	88
IV- Modalités de participation aux assemblées générales	89
V- Procédures de contrôle interne et de gestion des risques	89
1. Organisation générale du contrôle interne	89
2. Mise en œuvre du contrôle interne	89
3. Elaboration et contrôle de l'information comptable et financière des actionnaires.....	89
Organigramme hiérarchique et fonctionnel	90
Rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance	92

A.- Comptes consolidés en normes IFRS

I. - Bilan consolidé

(Chiffres exprimés en milliers d'euros)

Actifs	Note	30/09/2009	30/09/2008
Actifs non courants			
Ecart d'acquisition	3	11 869	11 804
Immobilisations incorporelles	3	984	1 095
Immobilisations corporelles	1	48 367	44 532
Immeubles de placement	2	336	336
Actifs financiers disponibles à la vente	5	65	73
Autres actifs financiers	5	385	315
Participations dans les entreprises associées	6	1 146	1 632
Actifs d'impôts différés		53	162
Total actifs non courants		63 205	59 949
Actifs courants			
Stocks	8	16 213	17 565
Clients et autres débiteurs	9	44 277	43 310
Actifs d'impôts exigibles	10	1 637	844
Autres actifs courants	10	2 475	2 503
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11	14 171	17 422
Total actifs courants avant actifs détenus en vue de la vente		78 773	81 644
Actifs destinés à être cédés	12	0	0
Total actifs courants		78 773	81 644
Total actifs		141 978	141 593

Capitaux propres et passifs	Note	30/09/2009	30/09/2008
Capitaux propres			
Capital émis	13	14 808	14 808
Primes d'émission			
Résultats accumulés non distribués		59 840	55 023
Part du groupe dans les résultats		9 108	10 781
Capital émis et réserves attribuables aux porteurs de capitaux propres de la société mère		83 756	80 612
Intérêts minoritaires		1 689	1 645
Total capitaux propres		85 445	82 257
Passifs non courants			
Emprunts portant intérêt	14	15 071	14 234
Provisions	15	2 000	2 000
Passifs liés aux avantages au personnel	16	1 364	1 299
Passifs d'impôts différés	27	4 064	3 994
Total passifs non courants		22 499	21 527
Passifs courants			
Emprunts portant intérêt	14	7 253	8 892
Provisions	15	1 419	1 849
Fournisseurs	17	11 765	14 015
Passifs d'impôts exigibles		189	8
Autres passifs courants	18	13 408	13 045
Total passifs courants avant passifs liés aux activités destinées à être cédées		34 034	37 809
Passifs destinés à être cédés	12	0	0
Total passifs courants		34 034	37 809
Total passifs		56 533	59 336
Total capitaux propres et passifs		141 978	141 593

II. - Compte de résultat en normes IFRS

(Chiffres exprimés en milliers d'euros)

	Note	30/09/2009	30/09/2008
Ventes de biens et services	19	129 813	138 793
Produits des activités ordinaires		129 813	138 793
Autres produits de l'activité			0
Achats consommés		- 34 869	- 38 896
Charges de personnel	20	- 42 439	- 41 218
Charges externes		- 30 357	- 31 555
Impôts et taxes		- 3 315	- 3 148
Amortissements, provisions et pertes de valeur	22	- 5 293	- 6 000
Pertes de valeur des goodwills		0	0
Variations des stocks de produits en cours et finis		- 748	- 515
Autres produits et charges d'exploitations	23	224	145
Résultat opérationnel courant		13 016	17 606
Autres produits et charges opérationnels	24	727	- 132
Résultat opérationnel		13 743	17 474
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		539	805
Coût de l'endettement financier brut		- 874	- 1 064
Coût de l'endettement financier net	25	- 335	- 259
Autres charges financières et produits financiers nets	26	- 166	- 189
Résultat financier		- 501	- 448
Charges d'impôt	27	- 4 060	- 6 283
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	28	149	324
Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou cédées		9 331	11 067
Résultat des activités arrêtées ou cédées		0	0
Résultat net consolidé		9 331	11 067
Intérêts minoritaires		223	286
Résultat net part du groupe		9 108	10 781
Résultat par action (en euros)	29	8.0	9.47
Résultat dilué par action (en euros)		8.0	9.47
Nombre d'actions		1 139 062	1 139 062
Nombre d'actions diluées		1 139 062	1 139 062

III. - Tableau des flux de trésorerie en normes IFRS
(Chiffres exprimés en milliers d'euros)

	30/09/09	30/09/08
Résultat avant impôt des sociétés intégrées	13 168	17 064
Part des minoritaires dans le résultat des sociétés intégrées	223	286
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	- 149	- 324
Dotations aux amortissements et provisions	5 836	6 022
Reprises amortissements et provisions	- 864	- 2 743
Résultat sur cessions d'actifs immobilisés	97	2500
Produits financiers	- 539	- 805
Charges financières	874	1 064
Impôt sur les résultats payé	- 4 527	- 6 913
Variation des actifs et passifs d'exploitation	- 1 135	4 186
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	12 984	20 337
Acquisitions d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels	- 10 324	- 7 016
Cessions d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels	721	397
Acquisitions d'actifs financiers	- 89	- 52
Réductions d'actifs financiers	52	90
Intérêts reçus	539	805
Acquisitions de filiales sous déduction de la trésorerie acquise (1)	- 288	- 6 313
Cessions de filiales nettes de la trésorerie cédée	0	724
Flux de trésorerie en provenance des activités d'investissement	- 9389	- 11 365
Augmentation / diminution de capital (2)	113	
Variation des emprunts portant intérêt (courants)	191	- 7
Variation des emprunts portant intérêt (non courants)	906	3 306
Intérêts versés	- 874	- 1 064
Dividendes versés aux actionnaires ordinaires de la mère	- 5 695	- 5 695
Dividendes versés aux minoritaires	- 224	- 202
Dividendes reçus des entreprises associées	442	257
Flux de trésorerie en provenance des activités de financement	- 5 141	- 3 405
Ecart et variations de conversion	168	236
Variation de la trésorerie et équivalents de trésorerie	- 1 378	5 803
Trésorerie et équivalents de trésorerie d'ouverture	12 229	6 426
Trésorerie et équivalents de trésorerie de clôture	10 851	12 229
Variation de la trésorerie et équivalents de trésorerie	- 1 378	5 803

(1) L'incidence au 30 septembre 2009 sur la trésorerie nette du groupe des acquisitions de filiales correspond au prix payé pour l'acquisition de 51% de la société ESI, net de la trésorerie présente à la date d'acquisition (Prix payé : - 356 K€, Trésorerie présente : 68 K€, Trésorerie nette :- 288 K€).

(2) Produit sur souscription par les actionnaires minoritaires dans le capital de la société IRS (Grande Bretagne).

	30/09/09	30/09/08
Variation des stocks	1 400	481
Variation des créances	- 1 027	7 779
Variation des dettes	- 1 508	- 4 074
Variation des actifs et passifs d'exploitation	- 1 135	4 186

IV. - Tableau de variation des capitaux propres en normes IFRS
(Chiffres exprimés en milliers d'euros)

	Capital	Résultat part du groupe	Réserves non distribuées	Intérêts minoritaires	Capitaux propres
Situation nette 01/10/07	14 808	10 377	50 605	1 542	77 332
Affectation du résultat		- 10 377	10 377		0
Dividendes versés au titre de l'exercice			- 5 695	- 202	- 5 897
Bénéfice de l'exercice 2007/2008		10 781		286	11 067
Variation écart de conversion et autres			- 264	19	- 245
Situation nette 01/10/08	14 808	10 781	55 023	1 645	82 257
Affectation du résultat		- 10 781	10 781		
Dividendes versés au titre de l'exercice			- 5 695	- 224	- 5 919
Bénéfice de l'exercice 2008/2009		9 108		223	9 331
Variation écart de conversion et autres			- 269	45	- 224
Situation nette 30/09/09	14 808	9 108	59 840	1 689	85 445

V.- Annexe aux états financiers consolidés en normes IFRS

I. – Présentation de l'activité et des événements majeurs

1.- Références de la société

En date du 17 décembre 2009, le directoire a arrêté et autorisé la publication des états financiers consolidés de Signaux Girod S.A. pour l'exercice clos au 30 septembre 2009.

Signaux Girod S.A. est une société anonyme cotée sur Euronext Paris compartiment C, immatriculée en France.

2.- Caractéristiques de l'activité

La société propose une gamme de produits très diversifiée : allant de la signalisation verticale permanente routière, autoroutière et temporaire à des produits résolument adaptés à la nouvelle sociologie de l'aménagement urbain et rural (signalisation électronique et dynamique, mobilier urbain, signalétique, signalisation touristique et produits en email).

L'entreprise s'est adaptée aux exigences du marché en se décentralisant par la création de filiales ou établissements implantés sur tout le territoire français. Le but a été de se rapprocher de sa clientèle (l'état et les collectivités locales dans une large mesure) pour lui apporter un service rapide, personnalisé et un concept global de réalisation des projets.

Signaux Girod a parallèlement développé des activités spécialisées grâce à ses filiales GIROD LINE (signalisation horizontale et aménagements urbains : pavés, dalles, bordures en résine), SFL (étude, location, mise en place de signalisation temporaire), TTS (signalisation électronique), ATECH (n°1 européen du fleurissement urbain), Concept Urbain (fabricant de mobilier urbain haut de gamme) et SIP (entreprise spécialisée dans la décoration adhésive appliquée sur les tramways, bus, trains...).

Le Groupe Signaux Girod se positionne ainsi en véritable aménageur de la route et de la ville : embellissement de centre ville, revêtements de chaussées, mise en valeur du patrimoine, mobilier urbain, fleurissement... Il est le partenaire de ses clients pour le diagnostic, la conception, le contrôle et la maintenance de ses installations.

Le groupe est aujourd'hui présent à l'international : au Canada, en Espagne, en Grande Bretagne, en Roumanie, en Hongrie, en République Tchèque et au Portugal. Des structures spécifiques, autonomes, fabriquant uniquement pour les besoins de leur pays, ont été créées pour répondre aux spécificités de leurs marchés.

Satisfaction clients, amélioration continue, protection de l'environnement, politique de développement durable...Tels sont les enjeux de Signaux Girod afin d'assurer la qualité de ses produits tout en réduisant l'impact environnemental de son activité industrielle.

Deux certifications internationales attestent de cet engagement : la certification ISO 9001 version 2000 (norme qualité : satisfaction clients) et ISO 14001 version 2004 (norme : respect de l'environnement).

3.- Événements majeurs de l'exercice 2008/2009

Le chiffre d'affaires réalisé par le groupe au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2009 s'élève à 129,8 M€, en baisse de 6,5 % sur douze mois contre une baisse de 11,8 % sur le premier semestre.

Le chiffre d'affaires du groupe retrouve le même niveau que celui de l'exercice 2006/2007 qui s'élevait à 129,9 M€.

Le résultat net part du groupe est de 9,1 millions pour l'exercice 2008/2009 contre 10,7 millions pour l'exercice 2007/2008.

En France :

En octobre 2008 :

La société SFL rachète à des associés hors groupe, 30 parts sur les 4 473 parts composant le capital de la société GIPEL ; elle détient alors 100 % de ce capital.

La société SFL rachète 500 parts de la société SEL (10 à des associés hors groupe, 490 à la société GIPEL) portant ainsi sa participation à 100 % du capital de SEL.

En avril 2009 :

La société Picardie Signalisation a racheté la totalité des parts de la société ESI (49 % appartenant à la société Girod Sociétés Spécialisées, et 51 % appartenant à des associés hors groupe).

Constitution de la société Signaux Girod Services Routiers au capital de 50 K€ (siège social à Bellefontaine – 39) détenu en totalité par la société Girod Filiales France.

En mai 2009 :

Constitution de la société Signaux Girod Méditerranée au capital de 50 K€ (siège social à Flassans-sur-Issole - 83) détenue en totalité par la société Girod Filiales France.

Constitution de la société A.M.O.S. au capital de 10 K€ (siège social à Savenay – 44) détenu à 49 % par la société Girod Sociétés Spécialisées. Cette société est spécialisée dans les études de signalisation et plans de circulation.

La société Application 2000 à Colmar, rachète une branche d'activité du fonds de commerce de la société Girod Line (établissement de Colmar) et sa dénomination sociale devient Signaux Girod Alsace.

Transmission Universelle du Patrimoine des sociétés GIPEL et SEL après dissolution à la société SFL

En juin 2009 :

Transmission Universelle du Patrimoine de la société ESI après dissolution à la société Picardie Signalisation.

En juillet 2009 :

Changement de dénomination sociale de la société Picardie Signalisation qui devient Signaux Girod Nord de France.

En septembre 2009 :

Changement de dénomination sociale de la société Ile De France Signalisation à Equevilly (78) qui devient Signaux Girod Ile De France.

Constitution de la société Signaux Girod La Réunion au capital de 50 K€ (siège social Cambaie – Saint Denis de la Réunion).

Clôture de liquidation de la société IDOL

A l'étranger :

En juin 2009 :

Constitution de la société I.R.S. au capital de 200 K€ (siège social à Norfolk – Grande Bretagne) détenu à 50% par la société Girod International. I.R.S. est spécialisée dans la signalisation verticale et la distribution et l'installation de mobiliers urbains.

II. – Méthodes comptables significatives

1.- Principes de préparation des états financiers

Les comptes consolidés du Groupe ont été établis selon le principe du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs conformément aux règles édictées par les normes IFRS (International Financial Reporting Standards). Les catégories concernées sont mentionnées dans les notes suivantes.

Les états financiers consolidés sont présentés en euros et toutes les valeurs sont arrondies au millier le plus proche (€000) sauf indication contraire.

1.1 Conformité aux normes comptables

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 qui s'applique aux comptes consolidés des sociétés européennes cotées sur un marché réglementé et du fait de sa cotation dans un pays de l'Union européenne, les comptes consolidés annuels du groupe Signaux Girod qui sont publiés au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2009, ont été établis suivant les normes comptables internationales IAS/IFRS telles qu'adoptées dans l'Union européenne au 30 septembre 2009.

Les normes comptables internationales comprennent les IFRS, les IAS (International Accounting Standards), et leurs interprétations SIC (Standing Interpretations Committee) et IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee). Ce référentiel est disponible sur le site de la Commission Européenne (http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm).

Les normes et interprétations publiées par l'IASB ou l'IFRIC mais non encore adoptées par l'Union Européenne au 30 septembre 2009 n'ont pas donné lieu à une application anticipée. Par ailleurs la note 3.26 mentionne la liste des normes et interprétations publiées et non encore entrées en vigueur.

1.2 Comparabilité des états financiers

Les principes comptables et les règles d'évaluation appliqués au 30 septembre 2008 en normes IFRS, sont ceux appliqués au 30 septembre 2009.

1.3 Comptes consolidés – Principes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de Signaux Girod et de ses filiales au 30 septembre de chaque année. Les états financiers des filiales sont préparés sur la même période de référence que ceux de la Société mère, sur la base de méthodes comptables homogènes.

Tous les soldes intra-groupe, transactions intra-groupe ainsi que les produits, les charges et les résultats latents qui sont compris dans la valeur comptable d'actifs, provenant de transactions internes, sont éliminés en totalité.

Les comptes consolidés intègrent les comptes des sociétés contrôlées de manière exclusive, directement ou indirectement, par le Groupe, les comptes des sociétés dont le contrôle est partagé par le Groupe et celles dont le Groupe détient une influence notable.

Participations dans les entreprises contrôlées de manière exclusive

Les sociétés sont consolidées par intégration globale lorsque le Groupe a une participation, généralement majoritaire (pourcentage de contrôle supérieur à 50%), et en détient le contrôle. La notion de contrôle représente le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une société affiliée afin d'obtenir des avantages de ses activités. Le contrôle est généralement présumé exister si le Groupe détient plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise contrôlée. Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date du transfert du contrôle effectif jusqu'à la date où le contrôle cesse d'exister.

Les intérêts des actionnaires minoritaires sont présentés au bilan dans une catégorie distincte « intérêts minoritaires ». La part des actionnaires minoritaires au bénéfice est présentée distinctement dans le compte de résultat. Pour les entités autres que les entités ad hoc, le contrôle est apprécié sur la base des droits de vote actuels et potentiels.

Participations non consolidées

Les titres des sociétés qui remplissent les critères de consolidation mais qui n'ont plus aucune activité ne sont pas consolidés et sont inscrits en titres de participation.

Les sociétés non consolidées pour lesquelles il est impossible d'évaluer leur juste valeur de façon fiable, notamment parce qu'elles ne sont pas cotées, sont valorisées au coût d'acquisition.

Participation dans les entreprises associées

La participation du groupe dans une entreprise associée est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. Une entreprise associée est une entité dans laquelle le groupe a une influence notable et qui n'est ni une filiale ni une coentreprise du groupe.

Participation dans les coentreprises

La participation du groupe dans les coentreprises contrôlées conjointement est comptabilisée selon la méthode de l'intégration proportionnelle, ce qui implique de consolider ligne par ligne, dans les rubriques correspondantes des états financiers consolidés, la quote-part des actifs, passifs, produits et charges de la coentreprise.

2.- Recours à des jugements et des estimations

Pour préparer les états financiers conformément aux IFRS, des estimations, des jugements et des hypothèses ont été faits par la Direction du Groupe; ils ont pu affecter les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif, les passifs éventuels à la date d'établissement des états financiers, et les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice.

Ces jugements et estimations font l'hypothèse de la continuité d'exploitation et sont établis en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Ils sont évalués de façon continue sur la base d'une expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement des appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Les jugements et estimations peuvent être révisés si les circonstances sur lesquelles ils étaient fondés évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

Les principaux jugements et estimations significatifs faits par la direction du Groupe portent notamment sur la détermination des pertes de valeur sur les actifs financiers, les écarts d'acquisition, les provisions pour litiges, les engagements de retraite, et les impôts différés.

Les jugements et estimations utilisés sont détaillés dans les notes correspondantes.

3.- Résumé des méthodes comptables significatives

3.1 Présentation du bilan

Conformément à IAS 1, le Groupe présente son bilan en distinguant les parties courantes et non courantes des actifs et des passifs.

La distinction des éléments courants des éléments non courants a été effectuée selon les règles suivantes :

- les actifs et passifs constitutifs du besoin en fonds de roulement entrant dans le cycle normal de l'activité sont classés en « courants » ;
- les actifs et passifs, hors cycle normal d'exploitation, sont présentés en « courants », d'une part et en « non courants » d'autre part, selon que leur échéance est à plus ou moins d'un an.

3.2 Conversion des comptes des filiales étrangères

Les comptes consolidés sont établis en euro qui est la monnaie fonctionnelle du groupe.

Les goodwill détenus sont également convertis en euro, monnaie fonctionnelle du groupe.

3.3 Conversion des opérations en devises

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties au taux historique en vigueur à la date de la transaction. A la clôture, les créances et dettes en devises étrangères sont converties au taux de clôture, et l'écart de change latent qui en résulte est inscrit au compte de résultat.

3.4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique, ou à leur juste valeur pour celles acquises par regroupement d'entreprises, excluant les coûts d'entretien courant, diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût historique inclut le coût d'acquisition ou le coût de production ainsi que les coûts directement attribuables pour disposer de l'immobilisation dans son lieu et dans ses conditions d'exploitation.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée d'utilité de l'actif :

Constructions	15 à 50 ans
Installations techniques, matériels et outillages	3 à 30 ans
Autres immobilisations corporelles	4 à 20 ans

La base amortissable tient compte d'une éventuelle valeur résiduelle.

Les valeurs comptables des immobilisations corporelles font l'objet de tests de dépréciation lorsque des indices de perte de valeur indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrée.

Une immobilisation corporelle est décomptabilisée lors de sa sortie ou quand aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation ou de sa sortie. Tous gains ou pertes résultant de la décomptabilisation d'un actif (calculé sur la différence entre le produit net de cession et la valeur comptable de cet actif) sont inclus dans le compte de résultat l'année de la décomptabilisation de l'actif.

Les valeurs résiduelles, durées d'utilité et modes d'amortissement des actifs sont revus, et modifiés si nécessaire, à chaque clôture annuelle. De tels changements sont traités comme des changements d'estimation conformément à IAS 8.

La charge d'amortissement des immobilisations corporelles est comptabilisée en résultat dans la catégorie des dotations aux amortissements.

3.5 Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt sont comptabilisés en charge de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

3.6 Subventions publiques

Les subventions publiques sont reconnues quand il existe une assurance raisonnable qu'elles seront reçues et que toutes les conditions auxquelles elles sont soumises seront satisfaites. Lorsque la subvention est reçue en contrepartie d'un élément de charge, elle est comptabilisée en produit sur une base systématique et sur une durée propre à permettre son rattachement aux coûts qu'elle est censée compenser. Lorsque la subvention est liée à un actif, elle est présentée en produits différés. Lorsque le Groupe reçoit des subventions non monétaires, l'actif et cette subvention sont comptabilisés à leur montant nominal et la subvention est rapportée au compte de résultat sur la durée d'utilité attendue de l'actif correspondant, par annuités constantes.

3.7 Immeubles de placement

Les immeubles de placement sont évalués initialement à leur coût de transaction. La valeur comptable inclut les coûts de remplacement d'une partie de l'immeuble, lorsqu'ils sont supportés et si les critères de comptabilisation sont satisfaits. Elle n'intègre pas les coûts d'entretien courant de l'immeuble de placement. Les immeubles de placement sont ultérieurement évalués à leur juste valeur, qui reflète les conditions du marché à la date de clôture. Les gains ou pertes résultant des variations de juste valeur de l'immeuble de placement sont inclus dans le compte de résultat de l'exercice au cours duquel ils surviennent.

3.8 Regroupement d'entreprises et Goodwill

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés en appliquant la méthode de l'acquisition. Ceci conduit à reconnaître les actifs identifiables (y compris les immobilisations incorporelles non reconnues précédemment) et les passifs identifiables (y compris les passifs éventuels, à l'exception des restructurations futures) de l'activité acquise en juste valeur.

Le goodwill dégagé dans le cadre d'un regroupement d'entreprises est évalué initialement à son coût, celui-ci étant l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt acquise par le Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables. Après la comptabilisation initiale, le goodwill est évalué à son coût diminué du cumul des pertes de valeur. Pour les besoins des tests de dépréciation, le goodwill acquis dans un regroupement d'entreprises est, à compter de la date d'acquisition, affecté à chacune des unités génératrices de trésorerie du Groupe ou à chacun des groupes d'unités génératrices de trésorerie susceptibles de bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises, que des actifs ou passifs de l'entreprise acquise soient ou non affectés à ces unités ou groupes d'unités. Chaque unité ou groupe d'unités auquel le goodwill est ainsi affecté :

- représente au sein du Groupe, le niveau le plus bas auquel le goodwill est suivi pour les besoins de gestion interne ; et

- n'est pas plus grand qu'un secteur fondé sur le premier ou le deuxième niveau d'information sectorielle du Groupe, déterminé conformément à IAS 14 Information Sectorielle.

Si le goodwill a été affecté à une unité génératrice de trésorerie (ou groupe d'unités génératrices de trésorerie) et si une activité au sein de cette unité est cédée, le goodwill lié à l'activité sortie est inclus dans la valeur comptable de l'activité lors de la détermination du résultat de cession. Le goodwill ainsi cédé est

évalué sur la base des valeurs relatives de l'activité cédée et de la part de l'unité génératrice de trésorerie conservée.

Lorsque des filiales sont cédées, la différence entre le prix de cession et l'actif net cédé augmenté des écarts de conversion accumulés et de la valeur nette du goodwill est reconnue au compte de résultat.

3.9 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et celles acquises par regroupement d'entreprises à leur juste valeur.

Lorsque leur durée d'utilité est définie, les immobilisations incorporelles sont amorties sur leur durée d'utilisation attendue par le Groupe. Cette durée est déterminée au cas par cas en fonction de la nature et des caractéristiques des éléments inclus dans cette rubrique.

Lorsque leur durée d'utilité est indéfinie, les immobilisations incorporelles ne sont pas amorties mais sont soumises à des tests annuels systématiques de perte de valeur (Voir note « Dépréciation d'actifs »).

Un résumé des durées d'utilité les plus généralement appliquées aux immobilisations incorporelles du Groupe est présenté ci-dessous :

Licences de logiciels	Amortissement linéaire sur des durées de 5 à 8 ans
Brevets, etc.	Amortissement linéaire sur des durées de 10 à 20 ans

Pour ces immobilisations aucune valeur résiduelle n'est considérée.

3.10 Dépréciation d'actifs

3.10.1 Tests de dépréciation des actifs incorporels et des goodwills

Les goodwills et les actifs incorporels à durée d'utilité indéfinie font l'objet d'un test de perte de valeur, conformément aux dispositions de la norme IAS 36 "Dépréciation des actifs", au moins une fois par an ou plus fréquemment s'il existe des indices de perte de valeur. Les autres actifs immobilisés sont également soumis à un test de perte de valeur chaque fois que les événements, ou changements de circonstances indiquent que ces valeurs comptables pourraient ne pas être recouvrables.

Le test de perte de valeur consiste à comparer la valeur nette comptable de l'actif à sa valeur recouvrable, qui est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de cession et sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité est obtenue en additionnant les valeurs actualisées des flux de trésorerie attendus de l'utilisation de l'actif (ou groupe d'actifs) et de sa sortie in fine. La juste valeur diminuée des coûts de cession correspond au montant qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif (ou groupe d'actifs), dans des conditions de concurrence normale, diminué des coûts directement liés à la cession.

Lorsque les tests effectués mettent en évidence que la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de l'actif (ou groupe d'actifs), alors une perte de valeur est enregistrée en résultat pour le différentiel, imputée en priorité sur les goodwills.

Une perte de valeur comptabilisée précédemment est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif. Si tel est le cas, la valeur comptable de l'actif est augmentée à hauteur de sa valeur recouvrable. Cependant, les pertes de valeur comptabilisées relatives à des goodwills sont irréversibles. Les pertes de valeur, et inversement les reprises de perte de valeur, sont comptabilisées en résultat. Les dotations aux amortissements sont éventuellement ajustées afin que la valeur comptable révisée de l'actif soit répartie sur la durée d'utilité restant à courir.

3.10.2 Tests de dépréciation des immobilisations corporelles industrielles

Les immobilisations corporelles font l'objet d'un test de perte de valeur dès l'apparition d'un indice de perte de valeur.

La plupart des actifs corporels industriels du Groupe ne générant pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupe d'actifs, le Groupe procède à l'estimation de la valeur recouvrable de l'unité génératrice qui les exploite, en cas d'indice de pertes de valeur.

Une perte de valeur est comptabilisée pour une unité génératrice de trésorerie, si et seulement si, la valeur recouvrable de l'unité est inférieure à la valeur comptable de l'unité.

3.11 Actifs financiers

Les actifs financiers non courants comprennent les titres de participation des sociétés non consolidées, les créances rattachées aux participations, ainsi que les avances et les dépôts de garantie donnés à des tiers.

Les actifs financiers non courants sont initialement valorisés à leur juste valeur. Lorsque la juste valeur de ces actifs est inférieure à leur valeur comptable, une perte de valeur est constatée pour ramener la valeur nette comptable des actifs au niveau de leur juste valeur.

Conformément à IAS 39, les titres de participation des sociétés contrôlées et non cotées qui ne sont pas consolidées en raison de leur caractère non significatif sont analysés comme des titres disponibles à la

vente et valorisés à leur juste valeur. Les pertes et gains latents sont enregistrés dans une composante séparée des capitaux propres. En cas de perte de valeur définitive, le montant de la perte est comptabilisé en résultat de la période.

Les avances et dépôts de garantie sont des actifs financiers non-dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. De tels actifs sont comptabilisés au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les gains et les pertes sont comptabilisés en résultat lorsque les prêts et les créances sont décomptabilisés ou dépréciés.

Les achats et ventes d'actifs financiers sont généralement comptabilisés à la date de transaction.

3.12 Stocks

Les stocks et encours de production industrielle sont évalués au plus faible de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation.

Le coût de revient est déterminé selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti). Ce coût de revient inclut les coûts de matières et de la main-d'œuvre directe ainsi qu'une quote-part de frais indirects de production.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts nécessaires pour réaliser la vente.

Les marges internes incluses dans les stocks sont éliminées du résultat consolidé.

3.13 Clients et autres débiteurs

Les créances clients, sont reconnues et comptabilisées pour le montant initial de la facture déduction faite des provisions pour dépréciations des montants non recouvrables. Une provision est constituée lorsqu'il existe des éléments objectifs indiquant que le Groupe ne sera pas en mesure de recouvrer ces créances. Les créances irrécouvrables sont constatées en perte lorsqu'elles sont identifiées comme telles.

3.14 Actifs non-courants détenus en vue de la vente et passifs afférents

Conformément à la norme IFRS 5, sont considérés comme destinés à être cédés, les actifs non courants qui sont disponibles à la vente et dont la vente est hautement probable et pour lesquels un plan de vente des actifs a été engagé par un niveau de direction approprié (y compris lorsque ce plan s'inscrit dans une procédure de liquidation judiciaire). Les actifs non courants considérés comme destinés à être cédés sont évalués et comptabilisés au montant le plus faible entre leur valeur nette comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de vente. Ces actifs cessent d'être amortis.

3.15 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les dépôts à court terme comptabilisés au bilan comprennent les disponibilités bancaires, les disponibilités en caisse et les dépôts à court terme ayant une échéance initiale de moins de trois mois.

Pour les besoins du tableau des flux de trésorerie consolidés, la trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie tels que définis ci-dessus, nets des concours bancaires courants.

3.16 Emprunts portant intérêts

Tous les emprunts sont initialement enregistrés à la juste valeur du montant reçu, moins les coûts de transaction directement attribuables. Postérieurement à la comptabilisation initiale, les emprunts portant intérêts sont évalués au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

La fraction à moins d'un an des dettes financières est présentée en passif courant.

3.17 Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Lorsque le Groupe attend le remboursement partiel ou total de la provision, par exemple du fait d'un contrat d'assurance, le remboursement est comptabilisé comme un actif distinct mais uniquement si le remboursement est quasi-certain. La charge liée à la provision est présentée dans le compte de résultat nette de tout remboursement. Si l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les provisions sont actualisées sur la base d'un taux avant impôt qui reflète, le cas échéant, les risques spécifiques au passif. Lorsque la provision est actualisée, l'augmentation de la provision liée à l'écoulement du temps est comptabilisée comme un coût d'emprunt.

Lorsque la provision est utilisée, la reprise de provision est comptabilisée au crédit du compte de charge dans lequel a été enregistrée la dépense couverte par la provision. Lorsque la reprise de provision traduit l'extinction du risque prévu sans dépense associée, la reprise est comptabilisée au crédit du compte de dotation aux provisions.

Les provisions liées au cycle normal d'exploitation sont classées dans la catégorie des provisions courantes.

3.18 Avantages au personnel

Selon les lois et usages de chaque pays, le groupe accorde à ses salariés des régimes de retraite ou de prévoyance. En France, chaque employé du Groupe bénéficie d'un régime de retraite à prestations définies sous la forme d'une indemnité de fin de carrière qui est versée en une seule fois lors du départ en retraite du salarié et dont le financement est assuré par le groupe. Afin de couvrir, au moins partiellement, ses engagements, le groupe a, dans certains cas, versé à une institution externe chargée de la gestion des fonds, c'est-à-dire une compagnie d'assurances, des sommes destinées au paiement futur d'une partie des charges correspondantes.

Régimes de base :

Dans certains pays, et plus particulièrement en France, le groupe participe à des régimes de sécurité sociale de base pour lesquels la charge enregistrée est égale aux cotisations appelées par les organismes d'Etat.

Régimes à cotisations définies :

Les prestations versées dépendent uniquement du cumul des cotisations versées et du rendement des placements de ces dernières. L'engagement du Groupe se limite aux cotisations versées qui sont enregistrées en charge.

Régimes à prestations définies :

Le coût des avantages accordés lié aux régimes à prestations définies est déterminé en utilisant la méthode actuarielle des unités de crédit projetées. Les hypothèses et méthodes actuarielles sous jacentes sont décrites dans le paragraphe III, note 16. Le montant comptabilisé au passif au titre d'un régime à prestations définies comprend la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies, diminuée du coût des services passés non encore comptabilisés et diminuée de la juste valeur des actifs du régime utilisés directement pour éteindre les obligations. La valeur des engagements étant fixée à chaque fin d'exercice (soit au 30 septembre de chaque année) dans les conditions indiquées ci-dessus. Les charges comptabilisées au cours de l'exercice tiennent compte :

- des droits supplémentaires acquis par les salariés au cours de cet exercice, les droits étant généralement dépendants de l'ancienneté acquise dans le groupe ;
- de la variation de l'actualisation des droits existant en début d'exercice, compte tenu de l'écoulement d'une année ;
- du rendement attendu en début d'exercice sur les fonds placés auprès d'une institution externe ;
- de l'amortissement, sur la durée résiduelle d'acquisition des droits des salariés, des impacts liés à l'évolution des textes légaux et conventionnels.

Depuis le 1^{er} octobre 2004, aucun versement n'a été effectué à une institution externe au titre des indemnités de fin de carrière.

Les écarts actuariels liés d'une part, aux changements de certaines hypothèses, d'autre part, aux ajustements d'expérience, et enfin, aux écarts entre le rendement attendu et le rendement réel des fonds, sont constatés en totalité par résultat.

3.19 Contrats de location

Les contrats de location financement significatifs qui transfèrent au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif loué, sont comptabilisés au bilan au commencement du contrat de location à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Les paiements au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement de la dette de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif. Les charges financières sont enregistrées directement au compte de résultat.

Les actifs faisant l'objet d'une location financement sont amortis sur leur durée d'utilité prévue.

Les paiements au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charges sur une base linéaire jusqu'à l'échéance du contrat.

3.20 Reconnaissance des produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés dès lors que tous les critères suivants sont remplis :

- la preuve de l'existence d'un accord entre les parties peut être apportée ;
- la livraison du bien a eu lieu ou la prestation a été effectuée ;
- le prix est fixe ou déterminable.

Le chiffre d'affaires généré par les ventes de produits est reconnu lors du transfert au client des risques et des avantages liés à la propriété, soit :

- à la livraison pour le chiffre d'affaires généré par les ventes de panneaux ;
- au fur et à mesure de l'exécution du service (avancement), pour les prestations de services : pose, marquage, et maintenance ;
- au prorata temporis pour les contrats de location.

3.21 Frais de recherche et développement

Le groupe engage des frais de développement à travers ses bureaux d'études internes destinés essentiellement à la création de nouveaux produits, à l'amélioration des produits existants et au développement de projet d'études graphiques.

Ces dépenses ne respectent pas les conditions d'immobilisations définies par IAS 38 et sont, par conséquent, inscrites en charges opérationnelles durant la période au cours de laquelle elles sont exposées.

3.22 Présentation du compte de résultat et principaux indicateurs financiers

Le Groupe présente le compte de résultat par nature.

Résultat opérationnel courant :

Le résultat opérationnel courant inclut l'ensemble des produits et coûts récurrents directement liés aux activités du Groupe, exception faite des produits et charges qui résultent de décisions ou d'opérations ponctuelles, tel que la provision pour contentieux administratif exposée en note 15 des annexes.

Autres produits et charges opérationnels :

Cette rubrique est alimentée dans le cas où un événement important intervenu pendant la période comptable est de nature à fausser la lecture de la performance de l'entreprise.

Ils incluent les produits et charges en nombre très limités, non usuels par leur fréquence, leur nature ou leur montant.

Résultat opérationnel :

Le résultat opérationnel inclut l'ensemble des produits et coûts directement liés aux activités du Groupe, que ces produits et charges soient récurrents ou qu'ils résultent de décisions ou d'opérations ponctuelles.

3.23 Impôts

Les actifs et les passifs d'impôt exigibles de l'exercice et des exercices précédents sont évalués au montant que l'on s'attend à recouvrer ou à payer auprès des administrations fiscales. Les taux d'impôt et les réglementations fiscales utilisés pour déterminer ces montants sont ceux qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les impôts différés sont comptabilisés, en utilisant la méthode bilancielle du report variable, pour toutes les différences temporelles existant à la date de clôture entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable au bilan, ainsi que sur les déficits reportables.

Les impôts différés sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est connue à la date d'arrêté des comptes.

Un actif d'impôt différé, généré par des pertes fiscales, est comptabilisé dès lors qu'il existe des éléments probants et convaincants qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible.

3.24 Résultat net par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires de l'entité mère par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux porteurs de capitaux ordinaires de l'entité mère par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice plus le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires qui auraient été émises suite à la conversion de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives en actions ordinaires.

3.25 Nouvelles normes et interprétations applicables depuis le 1^{er} octobre 2008

Les amendements et interprétations suivantes sont d'application obligatoire pour l'exercice clos le 30 septembre 2009 :

- Amendements IAS 39 et IFRS 7 – reclassement d'actifs financiers ;
- IFRIC 11 / IFRS 2 – Actions propres et transactions intragroupe

L'application de ces amendements et interprétations n'a pas d'impact sur les comptes arrêtés au 30 septembre 2009.

3.26 Normes et interprétations d'application ultérieure, adoptées par l'Union Européenne

Les nouvelles normes, interprétations et amendements à des normes existantes qui n'ont pas été adoptés par anticipation par le Groupe sont :

- IFRS 8, Secteurs opérationnels (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2009) ;
- IFRS 3 révisée, Regroupement d'entreprises (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} juillet 2009) ;
- IAS 27 révisée, Etats financiers consolidés et individuels (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} juillet 2009) ;
- IAS 1 révisée, Présentation des états financiers (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2009) ;
- Amendement IAS 23, Coûts d'emprunts (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2009) ;
- Amendement IFRS 2, Conditions d'acquisition des droits et annulations (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2009) ;
- Amendement IAS 1 / IAS 32, Instruments remboursables au gré du porteur ou en cas de liquidation (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2009) ;
- Amendement IFRS 1 / IAS 27, Evaluation des participations dans des filiales, des sociétés en contrôle conjoint ou des associées dans les comptes individuels (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} juillet 2009) ;
- Améliorations des normes IFRS relatives, notamment, au traitement des prêts publics à taux bonifié (IAS 20), à la reprise de la dépréciation du goodwill (IAS 28), au traitement des dépenses de publicité et de promotion (IAS 38) et à l'amortissement progressif (IAS 38), applicables aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2009 ;
- Amendement IAS 39, Eléments éligibles à une opération de couverture (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} Juillet 2009) ;
- Interprétation IFRIC 12, Accords de concession de services (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} avril 2009) ;
- Interprétation IFRIC 13, Programme de fidélisation clients (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2009) ;
- Interprétation IFRIC 14 / IAS 19, Limitation de l'actif au titre de prestations définies, obligations de financement minimum et leur interaction (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2009)
- Interprétation IFRIC 15, Contrats de constructions immobilières (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2009)
- Interprétation IFRIC 16, Couverture d'investissement net dans une activité à l'étranger (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} juillet 2009)

3.27 Normes et interprétations d'application ultérieure, non encore adoptées par l'Union Européenne

Par ailleurs, les normes ou interprétations suivantes, publiées par l'IASB, n'ont pas encore été adoptées par l'Union européenne :

- Amendement IFRS 7, Instruments financiers : informations à fournir ;
- Amendement IFRIC 9 / IAS 39, Réévaluation des dérivés incorporés et instruments financiers: comptabilisation et évaluation ;
- Amendement IFRS 2, Actions propres et transactions intra-groupe ;
- Amendement IFRS 1, Exemptions supplémentaires pour une première adoption des normes IFRS ;
- Interprétation IFRIC 17, Distribution en nature aux actionnaires ;
- Interprétation IFRIC 18, Transferts d'actifs des clients ;
- Interprétation IFRIC 19, Extinction des passifs financiers avec instruments de capitaux propres ;
- IFRS 9, Instruments financiers ;
- Amendement IAS 32, Classification des instruments financiers ;
- Amendement IFRIC 14, Remboursement anticipé d'une obligation de financement minimum.

Les effets de l'application de ces nouveaux textes sont en cours d'analyse par le Groupe.

III. – Notes

Note 1.- Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles, hors actifs destinés à la vente, s'analysent comme suit :

a) Immobilisations corporelles aux 30 septembre 2009, 30 septembre 2008 et 30 septembre 2007.

30/09/2009	Valeurs brutes	Amortissements cumulés	Perte de valeur	Valeurs nettes
Terrains et constructions	38 390	11 422		26 968
Installations matériels et outillages	26 613	15 258		11 355
Autres immobilisations corporelles	18 983	8 939		10 044
Total	83 986	35 619		48 367

30/09/2008	Valeurs brutes	Amortissements cumulés	Perte de valeur	Valeurs nettes
Terrains et constructions	34 823	10 433		24 390
Installations matériels et outillages	26 259	14 766		11 493
Autres immobilisations corporelles	16 257	7 608		8 649
Total	77 339	32 807		44 532

30/09/2007	Valeurs brutes	Amortissements cumulés	Perte de valeur	Valeurs nettes
Terrains et constructions	32 343	9 427		22 916
Installations matériels et outillages	28 039	16 453		11 586
Autres immobilisations corporelles	16 040	7 496		8 544
Total	76 422	33 376		43 046

b) Variation des immobilisations corporelles entre le 30 septembre 2007 et le 30 septembre 2009 :

Au 30 septembre 2007, valeur nette comptable après amortissements et pertes de valeur	43 046
Investissements	6 299
Amortissements de l'exercice	- 4 818
Cessions	- 403
Pertes de valeur	0
Reclassements en actifs détenus en vue de la vente	0
Mouvements de périmètre	798
Effets des variations de change et autres variations	- 390
Au 30 septembre 2008, valeur nette comptable après amortissements et pertes de valeur	44 532
Investissements	10 124
Amortissements de l'exercice	- 5 014
Cessions	- 774
Pertes de valeur	0
Reclassements en actifs détenus en vue de la vente	0
Mouvements de périmètre	41
Effets des variations de change et autres variations	- 542
Au 30 septembre 2009, valeur nette comptable après amortissements et pertes de valeur	48 367

c) Subventions liées à des immobilisations corporelles

Les subventions liées à des immobilisations corporelles sont présentées au bilan en produits différés et représentent un montant de 183 K€.

A la date de clôture, toutes les subventions comptabilisées satisfont aux critères d'attribution et il n'existe pas de risque de remboursement.

d) Immobilisations acquises par voie de location financement

	Valeurs brutes	Amortissements	Valeurs nettes
30/09/2009	6 795	3 493	3 302
30/09/2008	6 660	2 952	3 708
30/09/2007	6 069	2 535	3 534

Les biens pris en location sont pour l'essentiel du matériel industriel et du matériel roulant.

Note 2.- Immeubles de placement

	30/09/09	30/09/08
Solde au début de l'exercice	336	336
Augmentations	0	0
Résultat net d'ajustement à la juste valeur	0	0
Solde en fin d'exercice	336	336

Les immeubles de placement sont évalués à la juste valeur. Cette dernière a été déterminée à partir d'évaluations réalisées par un expert aux 30 septembre 2009 et 2008, pour les besoins de chacun des exercices. Cet expert est spécialiste de l'évaluation de ce type d'immeuble de placement. La juste valeur représente le montant auquel les actifs peuvent être échangés entre un acheteur et un vendeur bien informés, consentants et agissant dans des conditions de concurrence normale à la date d'évaluation, ce en conformité avec les normes internationales d'évaluation.

Le montant des produits locatifs constatés en résultat (dans le poste Produit des activités courantes) au titre de l'exercice 2008/2009 se chiffre à 40 K€ contre 41 K€ pour l'exercice précédent.

Les charges opérationnelles directes (y compris les réparations et la maintenance) occasionnées par les immeubles de placement représentent 6 K€ pour l'exercice 2008/2009 contre 4 K€ au titre de l'exercice précédent. Ces dernières figurent principalement au poste Charges externes du compte de résultat consolidé

Note 3.- Immobilisations incorporelles et goodwill

Les immobilisations incorporelles et les goodwill, hors actifs destinés à la vente, s'analysent comme suit :

a) Immobilisations incorporelles et goodwill aux 30 septembre 2009, 30 septembre 2008 et 30 septembre 2007 :

30/09/2009	Valeurs brutes	Amortissements cumulés	Perte de valeur	Valeurs nettes
Goodwill	11 869	*		11 869
Concessions, brevets, licences	382	281		101
Autres immobilisations incorporelles	1 539	656		883
Total	13 790	937		12 853

* non applicable

30/09/2008	Valeurs brutes	Amortissements cumulés	Perte de valeur	Valeurs nettes
Goodwill	11 804	*		11 804
Concessions, brevets, licences	472	325		147
Autres immobilisations incorporelles	1 451	503		948
Total	13 727	828		12 899

* non applicable

30/09/2007	Valeurs brutes	Amortissements cumulés	Perte de valeur	Valeurs nettes
Goodwill	7 172	*		7 172
Concessions, brevets, licences	536	374		162
Autres immobilisations incorporelles	1 031	378		653
Total	8 739	752		7 987

* non applicable

Les autres immobilisations incorporelles sont principalement constituées par des logiciels.

b) Variation des goodwills entre le 30 septembre 2007 et le 30 septembre 2009 :

Au 30 septembre 2007, valeur nette comptable après amortissements et pertes de valeur	7 172
Investissements	
Cessions	
Pertes de valeur	
Reclassements en actifs détenus en vue de la vente	
Mouvement de périmètre	4 632
Effets des variations de change et autres variations	
Au 30 septembre 2008, valeur nette comptable après amortissements et pertes de valeur	11 804
Investissements	
Cessions	
Pertes de valeur	
Reclassements en actifs détenus en vue de la vente	
Mouvements de périmètre	65
Effets des variations de change et autres variations	
Au 30 septembre 2009, valeur nette comptable après amortissements et pertes de valeur	11 869

Analyse sectorielle du goodwill net par zone géographique :

	30/09/09	30/09/08
France	11 869	11 804
Europe		
Canada		
Total en valeur nette	11 869	11 804

Les principales hypothèses utilisées pour les tests de dépréciation des goodwill sont les suivantes :

	30/09/09	30/09/08
Taux sans risque	3.6 %	4.3 %
Taux d'impôt	33.33 %	33.33 %
Taux de croissance	1.5 %	2.0 %
Taux d'actualisation retenu	8.9 %	10.0 %

La valeur recouvrable des goodwill a été déterminée à partir de la valeur d'utilité, calculée en utilisant les flux de trésorerie prévisionnels (actualisés) après impôt sur une période de cinq ans. La valeur terminale est calculée à partir du dernier flux de trésorerie normalisé et du taux de croissance à l'infini.

Les calculs pratiqués à fin septembre 2009 n'ont pas amené à constater de dépréciation des écarts d'acquisition.

La sensibilité du résultat des calculs aux hypothèses clés est la suivante : une variation à la hausse de 1% du taux d'actualisation, le décalage d'1 an de la croissance des ventes ou la réduction du taux de croissance à l'infini à 1% n'entraîneraient pas de nécessité de déprécier les goodwill.

c) Variation des actifs incorporels entre le 30 septembre 2007 et le 30 septembre 2009 :

Au 30 septembre 2007, valeur nette comptable après amortissements et pertes de valeur	815
Investissements	479
Amortissements de l'exercice	- 206
Cessions	- 44
Pertes de valeur	0
Reclassements en actifs détenus en vue de la vente	0
Mouvements de périmètre	11
Effets des variations de change et autres variations	40
Au 30 septembre 2008, valeur nette comptable après amortissements et pertes de valeur	1 095
Investissements	200
Amortissements de l'exercice	- 255
Cessions	- 44
Pertes de valeur	0
Reclassements en actifs détenus en vue de la vente	0
Mouvements de périmètre	0
Effets des variations de change et autres variations	- 12
Au 30 septembre 2009, valeur nette comptable après amortissements et pertes de valeur	984

Note 4.- Regroupements d'entreprises

Le 29 février 2008, le Groupe a acquis 100 % du capital de la société SIP, spécialisée dans les différents types de marquage et sérigraphie industrielle.

Dans le cadre du délai de douze mois pour achever la comptabilisation initiale, il n'a été enregistré aucun ajustement complémentaire depuis le 30 septembre 2008.

Il est rappelé que l'écart d'acquisition dégagé est de 4 574 K€.

En avril 2009, le groupe a racheté 49% du capital de la société ESI portant ainsi sa participation à 100% du capital.

Ce rachat a généré un goodwill de 65 K€. L'impact de cette prise de participation complémentaire sur le bilan du groupe est non significatif.

Note 5.- Actifs financiers non courants

Le Groupe estime que la valeur inscrite au bilan des actifs financiers non courants valorisés au coût ou au coût amorti correspond à une approximation raisonnable de leur juste valeur.

Pour les titres de participations et les créances associés de filiales en liquidation, la juste valeur a été considérée nulle, au regard des perspectives de recouvrement de ces actifs, ce qui explique, pour l'essentiel, la provision existante au 30 septembre 2009.

L'ensemble des sociétés non consolidées ne contribue pas au chiffre d'affaires du groupe et très peu au bilan consolidé.

Les actifs financiers non courants du Groupe s'analysent comme suit :

	30/09/09	30/09/08
Actifs financiers disponibles à la vente	3 721	3 721
Créances rattachées à des participations	2 975	2 947
Autres actifs financiers	258	234
Actifs financiers	6 954	6 902
Moins : Provisions pour dépréciation	- 6 504	-6 514
Actifs financiers non courants nets	450	388

Les actifs financiers disponibles à la vente, constitués par des titres de sociétés non consolidées par le groupe, s'analysent comme suit :

Titres de participation détenus	% détenu	30/09/09		30/09/08	
		Valeur brute	Provision	Valeur brute	Provision
Actual	49.0	56	56	56	56
Airess	20.0	3 354	3 354	3 354	3 354
TVB	100.0	232	232	232	232
SCI Beauséjour	33.0	41		41	
Autres		38	14	38	6
Total		3 721	3 656	3 721	3 648

Les sociétés françaises, Actual et Airess, et la société TVB (Allemagne), sont toujours en cours de liquidation judiciaire.

La quote-part revenant au Groupe, des résultats et des capitaux propres des sociétés non consolidées, n'est pas significative.

Créances rattachées	30/09/09		30/09/08	
	Valeur brute	Provision	Valeur brute	Provision
TVB	2 120	2 120	2 120	2 120
New Social Light	419	419	437	437
Actual	268	268	268	268
Autres	168	9	122	9
	2 975	2 816	2 947	2 834

Note 6.- Participation dans les entreprises associées

Le groupe détient 49 % d'intérêt dans la société Ringway Signs (GB), spécialiste de la signalisation verticale, 20% dans la société SRU, spécialisée dans la commercialisation de produits destinés à la signalisation routière et 49% dans la société AMOS, bureau d'étude en signalisation routière et signalétique.

La SARL AMOS a été constituée en juin 2009 au capital de 10 K€. La société Girod Sociétés Spécialisées a souscrit 49% des titres émis. Les 51% complémentaires ont été souscrits par le gérant majoritaire.

Le tableau suivant résume les informations financières concernant la participation dans Ringway Signs, SRU et AMOS (données chiffrées du bilan et du compte de résultat multipliées par le taux de participation du groupe).

	Ringway Signs		SRU		Amos
	30/09/09	30/09/08	30/09/09	30/09/08	30/09/09
Actifs	1 602	2 424	145	261	22
Dettes	537	905	67	149	19
Actifs nets	1 065	1 519	78	112	3
Produits des activités ordinaires	3 496	4 298	249	482	4
Résultats	126	247	25	77	- 2
Valeur comptable de la participation	1 065	1 519	78	112	3

Ces participations ne sont pas cotées.

Note 7.- Participation dans les coentreprises

La contribution des coentreprises dans les comptes consolidés du groupe est la suivante :

	30/09/09		30/09/08	
	Actifs courants	Actifs non courants	Actifs courants	Actifs non courants
ASES	650	177	682	185
Defrain Signalisation	67	9	77	12
ESI	0	0	549	80
GSR	615	608	400	716
TTS	1 967	437	1 602	313
TTS Invest	24	2	20	2

	30/09/09		30/09/08	
	Passifs courants	Passifs non courants	Passifs courants	Passifs non courants
ASES	303	16	226	25
Defrain Signalisation	44	7	54	9
ESI	0	0	211	17
GSR	195	3	100	4
TTS	1 193	182	1 144	176
TTS Invest	202	268	153	347

	Exercice 2008/2009		Exercice 2007/2008	
	Chiffre d'affaires	Charges opérationnelles	Chiffre d'affaires	Charges opérationnelles
ASES	1 235	1 222	1 095	1 258
Defrain Signalisation	120	115	83	98
ESI	1 017	1 030	1 126	1 069
GSR	730	601	646	557
TTS	2 390	2 289	2 047	1 877
TTS Invest	3	- 28	1	- 19

Note 8.- Stocks

Les stocks détenus par le Groupe s'analysent comme suit :

	30/09/09	30/09/08
Matières premières	9 287	10 279
Encours de biens	3 205	3 445
Produits intermédiaires et finis	2 528	3 055
Marchandises	1 692	1 382
Total	16 712	18 161
Moins : Provisions pour perte de valeur	- 499	- 596
Valeur nette des stocks et encours	16 213	17 565

Note 9.- Clients et comptes rattachés

Les créances clients et comptes rattachés du Groupe nettes de provisions s'analysent comme suit :

	30/09/09	30/09/08
Créances clients et comptes rattachés	45 781	45 042
Moins : Provisions pour dépréciation	- 1 504	- 1 732
Valeur nette des créances clients et comptes rattachés	44 277	43 310

Pour les termes et conditions concernant les autres parties liées, se référer au paragraphe « V.- Informations relatives aux parties liées ».

Les créances clients ne portent pas intérêt et sont en général payables de 0 à 90 jours, sauf pour le cas particulier de l'Espagne où les délais de règlement couramment pratiqués sont parfois supérieurs à 360 jours.

Au 30 septembre 2009, les créances clients d'une valeur nominale de 1 504 K€ (1 732 K€ au 30 septembre 2008) ont été totalement dépréciées. Les mouvements de provisions pour dépréciation des créances se détaillent comme suit :

	Dépréciées individuellement	Dépréciées collectivement	Total
Au 30 septembre 2007	1 728		1 728
Dotations de l'année	392		392
Reprises utilisées (pertes sur créances irrécouvrables)	- 213		- 213
Reprises non utilisées	- 209		- 209
Mouvement de périmètre	67		67
Ecart de conversion	- 33		- 33
Au 30 septembre 2008	1 732		1 732
Dotations de l'année	432		432
Reprises utilisées (pertes sur créances irrécouvrables)	- 394		- 394
Reprises non utilisées	- 241		- 241
Mouvement de périmètre	1		1
Ecart de conversion	- 26		- 26
Au 30 septembre 2009	1 504		1 504

Au 30 septembre 2009, l'échéancier des créances est résumé ci-après :

	Total	Non échues et non dépréciées	Echues et non dépréciées				
			Moins de 30 jours	De 30 à 60 jours	De 60 à 90 jours	De 90 à 120 jours	Plus de 120 jours
30/09/09	44 277	25 974	4 744	2 661	2 066	1 631	7 201

Le Groupe estime que la valeur inscrite au bilan des créances clients correspond à une approximation raisonnable de leur juste valeur.

L'essentiel des créances non provisionnées pour lesquelles l'échéance initiale est dépassée correspond à des facturations à des organismes publics pour lesquels l'estimation du risque de non recouvrement est nulle. Les délais de paiement les plus longs concernent notre filiale espagnole pour laquelle on constate que certaines collectivités locales appliquent des délais de règlement parfois supérieurs à 360 jours.

Note 10.- Actifs d'impôts exigibles et autres actifs courants

Les autres actifs courants s'analyse comme suit :

	30/09/09	30/09/08
Créances fiscales d'impôts sur les bénéfices	1 637	844
Total actifs d'impôts exigibles	1 637	844
Avances, acomptes sur commandes en cours	307	148
Créances sociales	265	283
Créances fiscales	726	686
Créances sur cession d'immobilisations	0	0
Débiteurs divers	295	531
Charges constatées d'avance	882	855
Total des autres actifs courants	2 475	2 503

Le Groupe estime que la valeur inscrite au bilan des autres actifs courants correspond à une approximation raisonnable de leur juste valeur.

Note 11.- Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie du Groupe comprennent

	30/09/09	30/09/08
Comptes bancaires et caisses	4 517	4 039
Autres valeurs mobilières de placements	9 654	13 383
Total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	14 171	17 422
Concours bancaires courants	- 3 320	- 5 192
Comptes bancaires et concours bancaires courants sur activité abandonnée	0	0
Solde trésorerie repris pour le calcul des flux de trésorerie	10 851	12 230

Les autres valeurs mobilières de placement sont composées de parts de SICAV monétaires qui sont liquides et facilement convertibles.

Note 12.- Actifs destinés à être cédés et passifs afférents

Au 30 septembre 2009 et au 30 septembre 2008, aucun actif n'était destiné à la vente.

Note 13.- Capital émis et réserves

Le capital est composé de 1 139 062 actions de 13 € nominal, entièrement libérées au 30 septembre 2009. Il n'y a pas de programme de rachat d'actions. La société ne détient aucune action propre.

	30/09/09	30/09/08
Actions ordinaires au nominal de 13 €	1 139 062	1 139 062

Il n'y a pas eu d'augmentation de capital ou de création d'actions au cours de l'exercice.

Note 14.- Emprunts portant intérêt

Détail des emprunts

Emprunts et dettes financières courantes	30/09/09	30/09/08
Part des emprunts à moins d'un an	3 634	3 481
Dettes participation des salariés à moins d'un an	168	92
Dettes financières diverses à moins d'un an	131	127
Concours bancaires courants	3 320	5 192
Total	7 253	8 892

Emprunts et dettes financières non courantes	30/09/09	30/09/08
Part des emprunts à plus d'un an	14 082	13 198
Dettes participation des salariés à plus d'un an	814	778
Dettes financières diverses à plus d'un an	175	258
Total	15 071	14 234

Echéanciers de remboursement des emprunts non courants

	30/09/2009			30/09/2008
	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	Total	
Emprunts bancaires	11 098	2 984	14 082	13 198
Dettes participation des salariés	814		814	778
Dettes diverses	170	5	175	258
Emprunts portant intérêt	12 082	2 989	15 071	14 234

Le groupe estime que la valeur inscrite au bilan des emprunts portant intérêt correspond à une approximation raisonnable de leur juste valeur.

Certains emprunts à long et moyen terme ont été contractés par des filiales étrangères du Groupe dans leur devise locale.

La répartition des emprunts en fonction des devises est la suivante :

Emprunts et dettes financières non courants et courants	30/09/09	30/09/08
Emprunt en Dollar Canadien - CAD	3 740	5 572
Emprunt en Forint Hongrois - HUF	237	324
Emprunt en Couronne Tchèque - CZK	87	123

Au 30 septembre 2008, les « covenants » bancaires portant sur les emprunts de notre filiale canadienne n'étaient pas respectés (une dette de 654 K€ a ainsi été présentée en dettes financières courantes au 30 septembre 2008)

Compte tenu de l'amélioration de la situation financière de l'entité canadienne, les « covenants » bancaires relatifs à cette dette sont respectés à fin septembre 2009. Cette dernière a donc été présentée en dettes financières non courantes au 30 septembre 2009 (543 K€).

D'une manière générale, certains emprunts souscrits par le Groupe sont soumis à des « covenants », susceptibles d'entraîner un remboursement anticipé en cas de non respect. La dette financière concernée s'élève à 4 236 K€ à fin septembre 2009 (contre 5 211 K€ au 30 septembre 2008).

Les calculs de ratios financiers afférents aux « covenants » sont effectués sur une base annuelle et doivent être respectés au 30 septembre.

Au 30 septembre 2009, le groupe respecte l'ensemble de ses « covenants ».

Note 15.- Provisions

Les provisions courantes et non courantes s'analysent comme suit :

a) Provisions au 30 septembre 2008 et au 30 septembre 2009

	30/09/09	30/09/08
Provisions courantes		
Risques et charges divers	1 419	1 849
	1 419	1 849
Provisions non courantes		
Litige concurrence	2 000	2 000
	2 000	2 000
Total des provisions	3 419	3 849

b) Variation des provisions du 30 septembre 2008 au 30 septembre 2009

	Solde au 30/09/08	Variation de périmètre	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice		Ecart de change	Solde au 30/09/09
				Provision utilisée	Provision non utilisée		
Litiges	3 849		443	- 272	- 559	- 42	3 419
Total provisions	3 849		443	- 272	- 559	- 42	3 419

La provision de 2 000 K€ enregistrée à la clôture de l'exercice 2005/2006, concernant un litige lié à la réglementation de la concurrence et représentant la meilleure estimation du risque de pénalités encourues, n'a pas été modifiée, aucun élément nouveau n'étant intervenu.

Les autres provisions pour charges concernent des litiges en cours.

Note 16.- Retraites et assimilés

	Solde au 30/09/08	Variation de périmètre	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice		Activité destinée à être cédée	Solde au 30/09/09
				Provision utilisée	Provision non utilisée		
Avantages postérieurs à l'emploi	1 299	0	122		57	0	1 364
Total passifs liés aux avantages au personnel	1 299	0	122		57	0	1 364

	30/09/09	30/09/08
Valeur actualisée de l'obligation	1 821	1 811
Juste valeur des actifs du régime	457	512
Pertes (gains) actuariels non comptabilisés	0	0
Coût des services passés non comptabilisés	0	0
Passif enregistré au bilan	1 364	1 299

Hypothèses actuarielles

Les hypothèses prises en compte pour les évaluations aux clôtures 2007/2008 et 2008/2009, se déclinent ainsi :

	30/09/09	30/09/08
Taux d'actualisation	3.51 %	4.36 %
Hypothèse de taux de progression des salaires	2.50 %	3.00 %

Le taux de turnover est calculé au niveau de chaque structure.

Note 17.- Fournisseurs et comptes rattachés

Les dettes fournisseurs de la société s'analysent comme suit :

	30/09/09	30/09/08
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 765	14 015
Total	11 765	14 015

Note 18.- Autres Passifs courants

Les autres passifs courants se décomposent de la manière suivante :

	30/09/09	30/09/08
Avances sur commandes	241	285
Dettes fiscales et sociales	11 596	11 107
Autres dettes	916	898
Ecart de conversion passif	0	0
Produits constatés d'avance	655	755
Total	13 408	13 045

Le Groupe estime que la valeur inscrite au bilan des autres passifs correspond à une approximation raisonnable de leur juste valeur.

Note 19.- Information sectorielle

En application de la norme IAS 14, Signaux Girod publie une information sectorielle par zone géographique et par secteur d'activité.

Le premier niveau d'information sectorielle est le secteur géographique. Les secteurs géographiques du Groupe Girod sont déterminés selon la localisation des actifs. Trois secteurs géographiques ont été retenus :

- France ;
- Europe hors France ;
- Canada.

Le second niveau d'information sectorielle est le secteur d'activité. Quatre secteurs d'activité ont été retenus par le groupe :

- Signalisation verticale (Signalisation routière traditionnelle, électronique et mobilier urbain);
- Signalisation horizontale (marquage routier, aménagement urbain : pavés, dalles, bordures...);
- Location et services (études, location, mises en place de signalisation temporaire);
- Autres activités (marquage et sérigraphie sur véhicules et activités annexes).

a) Analyse par zones géographiques

Résultat sectoriel

30/09/2009	France	Europe	Canada	Total
Ventes de biens et services	107 431	15 074	7 308	129 813
Ventes inter-secteurs	- 151	151		
Total des produits des activités ordinaires	107 280	15 225	7 308	129 813
Résultat sectoriel	11 782	1 790	682	14 254
Autres produits et charges opérationnels				727
Charges non affectées				- 1 238
Charges financières nettes				- 501
Charge d'impôt sur le résultat				- 4 060
Quote-part dans le résultat des entreprises associées				149
Résultat des activités arrêtées ou cédées				0
Résultat net de l'exercice				9 331

Actifs sectoriels

30/09/2009	France	Europe	Canada	Total
Immobilisations corporelles et immeubles de placement	39 341	5 597	3 765	48 703
Immobilisations incorporelles	12 772	81	0	12 853
Stocks	14 075	1 947	191	16 213
Clients	35 496	5 196	3 585	44 277
Total actifs sectoriels	101 684	12 821	7 541	122 046

Passifs sectoriels

30/09/2009	France	Europe	Canada	Total
Provisions et retraite	1 364			1 364
Fournisseurs et comptes rattachés	9 466	1 412	887	11 765
Autres passifs courants	11 894	1 242	272	13 408
Passifs sectoriels	22 724	2 654	1 159	26 537

Autres informations sectorielles

Investissements

30/09/2009	France	Europe	Canada	Total
Immobilisations corporelles	7 999	1 820	305	10 124
Immobilisations incorporelles	167	33	0	200

Dotations aux amortissements et provisions

30/09/2009	France	Europe	Canada	Total
Immobilisations corporelles	3 738	492	779	5 009
Immobilisations incorporelles	225	31		256
Charges d'impairment sur immobilisations corporelles				
Charges d'impairment sur immobilisations incorporelles				
Charges sans contrepartie de trésorerie	- 8	18	18	28
Total	3 955	541	797	5 293

Résultat sectoriel

30/09/2008	France	Europe	Canada	Total
Ventes de biens et services	116 304	16 587	5 902	138 793
Ventes inter-secteurs	-180	180		0
Total des produits des activités ordinaires	116 124	16 767	5 902	138 793
Résultat sectoriel	17 920	1 976	- 828	19 068
Autres produits et charges opérationnels				- 132
Charges non affectées				- 1 462
Charges financières nettes				- 448
Charge d'impôt sur le résultat				- 6 283
Quote-part dans le résultat des entreprises associées				324
Résultat des activités arrêtées ou cédées				0
Résultat net de l'exercice				11 067

Actifs sectoriels

30/09/2008	France	Europe	Canada	Total
Immobilisations corporelles et immeubles de placement	35 410	4 968	4 490	44 868
Immobilisations incorporelles	12 819	80	0	12 899
Stocks	14 511	2 635	419	17 565
Clients	34 725	5 532	3 053	43 310
Total actifs sectoriels	97 465	13 215	7 962	118 642

Passifs sectoriels

30/09/2008	France	Europe	Canada	Total
Provisions et retraite	1 299			1 299
Fournisseurs et comptes rattachés	11 055	2 132	828	14 015
Autres passifs courants	11 923	963	159	13 045
Passifs sectoriels	24 277	3 095	987	28 359

Autres informations sectorielles

Investissements

30/09/2008	France	Europe	Canada	Total
Immobilisations corporelles	4 904	386	1 009	6 299
Immobilisations incorporelles	400	79	0	479

Dotations aux amortissements et provisions

30/09/2008	France	Europe	Canada	Total
Immobilisations corporelles	3 305	577	936	4 818
Immobilisations incorporelles	197	10	0	207
Charges d'impairment sur immobilisations corporelles				
Charges d'impairment sur immobilisations incorporelles				
Charges sans contrepartie de trésorerie	841	159	-25	975
Total	4 343	746	911	6 000

b) Analyse par secteurs d'activités

30/09/2009	Signalisation verticale	Signalisation horizontale	Locations et services	Autres activités	Total
Ventes de biens et services	91 422	17 540	9 842	11 009	129 813
Total des produits sectoriels	91 422	17 540	9 842	11 009	129 813

30/09/2009	Signalisation verticale	Signalisation horizontale	Locations et services	Autres activités	Total
Immobilisations corporelles	39 271	4 277	4 307	848	48 703
Immobilisations incorporelles	8 215	8	28	4 602	12 853
Stocks	12 470	1 899	388	1 456	16 213

Autres informations sectorielles
Investissements

30/09/2009	Signalisation verticale	Signalisation horizontale	Locations et services	Autres activités	Total
Immobilisations corporelles	7 935	1 351	769	69	10 124
Immobilisations incorporelles	184			16	200

30/09/2008	Signalisation verticale	Signalisation horizontale	Locations et services	Autres activités	Total
Ventes de biens et services	104 955	19 106	7 828	6 904	138 793
Total des produits sectoriels	104 955	19 106	7 828	6 904	138 793

30/09/2008	Signalisation verticale	Signalisation horizontale	Locations et services	Autres activités	Total
Immobilisations corporelles	35 502	3 318	5 144	904	44 868
Immobilisations incorporelles	8 257	13	35	4 594	12 899
Stocks	13 912	1 729	377	1 547	17 565

Autres informations sectorielles
Investissements

30/09/2008	Signalisation verticale	Signalisation horizontale	Locations et services	Autres activités	Total
Immobilisations corporelles	4 612	283	1 341	63	6 299
Immobilisations incorporelles	475	2	1	1	479

Note 20.- Charges de personnel

L'effectif moyen du Groupe en nombre de salariés équivalent temps plein est le suivant :

	30/09/09	30/09/08
Cadres et agents de maîtrise	285	258
Ouvriers et employés	892	874
Total	1 177	1 132
France	876	836
Europe	173	172
Canada	128	124

Les charges de personnel se répartissent de la manière suivante :

	30/09/09	30/09/08
Salaires et traitements	30 387	30 019
Charges salariales et patronales	12 052	11 199
Total des charges de personnel	42 439	41 218

Note 21.- Frais de recherche et développement

Notre groupe concentre ses efforts sur des bureaux d'études internes qui travaillent sur des créations de nouveaux produits et sur des améliorations de l'existant.

Les frais de recherche et développement sont inscrits directement en compte de charges opérationnelles, en fonction de leur nature.

Pour la SA Signaux Girod, sur laquelle se concentre l'essentiel des efforts de développement du groupe, ces frais s'élèvent à 505 K€ pour l'exercice 2008/2009 contre 444 K€ pour l'exercice 2007/2008.

Des projets de développement sont également menés par certaines filiales du Groupe.

Les dépenses réalisées à ce titre au cours de cet exercice se sont élevées à 200 K€ pour la société TTS, 60 K€ pour la société ATECH et 22 K€ pour la société Concept Urbain.

Note 22.- Amortissements, provisions et pertes de valeurs

	30/09/09	30/09/08
Amortissements des immobilisations incorporelles	255	206
Amortissements des immobilisations corporelles	5 014	4 818
Pertes de valeur	0	0
Total amortissements et pertes de valeur	5 269	5 024
Dotations aux provisions et reprises	24	976
Total amortissements, provisions et pertes de valeur	5 293	6 000

Note 23.- Autres produits et charges d'exploitation

Les produits et charges d'exploitation se répartissent comme suit :

	30/09/09	30/09/08
Subventions d'exploitations	10	37
Autres produits et charges	214	108

Note 24.- Autres produits et charges opérationnels

Ils incluent les produits non usuels par leur fréquence, leur nature ou leur montant.

	30/09/09	30/09/08
Valeur nette comptable des immobilisations sorties	- 818	- 447
Produits sur cession d'immobilisations	721	395
Produit exceptionnel suite contentieux sur marché au Canada	824	
Résultat net sur la cession de la filiale Soudo Métal		-80
Total des autres produits et charges opérationnels non courants	727	- 132

Note 25.- Coût de l'endettement financier net

	30/09/09	30/09/08
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	539	805
Intérêts sur emprunts bancaires et non bancaires, découverts bancaires	-874	- 1 064
Coût de l'endettement financier net	- 335	- 259

Note 26.- Autres produits et charges financiers

	30/09/09	30/09/08
Gains nets de change	- 177	- 182
Variation de juste valeur des actifs financiers	11	- 7
Total des autres produits et charges financiers	- 166	- 189

Note 27.- Charge d'impôt

La charge d'impôt pour les exercices clos les 30 septembre 2009 et 2008 est principalement composée de :

	30/09/09	30/09/08
Charge d'impôt exigible	3 906	5 380
Charge d'impôt différée	154	903
Charge d'impôt consolidée	4 060	6 283

Le rapprochement chiffré entre la charge d'impôt et le produit du bénéfice comptable multiplié par le taux d'impôt applicable en France est le suivant pour les exercices clos les 30 septembre 2009 et 2008.

Rapprochement entre la charge d'impôt réelle et la charge d'impôt théorique

	30/09/09	30/09/08
Résultat net avant impôt	13 391	17 430
Taux d'imposition du Groupe	33.33 %	33.33 %
Charge d'impôt théorique	4 464	5 809
Augmentation et réduction de la charge d'impôt résultant de :		
- Consommation des déficits fiscaux antérieurs non reconnus	- 401	- 31
- Activation de déficits antérieurs non reconnus	0	0
- Pertes de l'exercice non activées	1	777
- Autres différences permanentes	- 4	- 272
Charge réelle d'impôt	4 060	6 283

Actifs et passifs d'impôt différés

	30/09/09	30/09/08
Impôts différés actifs		
Provisions fiscalement réintégrées	206	376
Provisions complémentaires pour avantage au personnel	455	433
Autres différences	423	487
Compensation des actifs et passifs d'impôt différé sur une même entité fiscale	- 1 031	- 1 134
Total	53	162
Impôts différés passifs		
Retraitement des durées d'amortissement des immobilisations (1)	4 298	3 990
Autres différences	797	1 138
Compensation des actifs et passifs d'impôt différé sur une même entité fiscale	- 1 031	- 1 134
Total	4 064	3 994
Position nette d'impôts différés	4 011	3 832

(1) Le poste « Retraitement des durées d'amortissement des immobilisations » comprend notamment le retraitement des provisions pour amortissements dérogatoires constatées dans les sociétés françaises pour un montant de 3 869 K€.

Les déficits cumulés n'ayant pas donné lieu à constitution d'un impôt différé actif s'élèvent à 6 319 K€ au 30 septembre 2009.

Note 28.- Quote-part dans le résultat des entreprises associées

	30/09/09	30/09/08
Ringway	126	247
SRU	25	77
Amos	- 2	
Total	149	324

Note 29.- Résultat par action

	30/09/09	30/09/08
Résultat net attribuable aux porteurs de capitaux ordinaires de l'entité mère	9 108	10 781
Nombre d'actions ordinaires pour le résultat de base par action	1 139 062	1 139 062
Résultat net en euros par action	8.00	9.47

	30/09/09	30/09/08
Résultat net attribuable aux porteurs de capitaux ordinaires de l'entité mère	9108	10 781
Nombre d'actions ordinaires ajusté pour le résultat dilué par action	1 139 062	1 139 062
Résultat net dilué en euros par action	8.00	9.47

IV.- Engagements et passifs éventuels

a) Engagements sur contrats de location simple

Le Groupe a conclu des contrats de location sur certains véhicules à moteur, machines et locaux. Les loyers futurs minimaux payables au titre des contrats de location simple non résiliables sont les suivants :

Locations simples	Au 30/09/09	A moins d'un an	De un à cinq ans	A plus de cinq ans
Constructions	2 006	471	1 161	374
Autres	2 376	1 229	1 147	0
Total	4 382	1 700	2 308	374

Le montant des loyers passés en comptes de charges s'est élevé à 2 359 K€.

b) Engagements sur contrats de location financement

Le Groupe a des contrats de location financement qui sont traités conformément à IAS 17.

Le rapprochement entre les paiements futurs minimaux au titre des contrats de location financement et de location avec option d'achat, et la valeur actualisée des paiements minimaux nets au titre des locations se présente de la façon suivante :

	30/09/09	30/09/08
Paiements minimaux à moins d'un an	670	627
Paiements minimaux à plus d'un an et moins de cinq ans	1 357	1 622
Paiements minimaux à plus de cinq ans	103	186
Paiements minimaux totaux au titre des contrats de location financement	2 130	2 435
Moins les montants représentant des charges financières	- 143	- 258
Valeur des paiements minimaux au titre de la location	1 987	2 177

La valeur nette comptable des immobilisations capitalisées et liées à des contrats de location financement s'élève à 3 302 K€ au 30 septembre 2009.

c) Engagements d'investissement :

Au 30 septembre 2009, aucun engagement significatif n'a été pris envers des tiers en matière d'investissement. Les engagements pris au 30 septembre 2008 ont tous été réalisés sur l'exercice 2008/2009.

d) Engagements au titre d'opérations d'achats et de ventes à terme de devises

Au 30 septembre 2009 il n'y a pas d'engagement au titre d'opérations d'achats et de ventes à terme de devises.

e) Engagements donnés :

	30/09/09	30/09/08
Avals, cautions, garanties données (1)	9 155	8 149

(1) Dont caution de la SA Signaux Girod en couverture des concours bancaires de certaines filiales: 3 587 K€ et actifs circulants donnée en garantie pour 2 865 K€ (4 500 KCAD).

Les engagements en matière de pensions et indemnités de départ en retraite ont été enregistrés au bilan en provision pour risques et charges.

f) Engagements reçus :

Néant

g) Litiges et passifs éventuels :

A l'exception du litige lié à la réglementation de la concurrence pour lequel la société a constaté une provision de 2000K€ au 30 septembre 2006, correspondant à sa meilleure estimation du risque de pénalités encourues, le groupe n'a pas connaissance de litiges ou passifs éventuels dont l'impact sur les états financiers pourrait être significatif et qui n'aurait pas été pris en compte dans l'établissement des comptes consolidés au 30 septembre 2009.

h) Droit individuel de formation :

Le groupe a maintenu en IFRS le traitement en normes françaises du droit individuel à la formation, conformément à l'avis n° 2004-F du 13 octobre 2004 du comité d'urgence du CNC relatif à la « comptabilisation du droit individuel à la formation – DIF ». Les dépenses engagées au titre du DIF constituent une charge de la période et ne donnent lieu à aucun provisionnement. Mention est faite dans l'annexe du volume d'heures à la clôture de l'exercice de la part ouverte des droits avec indication du volume d'heures n'ayant pas fait l'objet de demandes de la part des salariés. Dans quelques cas limités (demande de congés individuel de formation (« CIF ») ou en cas de licenciement ou démission) où ces dépenses ne peuvent être considérées comme rémunérant des services futurs, l'engagement à court terme en résultant est provisionné dans les comptes de l'exercice, dès que l'obligation à l'égard du salarié devient probable ou certaine.

Au 30 septembre 2009 :

- Volume d'heures de la part ouverte des droits : 68 515 heures

- Volume d'heures n'ayant pas fait l'objet de demandes de la part des salariés : 68 474 heures

V.- Informations relatives aux parties liées

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de Signaux Girod S.A. et des filiales énumérées dans la note VII.

La S.A.S. L'action Girod est l'ultime société mère du groupe.

Il n'y a pas eu de transaction entre la société L'Action Girod et les sociétés du groupe au cours de cet exercice.

Les transactions entre la société mère Signaux Girod et ses filiales consolidées par intégration globale, qui sont des parties liées, ont été éliminées en consolidation et ne sont pas présentées dans cette note.

Le tableau suivant fournit le montant total des transactions conclues avec les parties liées sur l'exercice :

	Créances	Dettes	Produits	Charges
Entreprises qui ont une influence notable sur le groupe :				
Société Familiale de Gestion Girod (S.F.G.P.G.)		150	2	487
Entreprises associées :				
Ringway Signs				
SRU		3		31
Coentreprises :				
ASES	52		86	10
Defrain Signalisation	5		4	6
ESI			106	38
GSR	10	1	34	7
TTS	39	184	266	732
TTS Invest				2

Termes et conditions des transactions avec les parties liées :

Les ventes et les achats avec les parties liées sont réalisés aux prix de marché. Les soldes en cours à la fin de l'exercice ne sont pas garantis, ne sont pas porteurs d'intérêts et les règlements se font en trésorerie. Il n'y a pas eu de garanties fournies ou reçues pour les créances et les dettes sur les parties liées. Pour l'exercice clos le 30 septembre 2009, le Groupe n'a constitué aucune provision pour créances douteuses relative aux montants dus par les parties liées (au 30 septembre 2008 : 0 €). Cette évaluation est effectuée lors de chaque exercice en examinant la situation financière des parties liées ainsi que le marché dans lequel elles opèrent.

Transactions avec d'autres parties liées :

Rémunération du personnel dirigeant du groupe :

	30/09/09	30/09/08
Avantages à court terme	647	591
Avantages postérieurs à l'emploi		
Autres avantages à long terme		
Indemnités de fin de contrat de travail		
Paiement en action		
Total des rémunérations au personnel dirigeant	647	591

Ces rémunérations concernent les quatre membres du directoire et deux des membres du conseil de surveillance.

VI.- Gestion du risque financier

Risque de taux d'intérêt

L'exposition du Groupe au risque de variation des taux d'intérêt du marché est liée à l'endettement financier à long terme du Groupe, à taux variable. L'endettement à long et moyen terme auprès des établissements de crédit, emprunts classiques et emprunts correspondant à des contrats de crédit bail ou de location financement, se répartit de la façon suivante :

- Emprunts à taux fixe : 26 %
- Emprunts à taux variable : 69 %
- Emprunts à taux variable avec taux plafond garanti : 5 %

Le tableau ci-dessous présente la sensibilité du résultat avant impôt du Groupe à une variation raisonnable dans les taux d'intérêt, toutes autres variables étant constantes par ailleurs (impact sur les emprunts à taux variable). Les capitaux propres du Groupe ne sont pas affectés.

	Augmentation / Diminution en points de base	Effet sur le résultat avant impôt (K€)
30/09/2009		
Europe	+ 15	- 13
Canada	+ 20	- 1
Europe	- 10	+ 9
Canada	- 15	+ 1
30/09/2008		
Europe	+ 15	- 11
Canada	+ 20	- 2
Europe	- 10	+ 7
Canada	- 15	+ 1

Le groupe n'a pas recours à des instruments de couverture.

Risque de change

La plus grande partie du chiffre d'affaires du groupe est réalisée en euros.

Les filiales étrangères hors de la zone euro réalisent l'essentiel de leur chiffre d'affaires dans leur monnaie nationale.

L'endettement des filiales hors zone euro est réalisé dans la devise de leurs pays respectifs.

Le sous-groupe canadien qui représente 5.6 % du chiffre d'affaires du groupe réalise l'ensemble de son chiffre d'affaires en dollars canadiens. Cette devise a présenté les taux de conversion suivant au cours de l'exercice :

- taux d'ouverture : 0.668 €
- taux de clôture : 0.637 €
- taux moyen : 0.627 €

Le chiffre d'affaires réalisé par les filiales européennes hors zone euro représente 4.04 % du chiffre d'affaires total. L'incidence éventuelle sur le groupe, des variations de change subies par ces filiales est très faible.

Le tableau suivant présente la sensibilité du résultat avant impôt (liée aux variations de juste valeur des actifs monétaires) et des capitaux propres (liée aux variations de juste valeur des contrats à terme et aux couvertures d'investissements nets) du Groupe à une variation raisonnable du taux de change du dollar canadien, toutes autres variables étant constantes par ailleurs.

	Augmentation / Diminution du cours du CAD	Effet sur le résultat avant impôt (K€)	Effet sur les capitaux propres (K€)
30/09/2009	+ 5 %	46	- 92
	- 5 %	- 46	92
30/09/2008	+ 5 %	- 67	- 30
	- 5 %	67	30

Le groupe n'a pas recours à des instruments de couverture.

Risque de crédit

Le Groupe n'entretient de relations commerciales qu'avec des tiers dont la santé financière est avérée. La plus grande partie du chiffre d'affaires du groupe est réalisée avec des collectivités territoriales et des organismes du secteur public.

Pour le reste du chiffre d'affaires, la politique du Groupe est de vérifier la santé financière de tous les clients qui souhaitent obtenir des conditions de paiement à crédit. De plus, les soldes clients font l'objet d'un suivi permanent et par conséquent, l'exposition du Groupe aux créances irrécouvrables n'est pas significative.

Le risque de crédit relatif aux autres actifs financiers du Groupe, concerne essentiellement les actifs disponibles à la vente, pour lesquels l'exposition du groupe est liée aux défaillances éventuelles des tiers concernés, avec une exposition maximale égale à la valeur comptable de ces actifs.

Quant à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, ils sont principalement composés de SICAV monétaires de trésorerie.

Risque sur le cours des métaux

Notre activité de fabrication de panneaux de signalisation est essentiellement consommatrice d'aluminium et d'acier. Les évolutions subies des cours de ces métaux ont une influence directe sur les prix de revient de nos produits.

Les services achats des entités qui travaillent directement ces métaux, à savoir le site de Bellefontaine, siège de la SA Signaux Girod pour la France, et les sites de production des filiales étrangères, veillent à assurer, un approvisionnement régulier au cours le plus favorable.

Risque de liquidité

La situation de trésorerie nette du Groupe est positive de 10 851 K€.

En France, 29 filiales sont liées par un contrat de centralisation de trésorerie avec la SA Signaux Girod. Ce contrat permet de faire remonter dans un compte centralisateur tenu par la société tête de groupe, la trésorerie des filiales excédentaires, et d'alimenter les comptes bancaires des filiales qui présentent un besoin de trésorerie. Ces opérations donnent lieu à une rémunération, calculée sur le montant des sommes reçues ou prêtées, à un taux qui varie en fonction du marché. La trésorerie excédentaire nette centralisée par la SA Signaux Girod est placée en SICAV monétaires de trésorerie.

Les filiales étrangères gèrent leur trésorerie, excédentaire ou non de façon autonome. Toutefois, la société mère est parfois amenée à donner sa caution en garantie des découverts accordés par les organismes bancaires à certaines de ces filiales.

Instruments financiers inscrits au bilan

	30/09/2009		Ventilation par catégorie d'instruments			
	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente.	Prêts et créances	Dettes au coût amorti
Actifs financiers disponibles à la vente	65	65		65		
Autres actifs long terme	385	385			385	
Clients et autres débiteurs	44 277	44 277			44 277	
Autres actifs courants	4 112	4 112			4 112	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14 171	14 171	14 171			
Total actifs financiers	63 010	63 010	14 171	65	48 774	
Passifs financiers non courants	15 071					15 071
Passifs financiers courants	7 253					7 253
Fournisseurs et autres créditeurs	11 765					11 765
Autres passifs courants	13 597					13 597
Total passifs financiers	47 686					47 686

	30/09/2008		Ventilation par catégorie d'instruments			
	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente.	Prêts et créances	Dettes au coût amorti
Actifs financiers disponibles à la vente	73	73		73		
Autres actifs long terme	315	315			315	
Clients et autres débiteurs	43 310	43 310			43 310	
Autres actifs courants	3 347	3 347			3 347	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	17 422	17 422	17 422			
Total actifs financiers	64 467	64 467	17 422	73	46 972	
Passifs financiers non courants	14 234					14 234
Passifs financiers courants	8 892					8 892
Fournisseurs et autres créditeurs	14 015					14 015
Autres passifs courants	13 053					13 053
Total passifs financiers	50 194					50 194

VII.- Liste des entités consolidées et méthodes de consolidation

	R.C.S.	Méthode		% d'intérêt	
		30/09/09	30/09/08	30/09/09	30/09/08
Romain Chelle	646 950 519	I.G.	I.G.	100.00	100.00
Languedoc Roussillon Signalisation	338 395 858	I.G.	I.G.	100.00	100.00
Signalisation Catalane	342 732 500	I.G.	I.G.	100.00	100.00
Alp Signalisation	350 050 308	I.G.	I.G.	100.00	100.00
Armoricaine de Signalisation	349 119 602	I.G.	I.G.	100.00	100.00
Tarn Aveyron Signalisation	351 552 328	I.G.	I.G.	100.00	100.00
Signalisation Audoise	352 825 244	I.G.	I.G.	100.00	100.00
Signalisation Centrale	338 629 520	I.G.	I.G.	100.00	100.00
Signaux Girod Alsace (1)	377 692 496	I.G.	I.G.	100.00	100.00
Signaux Girod Bourgogne	381 465 038	I.G.	I.G.	100.00	100.00
Burrial	060 500 576	I.G.	I.G.	50.00	50.00
Saône et Loire Signalisation	390 788 362	I.G.	I.G.	100.00	100.00
Girod Line	388 896 201	I.G.	I.G.	100.00	100.00
Rangheard	959 502 345	I.G.	I.G.	100.00	100.00
Ile de France Signalisation	332 201 458	I.G.	I.G.	100.00	100.00
Infotonic Girod	348 038 274	I.G.	I.G.	99.99	99.99
Lacgir	332 201 441	I.G.	I.G.	99.00	99.00
S.N.S.V. Portugal		I.G.	I.G.	51.00	51.00
Senales Girod Espagne		I.G.	I.G.	99.88	99.88
Alfa Girod Hongrie		I.G.	I.G.	67.68	67.68
I.R.S.(2) Royaume Uni		I.G.		50.00	
Summum Canada		I.G.	I.G.	100.00	100.00
Signabec Canada		I.G.	I.G.	100.00	100.00
S.S.S. Canada		I.G.	I.G.	100.00	100.00
T.M.S. Canada		I.G.	I.G.	100.00	100.00
S.F.L.	304 635 337	I.G.	I.G.	99.95	99.95
Gipel (3)	301 422 358	I.G.	I.G.	100.00	99.28
S.E.L. (3)	389 159 823	I.G.	I.G.	100.00	99.71
Idol (4)	408 471 191	I.G.	I.G.	99.55	99.55
Signaux Girod Nord de France (5)	316 752 807	I.G.	I.G.	100.00	100.00
Est Girod	432 478 162	I.G.	I.G.	100.00	100.00
Girod Signal 88	432 840 288	I.G.	I.G.	100.00	100.00
Signaux Girod Ouest	442 213 724	I.G.	I.G.	100.00	100.00
GS Plus Rép. Tchèque		I.G.	I.G.	99.88	99.88
Girod Filiales France	443 137 955	I.G.	I.G.	100.00	100.00
Girod International	443 137 021	I.G.	I.G.	100.00	100.00
Girod Sociétés Spécialisées	481 957 041	I.G.	I.G.	100.00	100.00
Takyado (6)	438 379 646		I.G.		100.00
Atech	339 707 143	I.G.	I.G.	100.00	100.00
L'Appentière Fleurie	384 205 175	I.G.	I.G.	100.00	100.00
A.S.E.S.	389 354 127	I.P.	I.P.	50.00	50.00
Concept Urbain	322 746 603	I.G.	I.G.	100.00	100.00
S.I.P.	971 500 723	I.G.	I.G.	100.00	100.00
Signaux Girod Méditerranée	513 354 357			100.00	
Signaux Girod Services Routiers	512 268 228			100.00	
Signaux Girod La Réunion	515 340 693			100.00	
E.S.I. (7)	384 921 540	I.G.	I.P.	100.00	49.00
Defrain Signalisation	380 766 436	I.P.	I.P.	49.90	49.90
TTS	398 379 214	I.P.	I.P.	48.97	48.97
TTS Invest	437 770 498	I.P.	I.P.	50.00	50.00
GSR Girod Semnalizare Rutiera Roumanie		I.P.	I.P.	50.00	50.00
A.M.O.S. (8)	513 325 795	M.E.		49.00	
SRU	450 661 632		M.E.	20.00	20.00
Ringway Signs Royaume Uni		M.E.	M.E.	49.00	49.00
Actual	347 636 938	N.C.	N.C.	49.00	49.00
T.V.B. Allemagne		N.C.	N.C.	100.00	100.00
Groupe AIRESS	311 700 629	N.C.	N.C.	20.00	20.00

IG = Intégration globale IP = Intégration proportionnelle ME = Mise en équivalence NC = Non consolidée

- (1) Ancienne dénomination sociale : Application 2000
- (2) Constitution de la société I.R.S. en juin 2009
- (3) Rachat de la totalité des titres GIPEL et SEL par SFL et dissolution des sociétés GIPEL et SEL par Transmission Universelle du Patrimoine à la société SFL en mai 2009
- (4) Clôture de la liquidation en septembre 2009
- (5) Ancienne dénomination sociale : Picardie Signalisation
- (6) Absorption de TAKYADO par ATECH en septembre 2008
- (7) Rachat de la totalité des titres ESI par Signaux Girod Nord de France (ancienne dénomination : Picardie Signalisation) en avril 2009 et dissolution de la société ESI par Transmission Universelle du Patrimoine à la société Signaux Girod Nord de France en juin 2009
- (8) Société A.M.O.S. constituée en Mai 2009

VIII.- Informations environnementales

Depuis le 13 octobre 2006, l'établissement de Bellefontaine siège de la SA Signaux Girod est certifié ISO 14001 version 2004. Cette certification qui a notamment pour objectif une conformité réglementaire dans les domaines suivant : air, eau, bruit, déchets, zone d'atmosphère explosive, foudre, groupes froids, transports et I.C.P.E. (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement), atteste de notre très fort engagement pour la protection de l'environnement.

L'ensemble du personnel a été sensibilisé aux impacts environnementaux liés aux activités de l'entreprise et aux comportements à adopter pour éviter toute pollution. De nombreux indicateurs permettent de maîtriser le système mis en place.

Dans le cadre de cette certification, pour laquelle nous entretenons une veille réglementaire, des actions sont réalisées afin de satisfaire notre volonté d'amélioration continue.

A la suite du site de Bellefontaine, notre filiale Concept Urbain (mobilier urbain) a entamé une démarche de certification ISO 14001 par étapes.

Pour l'ensemble des filiales, des actions liées à l'environnement ont été mises en œuvre, avec notamment :

- la formalisation d'une trame d'audit « spécifique environnement » reprenant les exigences réglementaires et celles propres au groupe Girod
- le lancement de ces « audits environnement » avec pour objectif la réalisation annuelle d'un audit pour chaque filiale
- la mise à jour de certains sites classés I.C.P.E.
- localement une gestion des déchets (tri, collecte et suivi)
- et pour certains produits la diminution des déchets à la source (emballages des produits...)

IX.- Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

En France :

En octobre 2009 :

Changement de dénomination sociale de la Société Armoricaine de Signalisation à Avranches (50) qui devient Signaux Girod Nord Ouest.

Changement de dénomination sociale de la société Girod Signal 88 à Chavelot (88) qui devient Signaux Girod Lorraine, et transfert de l'activité dans de nouveaux locaux construits à cet effet et dont le propriétaire est la SA Signaux Girod.

Changement de dénomination sociale de la société Rangheard Signalisation à Décines (69) qui devient Signaux Girod Rhône Alpes.

La société Signaux Girod Rhône Alpes à Décines (69) rachète une branche d'activité du fonds de commerce de la société Girod Line (établissement de Vaux en Velin).

La société Signaux Girod Rhône Alpes à Décines (69) rachète une branche d'activité du fonds de commerce de la société SFL (établissement de Brignais).

La société Signaux Girod Nord De France à Amiens (80), rachète deux branches d'activité du fonds de commerce de la société Girod Line situées à Coquelles (62) et à Saint Laurent Blangy (62).

En novembre 2009 :

Transfert du siège social de la société Signaux Girod Services Routiers de Bellefontaine (39) à Arbois (39).

En décembre 2009 :

La société Signaux Girod Services Routiers (39) rachète :

- A la société Signalisation Flasherie Location (SFL) une branche d'activité de son fonds de commerce (établissement de Monéteau – 89)
- A la société Girod Line une branche d'activité de son fonds de commerce (établissement situé à Arbois – 39).
- A la société Signaux Girod SA une branche d'activité de pose de signalisation routière du site de Bellefontaine.

Achat par la société Signaux Girod SA d'un immeuble sis à Jossigny (77) destiné à être donné en location à la société Signaux Girod Ile de France pour y exploiter un établissement secondaire.

A l'étranger :

En octobre 2009 :

Rachat par la société Girod International de 50 % des titres de la société roumaine Girod Semnalizare Rutiera (GSR). Suite à ce rachat, Girod International détient 100 % du capital de GSR.

En décembre 2009 :

Achat de 90 % des titres de la société Lettone SIA M-2 située à Riga.

Cette société est leader dans son pays dans le domaine du marquage routier, de l'installation, et de la signalisation sur routes et autoroutes.

VI. - Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Signaux Girod, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 30 septembre 2009 ont été réalisées dans un contexte présentant une difficulté certaine à appréhender les perspectives économiques. C'est dans ce contexte que, conformément aux dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce, nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance :

Estimations comptables

Votre groupe apprécie à chaque clôture :

- le montant des provisions pour risques et charges, comme cela est décrit en notes II.2 et III.15 de l'annexe,
- la valeur recouvrable des actifs, comme cela est décrit en note II.3.10 de l'annexe,
- la détermination et l'évaluation des écarts d'acquisition, comme cela est décrit en notes II.3.8 et III.3 de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par votre société et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction. Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Lons-le-Saunier et Lyon, le 29 janvier 2010

Les Commissaires aux Comptes

PLURIS AUDIT
Jean-François Ganne

ERNST & YOUNG
Mohamed Mabrouk

B.- Comptes sociaux.

I. - Bilan au 30 septembre 2009
(Montants exprimés en milliers d'euros)

Actif	Note	30/09/2009	30/09/2008
Actif immobilisé			
Immobilisations incorporelles		734	801
Immobilisations corporelles nettes		25 997	23 075
Immobilisations financières		22 028	22 461
Dont : Titres de participations		15 266	15 266
Créances rattachées		6 755	7 188
Total Actif immobilisé	1	48 759	46 337
Actif circulant			
Stocks et en-cours	2	4 195	4 707
Clients et comptes rattachés	3	9 917	12 929
Autres créances et comptes de régularisation	3	13 987	10 033
Disponibilités	6	9 989	13 009
Comptes de régularisation	3-8	308	282
Total Actif circulant		38 396	40 960
Total actif		87 155	87 297

Passif	Note	30/09/2009	30/09/2008
Capital social		14 808	14 808
Réserve légale		1 481	1 481
Autres réserves		32 161	30 328
Résultat net		7 466	7 528
Situation nette		55 916	54 145
Subventions		55	60
Provisions règlementées	5	8 476	7 682
Capitaux propres	4	64 447	61 887
Provisions pour risques et charges	5	2 251	2 342
Dettes financières	6	14 361	14 119
Fournisseurs et comptes rattachés	7	3 332	5 588
Autres dettes et comptes de régularisation	7-8	2 764	3 361
Passif circulant		20 457	23 068
Ecart de conversion passif			
Total passif		87 155	87 297

II. – Compte de résultat
(Montants exprimés en milliers d'euros)

	Note	30/09/2009	30/09/2008
Produits d'exploitation :			
Chiffre d'affaires	10	33 938	42 979
Production stockée		- 215	- 386
Reprise de provisions et transfert de charges		1 093	1 278
Autres produits		40	49
Total des produits d'exploitation		34 856	43 920
Charges d'exploitation :			
Achats matières premières et autres approvisionnements		12 137	17 616
Variation des stocks		283	185
Autres achats et charges externes		5 923	6 344
Impôts, taxes et versements assimilés		1 077	997
Salaires et traitements		6 741	6 913
Charges sociales		2 466	2 480
Dotations aux amortissements et provisions		1 718	1 645
Autres charges		1	48
Total des charges d'exploitation		30 346	36 228
Résultat d'exploitation		4 510	7 692
Résultat financier	11	4 572	2 817
Résultat courant		9 082	10 509
Résultat exceptionnel	12	- 731	- 1 129
Participation des salariés		- 44	- 268
Impôts sur les bénéfices	14	- 841	- 1 584
Résultat net de l'exercice		7 466	7 528
Résultat par action (en Euros)		6.55	6.61
Résultat dilué par action (en Euros)		6.55	6.61
Nombre d'actions		1 139 062	1 139 062
Nombre d'actions diluées		1 139 062	1 139 062

III. – Tableau des flux de trésorerie

	30/09/09	30/09/08
Résultat net	7 466	7 528
Amortissements et provisions nets	2 352	798
Plus ou moins values	13	1 935
Subventions virées au résultat	- 9	- 10
Variation du Besoin en Fonds de Roulement d'exploitation	821	5 137
= Flux de trésorerie d'exploitation (A)	10 643	15 388
Distributions mises en paiement	- 5 695	- 5 695
Remboursement de dettes financières	- 397	- 610
Variation avances et cash pooling	- 7 444	
Besoin de trésorerie	- 13 536	- 6 305
Variation avances et cash pooling		1 631
Augmentation des dettes financières	4 160	28
Dégagement de trésorerie	4 160	1 659
= Flux de trésorerie financement (B)	- 9 376	- 4 646
Acquisition immobilisations incorporelles	- 92	- 341
Acquisition immobilisations corporelles	- 4 449	- 3 100
Acquisition de titres de participation		
Créances rattachées participation et autres immobilisations financières		- 499
Créances et dettes sur immobilisations	- 207	- 326
Besoin de trésorerie	- 4 748	- 4 266
Cession, désinvestissement, subvention d'investissement	11	8
Créances rattachées participation et autres immobilisations financières	450	60
Dégagement de trésorerie	461	68
= Flux de trésorerie investissement (C)	- 4 287	- 4 198
Trésorerie début	13 006	6 462
Trésorerie fin	9 986	13 006
Flux net de trésorerie (A+B+C)	- 3 020	6 544

IV. – Principes et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1. – Immobilisations incorporelles et corporelles.

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à leur coût d'acquisition ou leur coût de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

Les immobilisations incorporelles sont constituées essentiellement de logiciels et de licences informatiques.

Les durées d'utilisation généralement retenues sont les suivantes :

- Logiciels : 5 à 8 ans
- Constructions, agencements et aménagements des constructions : 15 à 50 ans
- Matériels et outillages industriels : 5 à 30 ans
- Matériels de transports : 5 à 13 ans
- Matériels de bureau et matériels informatiques : 6 à 8 ans
- Mobiliers de bureau : 10 à 20 ans

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé ont été le cas échéant dépréciés par voie de provision pour tenir compte de la valeur actuelle de ces biens.

La totalité de la dotation aux amortissements de l'exercice est inscrite au compte de dotation aux amortissements d'exploitation.

L'écart constaté entre la dotation aux amortissements calculée sur la durée d'utilité des biens et la dotation calculée selon la durée d'usage admise fiscalement est enregistrée en « provision règlementée pour amortissements dérogatoires » et comptabilisée en charges exceptionnelles.

2. – Immobilisations financières.

La valeur brute est constituée du coût d'achat hors frais accessoires. Une provision est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute des titres. La valeur d'inventaire des titres de participation est égale, d'une manière générale, à la quote-part de situation nette de la filiale que ces titres représentent. Il est également tenu compte du potentiel économique et financier des filiales.

3. – Stocks et en-cours.

Les matières et marchandises ont été évaluées par la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Les produits et en-cours de production ont été évalués à leur coût de production, comprenant :

- coût d'achat matières,
- coût direct de production,
- coût indirect de production.

Ces éléments ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte du cours du jour ou de la valeur de réalisation à la date de clôture de l'exercice.

4. – Créances et dettes.

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

5. – Valeurs mobilières de placement.

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur valeur d'acquisition. Elles sont constituées par des SICAV de trésorerie.

6. – Provisions pour risques et charges.

Ces provisions sont destinées à couvrir les risques et charges que des événements survenus ou en cours rendent probables.

7. – Impôts.

La société Signaux Girod est à la tête d'un groupe d'intégration fiscale formé avec les sociétés Infotonic, S.F.L, Romain Chelle, Languedoc Roussillon Signalisation, Signalisation Catalane, Alp'Signalisation, Armoricaïne de Signalisation, Tarn Aveyron Signalisation, Signalisation Audoise, Signalisation Centrale, Signaux Girod Alsace (*ancienne dénomination : Application 2000*), Signaux Girod Bourgogne, Saône et Loire Signalisation, Rangheard, Signaux Girod Ile de France, Signaux Girod Nord de France (*ancienne dénomination : Picardie Signalisation*), Est Girod, Girod Signal 88, Signaux Girod Ouest, Girod Filiales France, Girod International, Girod Line, Girod Sociétés Spécialisées, Atech, Concept, S.I.P. (soit 27 sociétés).

L'économie d'impôt qui résulte de l'intégration des filiales déficitaires est conservée par la société tête de Groupe.

8. – Faits marquants et analyse objective sur l'évolution des affaires et des résultats.

Activité de la SA Signaux Girod (en milliers d'euros)

	2008/2009	2007/2008	Variation
Chiffre d'affaires Production hors groupe	15 207	21 146	- 28.1 %
Chiffre d'affaires Production groupe	16 993	20 157	- 15.7 %
Chiffre d'affaires Services	1 738	1 676	3.7 %
Total Chiffre d'affaires	33 938	42 979	- 21.0 %

Résultats de la SA Signaux Girod (en millions d'euros)

	2008/2009	2007/2008	Variation
Chiffre d'affaires Production +/- variation production stockée	32.0	40.9	- 21.8 %
Chiffre d'affaires Services	1.7	1.7	
Chiffre d'affaires total +/- variation production stockée	33.7	42.6	- 20.9 %
Marge brute sur chiffre d'affaires total	21.3	24.8	- 14.1 %
Taux de marge brute	63.2 %	58.2 %	
Valeur ajoutée	15.4	18.8	- 18.1 %
Taux de valeur ajoutée	45.6 %	44.2 %	
Excédent brut d'exploitation	5.1	8.1	- 37.0 %
Taux d'excédent brut d'exploitation	15.1 %	19.0 %	
Résultat net	7.5	7.5	

Le chiffre d'affaires réalisé par le groupe Girod au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2009 s'élève à 129,8 M€, en baisse de 6,5 % sur douze mois contre une baisse de 11,8 % sur le premier semestre.

Le chiffre d'affaires du groupe retrouve le même niveau que celui de l'exercice 2006/2007 qui s'élevait à 129.9 M€.

En France le chiffre d'affaires a été en recul de 7,6 % sur 12 mois alors qu'il avait baissé de 14,1 % sur le premier semestre. Cette évolution est le résultat des retards constatés sur le début de l'exercice dans les prises de commandes non totalement rattrapés sur le second semestre.

En Europe (hors France), le chiffre d'affaires baisse de 9,2 % en raison de la réduction des budgets des administrations et collectivités en Espagne et au Portugal.

Au Canada, le chiffre d'affaires augmente de 23,8 % sur cet exercice grâce à la bonne tenue du marché et à la meilleure organisation de notre filiale.

Le résultat opérationnel courant s'élève à 13.0 millions d'euros contre 17.6 millions d'euros pour l'exercice précédent.

Le résultat opérationnel ressort à 13.7 millions au 30 septembre 2009 contre 17.4 millions au 30 septembre 2008.

Le résultat financier ressortant à - 0.5 millions d'euros pour cet exercice traduit bien le faible endettement net du groupe qui reste inférieur à 10 % de ses capitaux propres.

Le résultat net de l'exercice, part du groupe, est de 9.1 millions pour l'exercice 2008/2009 contre 10.7 millions pour l'exercice 2007/2008.

V. – Notes
(Montants exprimés en milliers d'euros)

1. - Actif immobilisé

Valeurs brutes	30/09/08	Acquisitions	Cessions et virements	30/09/09
Fonds de commerce	52	2		54
Autres immobilisations incorporelles	1 124	104	55	1 173
Immobilisations incorporelles	1 176	106	55	1 227
Terrains	1 914	388		2 302
Constructions	21 057	2 503		23 560
Installations techniques	8 073	693	7	8 759
Autres immobilisations	2 754	51	173	2 632
Immobilisations en cours	952	1 735	952	1 735
Autres	18	49	18	49
Immobilisations corporelles	34 768	5 419	1 150	39 037
Participations	26 727			26 727
Créances rattachées	10 020		451	9 569
Autres	40			40
Immobilisations financières	36 787		451	36 336
Total	72 731	5 525	1 656	76 600

Un fonds commercial d'émaillage sur support en pierre de lave d'une valeur de 2 K€ a été acquis au cours de cet exercice.

Le fonds commercial d'une valeur de 52 K€ acquis au cours de l'exercice 2002/2003 n'est pas déprécié au 30 septembre 2009.

Les créances rattachées à des participations (9 569 K€) sont toutes à moins d'un an à l'origine et sont dépréciées pour 2 814 K€ au 30 septembre 2009.

Les autres immobilisations financières (40 K€) sont à plus d'un an et sont dépréciées à hauteur de 33 K€ au 30 septembre 2009.

Amortissements et provisions	30/09/08	Dotations	Reprises	30/09/09
Immobilisations incorporelles	375	154	36	493
Terrains	158	28		186
Constructions	7 082	742		7 824
Installations techniques	3 013	510	6	3 517
Autres immobilisations corporelles	1 440	233	160	1 513
Immobilisations corporelles	11 693	1 513	166	13 040
Participations	11 461			11 461
Créances rattachées	2 832		18	2 814
Autres	33			33
Immobilisations financières	14 326		18	14 308
Total	26 394	1 667	220	27 841

Dotations aux amortissements	30/09/09	30/09/08
Immobilisations incorporelles	154	116
Terrains	28	27
Constructions	742	684
Installations techniques	510	480
Autres immobilisations corporelles	233	226
Immobilisations corporelles	1 513	1 417

Les dotations aux amortissements sont calculées en fonction des durées d'utilité retenues par la société suivant un mode linéaire.

L'écart constaté entre les amortissements calculés suivant les durées d'usage (amortissements linéaires ou dégressifs) et les amortissements calculés suivant les durées d'utilité est traité en provision réglementée et enregistré dans le compte « Amortissements dérogatoires » (cf. note 5).

2. - Stocks et En-cours

	30/09/09			30/09/08
	Brut	Provisions	Net	Net
Matières premières et approvisionnements	1 549	12	1 537	1 832
En-cours de production	1 836		1 836	2 009
Produits intermédiaires et finis	856	34	822	866
Total	4 241	46	4 195	4 707

3. - Créances d'Exploitation

	30/09/09			30/09/08
	Brut	Provisions	Net	Net
Clients et comptes rattachés	10 025	108	9 917	12 929
Autres créances	13 987		13 987	10 032
Charges constatées d'avance	308		308	282
Total	24 320	108	24 212	23 243

Les échéances des créances d'exploitation sont toutes à moins d'un an

4. - Capitaux Propres

	Capital	Résultat de l'exercice	Réserves	Subv. Invest.	Provision règlementées	Totaux capitaux propres
Situation nette au 30/09/07	14 808	7 310	30 194	70	6 555	58 937
Dividende distribué		- 5 695				- 5 695
Autres affectations du résultat		- 1 615	1 615			0
Résultat 30/09/08		7 528				7 528
Autres mouvements				-10	1 127	1 117
Situation nette au 30/09/08	14 808	7 528	31 809	60	7 682	61 887
Dividende distribué		- 5 695				- 5 695
Autres affectations du résultat		- 1 833	1 833			0
Résultat 30/09/09		7 466				7 466
Autres mouvements				- 5	794	789
Situation nette au 30/09/09	14 808	7 466	33 642	55	8 476	64 447

5. – Provisions

Provisions réglementées :

Conformément au règlement CRC 2002-10 du 12/12/2002 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs, les écarts constatés entre les amortissements calculés suivant la méthode de la durée d'utilité et les amortissements calculés suivant la méthode de la durée d'usage sont enregistrés en « provisions pour amortissements dérogatoires ».

Provisions réglementées	30/09/08	Dotations	Reprises	30/09/09
Provision amortissements dérogatoires	7 682	1 331	537	8 476
Dotations et reprises exceptionnelles		1 331	537	

Autres provisions :

	30/09/08	Dotations	Reprises Utilisées	Reprises Non utilisées	30/09/09
Provisions pour risques et charges					
Provisions pour risque filiales					
Provisions sociales (1)	240	3		45	198
Provisions sur risques juridiques (2)	2 007			7	2 000
Provisions pour charges (3)	95		27	15	53
Total provisions pour risques et charges	2 342	3	27	67	2 251
Provisions pour dépréciations					
Titres de participation	11 461				11 461
Autres immobilisations financières	2 865			18	2 847
Stocks	33	46	33		46
Créances clients	106	2			108
Autres créances					
Total provisions pour dépréciations	14 465	48	33	18	14 462
Dont dotations et reprises					
D'exploitation		51	33		
Financières				18	
Exceptionnelles			27	67	

(1) Les provisions sociales constatées correspondent pour 62 K€ à l'estimation des sommes à payer au titre des médailles du travail évaluées en fonction de l'ancienneté des salariés sur une base actuarielle. Un accord d'entreprise conclu au cours de l'exercice précédent a fixé les modalités de calcul et de distribution des primes liées aux médailles du travail.

(2) Comprend la provision de 2 000 K€ enregistrée à la clôture de l'exercice 2005/2006, concernant un litige lié à la réglementation de la concurrence et représentant la meilleure estimation du risque de pénalités encourues, qui n'a pas été modifiée, aucun élément nouveau n'étant intervenu.

(3) Les provisions pour charges se composent uniquement de provisions liées à des litiges pour 53 K€.

6. - Dettes Financières

	30/09/09	30/09/08
Emprunts et dettes financières		
Emprunts à long et moyen terme	5 630	1 867
Participation des salariés	982	869
Intérêts courus	40	38
Cash pooling passif	6 598	10 758
Concours bancaires courants	0	0
Divers	1 111	559
Total emprunts et dettes financières	14 361	14 119
Echéances		
Remboursables à moins d'un an	9 555	11 872
Remboursables à plus d'un an et moins de cinq ans	2 788	1 985
Remboursables à plus de cinq ans	2 018	262
Total emprunts et dettes financières	14 361	14 119
Emprunts et dettes financières	14 361	14 119
Valeurs mobilières de placement	- 6 827	- 12 518
Cash pooling actif	- 11 765	- 8 482
Disponibilités	- 3 162	- 491
Endettement net	- 7 393	- 7 372

7. - Dettes d'Exploitation

	30/09/09	30/09/08
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 332	5 588
Autres dettes d'exploitation	2 764	3 361
Total des dettes d'exploitation	6 096	8 949

Les échéances des dettes d'exploitation sont toutes à moins d'un an.

8. - Charges à payer – Produits à recevoir - Charges et Produits constatés d'avance

Charges à payer	30/09/09
Emprunts et dettes financières diverses	40
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	239
Dettes sur immobilisations	12
Clients avoirs à établir	13
Dettes fiscales et sociales	1 443
Autres charges à payer	8
Intérêts bancaires à payer	3
Total des charges à payer	1 758

Produits à recevoir	30/09/09
Clients factures à établir	577
Autres créances produits à recevoir	83
Total des produits à recevoir	660

	30/09/09
Charges constatées d'avance	308

	30/09/09
Produits constatés d'avance	251

9. - Eléments relevant de plusieurs postes du Bilan

	Entreprises liées	Participations
Immobilisations financières		
Participations	15 265	
Créances rattachées	6 713	42
Actif circulant		
Clients et comptes rattachés	3 568	187
Autres créances	12 041	
Dettes		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 268	97
Autres dettes	7 677	
Produits et charges financières		
Produits de participation	4 360	
Autres produits financiers	173	1
Charges financières	168	

10. - Chiffre d'affaires - Soldes Intermédiaires de Gestion

Chiffre d'affaires

	30/09/09	30/09/08	Variation
Chiffre d'affaires hors groupe	15 207	21 146	- 28.1
Chiffre d'affaires groupe	16 993	20 157	- 15.7
Chiffre d'affaires production	32 200	41 303	- 22.0
Prestations services	1 738	1 676	3.7
Chiffre d'affaires total	33 938	42 979	- 21.0

	30/09/09	30/09/08	Variation
Chiffre d'affaires France	33 051	41 466	- 20.3
Chiffre d'affaires Etranger	887	1 513	- 41.4

Soldes intermédiaires de gestion

	30/09/09	%	30/09/08	%
Chiffre d'affaires hors prestations services	32 200		41 303	
Production stockée	- 215		- 386	
Prestations services	1 738		1 676	
Production	33 723	100	42 593	100
Achats de matières premières et marchandises	- 12 137		- 17 616	
Variation de stocks	- 283		- 185	
Autres achats et charges externes	- 5 923		- 6 344	
Valeur ajoutée	15 380	45.61	18 448	43.31
Salaires et traitements	- 6 741		- 6 913	
Charges sociales	- 2 466		- 2 480	
Impôts et taxes	- 1 077		- 997	
Subventions d'exploitation	0		26	
Excédent brut d'exploitation	5 096	15.11	8 084	19.00
Reprises d'amortissements provisions et transferts de charges	1 093		1 278	
Autres produits	40		23	
Dotation aux amortissements	- 1 667		- 1 533	
Dotation aux provisions d'exploitation	- 51		- 112	
Autres charges	-1		- 48	
Résultat d'exploitation	4 510	13.37	7 692	18.06
Produits financiers	4 859		5 305	
Charges financières	- 287		- 2 488	
Résultat financier	4 572		2 817	
Résultat courant	9 082	26.93	10 509	24.67
Résultat exceptionnel	- 731		- 1 129	
Impôt sur les sociétés	- 841		- 1 584	
Participation des salariés	- 44		- 268	
Résultat net	7 466	22.14	7 528	17.67

11. - Résultat Financier

	30/09/09	30/09/08
Produits financiers		
Dividendes	4 360	2 543
Intérêts des comptes courants et créances (1)	202	363
Reprises sur amortissements et provisions	18	1 876
Autres	279	523
Total des produits financiers	4 859	5 305
Charges financières		
Dotations aux amortissements et provisions	0	0
Intérêts sur emprunts et assimilés	286	612
Perte sur créances rattachées à des participations	0	1 876
Autres	1	
Total des charges financières	287	2 488
Résultat financier	4 572	2 817

(1) comprend essentiellement la facturation des intérêts sur créances commerciales à plus de 90 jours pour les entreprises liées et les intérêts du cash pooling.

Dotations et reprises nettes sur provisions financières	30/09/09	30/09/08
NSL	18	
Airess		1 876
Total des dotations et reprises nettes sur provisions financières	18	1 876

12. - Résultat Exceptionnel et transferts de charges

Résultat exceptionnel	Produits	Charges	Net
Sur opérations de gestion	1	28	- 27
Sur opérations en capital	17	20	- 3
Amortissements et provisions	630	1 331	- 701
Résultat exceptionnel	648	1 379	- 731

Transferts de charges d'exploitation	30/09/09
Entretien et réparation	16
Véhicule	70
Contrats aidés	17
Formation	72
Refacturation charges filiales	845
Autres	40
Total des transferts de charges d'exploitation	1 060

13. - Capacité d'autofinancement

	2008/2009	2007/2008
Excédent brut d'exploitation	5 096	8 084
Autres produits et transferts de charges	1 100	1 206
Produits financiers	4 841	3 428
Produits exceptionnels	1	3
Autres charges	- 1	- 48
Charges financières	- 287	- 612
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	- 28	- 1
Participation des salariés	- 44	- 268
Impôts sur les sociétés	- 841	- 1 584
Capacité d'autofinancement	9 837	10 208

14. - Impôts – Accroissements, allègements de la dette future d'impôt et ventilation de l'impôt

Accroissements		
Provisions réglementées : Amortissements dérogatoires	8 476	
Accroissement de la dette future d'impôt		2 825
Allègements		
Provisions non déductibles		
- Participation des salariés	44	
- Organic	39	
Autres		
Total	83	
Allègement de la dette future d'impôt		28
Eléments de taxation éventuelle	0	
Accroissement de la dette future d'impôt		0

Ventilation de l'impôt	Résultat avant impôt	Impôt	Résultat net après impôt
Résultat courant	9 082	1 814	7 268
Résultat exceptionnel	- 775	- 973	198
Total	8 307	841	7 466

En l'absence d'intégration fiscale le montant de l'impôt à payer aurait été de 1 322 K€.

15. - Tableau des filiales et participations

	Capital	Autres capitaux propres	% de détention	Valeur brute titres	Valeur nette titres	Prêts avances bruts	Prêts avances nets	Dividende encaissé	Résultat	Chiffre affaires
Détenues à 50 % et plus										
Sas Girod Filiales France (1) Siret 443 137 955	7 265	730	100.00	7 265	7 265			4 739	3 856	500
Sas Girod International (1) Siret 443 137 021	6 200	- 3 883	100.00	6 200	6 200				1 699	
Sa Infotonic (1) Siret 348 038 274	2 774	- 2 913	99.99	2 743	0				0	
Sarl SFL (1). Siret 304 635 337	750	- 910	99.95	5 070	0				- 188	2 757
SAS Girod Sociétés Spécialisées (1) Siret 481 957 041	1 800	1 474	100.00	1 800	1 800	6 249	6 249		1 896	87
Détenues à moins de 50 %										
Sa Actual (2) Siret 347 636 938	50	NC	49.00	56	0	268	0		NC	NC
Sa Aïress (3) Siret 311 700 629			20.00	3 354	0				NC	NC
Sociétés étrangères										
T.V.B. (Allemagne) (4)	270	NC	100.00	232	0	2 120	0		NC	NC

Au 30 septembre 2009 les seules cautions accordées aux sociétés du groupe concernaient la sous-filiale canadienne SSS pour un montant de 3 501 K€ (5 500 KCAD) en couverture de concours bancaires et la sous filiale tchèque GS PLUS pour 86 K€.

(1) Sièges sociaux : 39400 Bellefontaine

(2) La Sarl Actual, (10 rue de la Haute Moline 10800 Saint Julien Les Villas) a fait l'objet d'une procédure de redressement judiciaire au mois de mai 2004. Les titres Actual ont été provisionnés en totalité, ainsi que les créances antérieures à cette procédure. La société Actual a été mise en liquidation judiciaire en novembre 2006.

(3) La SA Aïress a été mise en liquidation judiciaire en janvier 2004. La totalité des titres et des avances ont été provisionnés sur les exercices antérieurs.

(4) La société T.V.B. (Dortmund – Allemagne) a été mise en liquidation en fin d'année 2002. La totalité des titres et des avances ont été provisionnés sur les exercices antérieurs.

16. - Résultats des cinq derniers exercices

	2004/2005	2005/2006	2006/2007	2007/2008	2008/2009
Capital social.....	14 807 806	14 807 806	14 807 806	14 807 806	14 807 806
Nombre d'actions.....	1 139 062	1 139 062	1 139 062	1 139 062	1 139 062
Opérations et résultat de l'exercice.....					
Chiffre d'affaires hors taxes (K€).....	38 910	45 559	44 376	42 979	33 938
Résultat avant impôts, Participation, Amortissements et provisions (K€).....	9 894	10 470	11 112	10 136	10 719
Impôt sur les bénéfices (K€).....	1 333	2 863	2 286	1 584	841
Participation des salariés (K€).....	201	512	354	268	44
Résultat net (K€).....	5 340	4 887	7 310	7 528	7 466
Résultat distribué au cours de l'exercice, hors avoir fiscal (K€).....	2 448	2 448	2 448	5 695	5 695
Résultat distribué au titre de l'exercice, hors avoir fiscal (K€).....	2 448	2 448	5 695	5 695	5 695
Résultat par action.....					
Bénéfice net par action.....	4.69	4.29	6.42	6.61	6.55
Bénéfice après impôt, participation, avant dot. Amortissements et provisions	7.34	6.23	7.44	7.27	8.63
Dividende attribué à chaque action.....	2.15	2.15	5.00	5.00	5.00
Personnel.....					
Effectif moyen employé.....	242	243	245	241	240
Montant de la masse salariale, charges incluses (K€).....	9 000	9 701	9 359	9 393	9 207

17. - Rémunérations et effectifs

Effectif moyen	Cadres	Maîtrise	Employés	Ouvriers	Total
2007/2008	16	58	26	141	241
2008/2009	17	55	28	140	240

Le montant global des rémunérations versées aux dix personnes les mieux rémunérées de la société s'élève à 939 K€.

Rémunération des dirigeants :

	2008/2009	2007/2008
<i>Rémunérations brutes totales versées aux quatre membres du directoire</i>		
Par la SA Signaux Girod	358	368
Par les sociétés liées	242	175
<i>Rémunérations brutes versées aux membres du conseil de surveillance</i>	47	47

Les rémunérations brutes versées par la SA Signaux Girod sont des rémunérations fixes mensuelles.

Les rémunérations versées par les sociétés liées sont pour l'essentiel des rémunérations variables en fonction des résultats dégagés par le groupe.

18. - Engagements hors bilan

Aval et cautions (1)	5 479 K€
Indemnités de fin de carrière (2)	254 K€
Droit Individuel à la Formation D.I.F (volume d'heures acquises)	22 713 heures
Droit Individuel à la Formation D.I.F (volume d'heures de formation n'ayant pas donné lieu à demande)	22 668 heures

(1) dont : - entreprises liées et filiales : 3 587 K€
 - cautions bancaires sur marchés : 407 K€
 - dette garantie par des suretés réelles : emprunt bancaire, hypothèque immobilière : 1 485 K€.

(2) Elles ont fait l'objet d'un versement partiel à un organisme extérieur à l'entreprise. Le montant a été déterminé individu par individu en fonction des droits acquis à la clôture de l'exercice sur des bases actuarielles. Les hypothèses retenues sont les suivantes : Taux d'actualisation de 3.51%, taux de progression des salaires de 2.0 %, taux de turnover de 6.0 %. Au 30 septembre 2009, ces indemnités représentent un montant de 677 K€ sur lesquels 423 K€ ont déjà été versés.

19. - Crédit Bail

La société n'était liée par aucun contrat de crédit bail au cours de cet exercice.

20. - Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination : SAS L'ACTION GIROD
 Siège social : 39400 Bellefontaine

21. – Capital social

	30/09/08	Variation des actions à droit de vote double (1)	Actions créées ou remboursées	30/09/09
Nombre d'actions à droit de vote double	828 141	- 68 795		759 346
Nombre d'actions sans droit de vote double	310 921	68 795		379 716
Total	1 139 062	0		1 139 062

(1) L'article 31, alinéa 3, des statuts de la SA Signaux Girod précise : Un droit de vote double de celui conféré aux autres actions eu égard à la quotité du capital qu'elles représentent est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire.

La valeur nominale de l'action Signaux Girod est de 13 €.

Au cours de l'exercice, la société n'a mis en place aucun programme de rachat d'actions propres.

A la clôture de l'exercice, la société ne possédait aucune action propre.

22. – Obligations contractuelles

Les obligations contractuelles en matière :

- de dettes à long terme sont recensées dans la note 6 Dettes financières ;
- de lettres de crédit, garanties, sont recensées dans la note 18 Engagements hors bilan.

Les obligations contractuelles relatives aux contrats de locations simples portent sur les contrats de location de véhicules et se répartissent de la façon suivante :

Locations simples	Au 30/09/09	A moins d'un an	De un à cinq ans	A plus de cinq ans
Montant des échéances restant dues	120	81	39	0

23. - Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

En France :

En octobre 2009 :

Changement de dénomination sociale de la Société Armoricaine de Signalisation à Avranches (50) qui devient Signaux Girod Nord Ouest.

Changement de dénomination sociale de la société Girod Signal 88 à Chavelot (88) qui devient Signaux Girod Lorraine, et transfert de l'activité dans de nouveaux locaux construits à cet effet et dont le propriétaire est la SA Signaux Girod.

Changement de dénomination sociale de la société Rangheard Signalisation à Décines (69) qui devient Signaux Girod Rhône Alpes.

La société Signaux Girod Rhône Alpes à Décines (69) rachète une branche d'activité du fonds de commerce de la société Girod Line (établissement de Vaux en Velin).

La société Signaux Girod Rhône Alpes à Décines (69) rachète une branche d'activité du fonds de commerce de la société SFL (établissement de Brignais).

La société Signaux Girod Nord De France à Amiens (80), rachète deux branches d'activité du fonds de commerce de la société Girod Line situées à Coquelles (62) et à Saint Laurent Blangy (62).

En novembre 2009 :

Transfert du siège social de la société Signaux Girod Services Routiers de Bellefontaine (39) à Arbois (39).

En décembre 2009 :

La société Signaux Girod Services Routiers (39) rachète :

- A la société Signalisation Flasherie Location (SFL) une branche d'activité de son fonds de commerce (établissement de Monéteau – 89)
- A la société Girod Line une branche d'activité de son fonds de commerce (établissement situé à Arbois – 39).
- A la société Signaux Girod SA une branche d'activité de pose de signalisation routière du site de Bellefontaine.

Achat par la société Signaux Girod SA d'un immeuble sis à Jossigny (77) destiné à être donné en location à la société Signaux Girod Ile de France pour y exploiter un établissement secondaire.

A l'étranger :

En octobre 2009 :

Rachat par la société Girod International de 50 % des titres de la société roumaine Girod Semnalizare Rutiera (GSR). Suite à ce rachat, Girod International détient 100 % du capital de GSR.

En décembre 2009 :

Achat de 90 % des titres de la société Lettone SIA M-2 située à Riga.

Cette société est leader dans son pays dans le domaine du marquage routier, de l'installation, et de la signalisation sur routes et autoroutes.

C. – Rapport de gestion

I.- Données relatives aux comptes consolidés

1.- Evolution du chiffre d'affaires consolidé

	30/09/2009	30/09/2008	Variation %
Signalisation	129 813	138 793	- 6.5 %
Total	129 813	138 793	- 6.5 %
Signalisation France	107 280	116 124	- 7.6 %
Signalisation Etranger.	22 533	22 669	- 0.6 %
Total	129 813	138 793	- 6.5 %

2. - Contribution au résultat net consolidé

Nota: Les chiffres sont présentés conformément aux règles édictées par les normes IFRS.

Résultat sectoriel

30/09/2009	France	Europe	Canada	Total
Ventes de biens et services	107 431	15 074	7 308	129 813
Ventes inter-secteurs	- 151	151		
Total des produits des activités ordinaires	107 280	15 225	7 308	129 813
Résultat sectoriel	11 782	1 790	682	14 254
Autres produits et charges opérationnels				727
Charges non affectées				- 1 238
Charges financières nettes				- 501
Charge d'impôt sur le résultat				- 4 060
Quote-part dans le résultat des entreprises associées				149
Résultat net de l'exercice				9 331

Le résultat des sociétés mises en équivalence correspond à la quote-part du résultat consolidé de la société Ringway pour 126 K€, SRU pour 25 K€, et Amos pour – 2 K€.

30/09/2008	France	Europe	Canada	Total
Ventes de biens et services	116 304	16 587	5 902	138 793
Ventes inter-secteurs	- 180	180		0
Total des produits des activités ordinaires	116 124	16 767	5 902	138 793
Résultat sectoriel	17 920	1 976	- 828	19 068
Autres produits et charges opérationnels				-152
Charges non affectées				- 1 462
Charges financières nettes				- 448
Charge d'impôt sur le résultat				- 6 283
Quote-part dans le résultat des entreprises associées				324
Résultat net de l'exercice				11 067

Le résultat des sociétés mises en équivalence correspond à la quote-part du résultat consolidé de la société Ringway pour 247 K€ et SRU pour 77 K€.

3. - Données relatives aux filiales détenues directement

	R.C.S.	Chiffres d'affaires	Résultats nets
Infotonic Girod (1)	348038274	0	0
S.F.L	304635337	2 757	- 188
Girod Filiales France	443137955	500	3 856
Girod International	443137021	0	1 699
Girod Participations	481957041	87	1 896
T.V.B (2)	Allemagne	NC	NC
Groupe AIRESS (2)	311700629	NC	NC

(1) Société en liquidation amiable depuis juillet 2007.

(2) Sociétés en liquidation judiciaire.

II. - Données relatives à la société mère

1. - Evolution du chiffre d'affaires

L'évolution du chiffre d'affaires de Signaux Girod et sa répartition s'analyse comme suit :

En milliers d'euros	30/09/09	30/09/08	Variation
Chiffre d'affaires hors groupe	15 207	21 146	- 28.1 %
Chiffre d'affaires groupe	16 993	20 157	- 15.7 %
Prestations services	1 738	1 676	3.7 %
Total	33 938	42 979	- 21.0 %

2. - Contribution au résultat

La contribution s'analyse comme suit :

En milliers d'euros	30/09/09	30/09/08	Variation
Chiffre d'affaires	33 938	42 979	- 21.0 %
Production de l'exercice	33 723	42 593	
Production de l'exercice hors prestations	31 985	40 917	
Marge brute hors prestations	19 565	23 116	- 15.4 %
Taux de marge brute hors prestations	61.17 %	56.49 %	
Valeur ajoutée	15 380	18 448	- 16.6 %
Excédent brut d'exploitation	5 096	8 084	- 37.0 %
Résultat d'exploitation	4 510	7 692	- 41.4 %
Résultat financier	4 572	2 817	
Résultat exceptionnel	- 731	- 1 129	
Impôt sur les bénéfices	- 841	- 1 584	
Participation	- 44	- 268	
Résultat net	7 466	7 528	- 0.8 %

3. – Méthodes comptables

Il n'y a pas eu de changement de méthode comptable au cours de cet exercice par rapport à l'exercice précédent.

4. - Résultat financier

Eu égard à la situation nette de certaines sociétés, la direction du groupe a décidé de constituer ou/et de reprendre des provisions sur les postes concernés. Ces provisions ou/et reprises couvrent les dépréciations de certains titres de participation et des créances sur certaines filiales.

Les filiales ont remonté des dividendes à hauteur de 4 360 K€ contre 2 543 K€ au cours de l'exercice précédent.

5. - Dividende

Le résultat net social par action ressort cette année à 6.55 € contre 6.61 € en 2007/2008. Au niveau consolidé, en normes IFRS, il ressort à 8.0 € contre 9.47 € en 2007/2008.

Il est proposé à l'Assemblée Générale Ordinaire de distribuer un dividende de 5 € net par action.

Le dividende net distribué au titre des trois derniers exercices s'élevait à :

Exercice	Dividende par action	Nombre d'actions	Revenu global	Revenus distribués	
				Eligible à abattement 50 %	Eligible à abattement 40 %
2005/2006	2.15 €	1 139 062	2 448 983.30		2 448 983.50
2006/2007	5.00 €	1 139 062	5 695 310.00		5 695 310.00
2007/2008	5.00 €	1 139 062	5 695 310.00		5 695 310.00

6. - Actionnariat

Principal actionnaire nominatif connu au 31/12/2009 :

SAS Société Familiale de Gestion de Portefeuille Girod 63 %

Le personnel salarié de la société (et des sociétés du groupe) ne détient aucune participation au capital de la société dans le cadre des dispositifs d'épargne visés à l'article 225-102 du code de commerce.

Aucun plan de souscription ou d'achat d'actions n'a été mis en place au bénéfice des membres du personnel de la société.

7. - Mouvements sur actions propres

Au cours de l'exercice, la société n'a mis en place aucun programme de rachat d'actions propres.

A la clôture de l'exercice, la société ne possédait aucune action propre.

8. - Perspectives

Malgré un contexte économique difficile, nous prévoyons une progression du chiffre d'affaires du groupe de l'ordre de 4%.

Le résultat de l'exercice 2009/2010 devrait à nouveau être de bonne qualité.

9. - Evolution des participations

En France :

En octobre 2008 :

La société SFL rachète à des associés hors groupe, 30 parts sur les 4 473 parts composant le capital de la société GIPEL ; elle détient alors 100 % de ce capital.

La société SFL rachète 500 parts de la société SEL (10 à des associés hors groupe, 490 à la société GIPEL) portant ainsi sa participation à 100 % du capital de SEL.

En avril 2009 :

La société Picardie Signalisation a racheté la totalité des parts de la société ESI (49 % appartenant à la société Girod Sociétés Spécialisées, et 51 % appartenant à des associés hors groupe).

Constitution de la société Signaux Girod Services Routiers au capital de 50 K€ (siège social à Bellefontaine – 39) détenu en totalité par la société Girod Filiales France.

En mai 2009 :

Constitution de la société Signaux Girod Méditerranée au capital de 50 K€ (siège social à Flassans-sur-Issole - 83) détenu en totalité par la société Girod Filiales France.

Constitution de la société A.M.O.S. au capital de 10 K€ (siège social à Savenay – 44) détenu à 49 % par la société Girod Sociétés Spécialisées. Cette société est spécialisée dans les études de signalisation et plans de circulation.

La société Application 2000 à Colmar, rachète une branche d'activité du fonds de commerce de la société Girod Line (établissement de Colmar) et sa dénomination sociale devient Signaux Girod Alsace.

Transmission Universelle du Patrimoine des sociétés GIPEL et SEL après dissolution à la société SFL

En juin 2009 :

Transmission Universelle du Patrimoine de la société ESI après dissolution à la société Picardie Signalisation.

En juillet 2009 :

Changement de dénomination sociale de la société Picardie Signalisation qui devient Signaux Girod Nord de France.

En septembre 2009 :

Changement de dénomination sociale de la société Ile De France Signalisation à Equevilly (78) qui devient Signaux Girod Ile De France.

Constitution de la société Signaux Girod La Réunion au capital de 50 K€ (siège social Cambaie – Saint Denis de la Réunion).

Clôture de liquidation de la société IDOL

A l'étranger :

En juin 2009 :

Constitution de la société I.R.S. au capital de 200 K€ (siège social à Norfolk – Grande Bretagne) détenu à 50% par la société Girod International. I.R.S. est spécialisée dans la signalisation verticale et la distribution et l'installation de mobiliers urbains.

10. - Evénements survenus depuis la clôture de l'exercice

En France :

En octobre 2009 :

Changement de dénomination sociale de la Société Armoricaine de Signalisation à Avranches (50) qui devient Signaux Girod Nord Ouest.

Changement de dénomination sociale de la société Girod Signal 88 à Chavelot (88) qui devient Signaux Girod Lorraine, et transfère de l'activité dans de nouveaux locaux construits à cet effet et dont le propriétaire est la SA Signaux Girod.

Changement de dénomination sociale de la société Rangheard Signalisation à Décines (69) qui devient Signaux Girod Rhône Alpes.

La société Signaux Girod Rhône Alpes à Décines (69) rachète une branche d'activité du fonds de commerce de la société Girod Line (établissement de Vaux en Velin).

La société Signaux Girod Rhône Alpes à Décines (69) rachète une branche d'activité du fonds de commerce de la société SFL (établissement de Brignais).

La société Signaux Girod Nord De France à Amiens (80), rachète deux branches d'activité du fonds de commerce de la société Girod Line situées à Coquelles (62) et à Saint Laurent Blangy (62).

En novembre 2009 :

Transfert du siège social de la société Signaux Girod Services Routiers de Bellefontaine (39) à Arbois (39).

En décembre 2009 :

La société Signaux Girod Services Routiers (39) rachète :

- A la société Signalisation Flasherie Location (SFL) une branche d'activité de son fonds de commerce (établissement de Monéteau – 89)
- A la société Girod Line une branche d'activité de son fonds de commerce (établissement situé à Arbois – 39).
- A la société Signaux Girod SA une branche d'activité de pose de signalisation routière du site de Bellefontaine.

Achat par la société Signaux Girod SA d'un immeuble sis à Jossigny (77) destiné à être donné en location à la société Signaux Girod Ile de France pour y exploiter un établissement secondaire.

A l'étranger :

En octobre 2009 :

Rachat par la société Girod International de 50 % des titres de la société roumaine Girod Semnalizare Rutiera (GSR). Suite à ce rachat, Girod International détient 100 % du capital de GSR.

En décembre 2009 :

Achat de 90 % des titres de la société Lettone SIA M-2 située à Riga.

Cette société est leader dans son pays dans le domaine du marquage routier, de l'installation, et de la signalisation sur routes et autoroutes.

11. - Recherche et développement

Notre groupe concentre ses efforts sur des bureaux d'études internes qui travaillent sur des créations de nouveaux produits et sur des améliorations de l'existant.

Les frais de recherche et développement sont inscrits directement en compte de charges opérationnelles, en fonction de leur nature.

Pour la SA Signaux Girod, sur laquelle se concentre l'essentiel des efforts de développement du groupe, ces frais s'élèvent à 505 K€ pour l'exercice 2008/2009 contre 444 K€ pour l'exercice 2007/2008.

Les dépenses réalisées à ce titre au cours de cet exercice se sont élevées à 200 K€ pour la société TTS, 60 K€ pour la société ATECH et 22 K€ pour la société Concept Urbain.

III. - Relations humaines :

1. - Ventilation des effectifs

A la date du 30 septembre 2009, les effectifs du Groupe étaient de 1 178 personnes dont 298 à l'étranger. La répartition de ces effectifs est la suivante :

		Hommes	Femmes
France	SA Signaux Girod	179	59
	Filiales	478	164
Reste du monde		238	60

L'âge moyen au niveau du Groupe est de 39 ans.

Embauches	France	Reste du monde	Total
CDI	70	50	120
CDD	50	85	135
Total	120	135	255

Licenciements	France	Reste du monde	Total
Economiques	0	9	9
Autres	14	6	20
Total	14	15	29

2. - Organisation du temps de travail

Toutes les sociétés françaises du Groupe continuent de bénéficier d'accords de réduction du temps de travail. Les sociétés ont recours à l'utilisation de la modulation horaire permettant ainsi de limiter le recours aux heures supplémentaires, tout en garantissant une bonne qualité de services à leurs clients.

3. - Sous-traitance – Main d'œuvre extérieure

Le Groupe a recours, de manière marginale, à la sous-traitance et à la main d'œuvre extérieure dans son activité de production. En revanche, dans son activité de pose et montage des produits sur le terrain, il fait appel à des sous-traitants à certains moments de l'année pour faire face à des surplus d'activités. Ces travaux de prestations s'effectuent dans un cadre juridique réglementé et selon les normes en vigueur.

4. - Absentéisme et motifs

Au niveau mondial, les jours d'absentéisme et leurs motifs sont comme suit pour l'exercice 2008/2009 :

	Nombre de jours d'absence par motif					
	France		Reste du monde		Total	
	Nombre	Taux (1)	Nombre	Taux (1)	Nombre	Taux (1)
Maladie	5 483	2.36	1 395	2.16	6 878	2.33
Maternité	881	0.38	792	1.23	1 673	0.57
Accidents du travail	1 659	0.71	104	0.16	1 763	0.60
Accidents de trajet	54	0.02	0	0.00	54	0.02
Autres	1 091	0.47	281	0.43	1 372	0.46
Total jours d'absence	9 168	3.94	2 572	3.98	11 740	3.97

(1) Taux d'absentéisme = nombre de jours ouvrés d'absence / nombre de jours ouvrés x effectif annuel moyen x 100)

5. - Rémunérations et leur évolution

Le groupe s'est toujours efforcé de pratiquer une politique de rémunération globale, compétitive sur le marché et stimulante pour ses collaborateurs. Signaux Girod met l'accent sur une rémunération variable en fonction de la performance personnelle et/ou de l'entreprise, et permet à ses collaborateurs de partager les fruits de sa croissance à travers des systèmes d'intéressement, de participation et de primes.

Cette politique de rémunération vise à la fois à attirer compétences, talents et à être en ligne avec les objectifs du Groupe.

6. - Hygiène et sécurité

La sécurité au travail et la prévention en matière de maladies professionnelles sont des priorités pour toutes les sociétés du Groupe.

Afin de former et sensibiliser les collaborateurs à la sécurité au travail et au respect des obligations légales et réglementaires, les sociétés du Groupe ont veillé à fournir à tous leurs salariés des formations sur ces obligations, mais aussi sur les conditions d'utilisation des équipements et des services liés à leur poste de travail (tous les postes du site de Bellefontaine sont équipés de fiche de sécurité, révision régulière du document unique de sécurité, système de gestion informatisé du contrôle de conformité des systèmes de sécurité). Sur cet exercice, le Groupe a mis en place un « classeur sécurités » pour toutes les équipes intervenant sur des chantiers.

Nombre d'accidents du travail (avec arrêt)			
Années	France	Reste du monde	Total
2006/2007	51	43	94
2007/2008	66	51	117
2008/2009	54	35	89

7. - Formation

Conscient de l'importance de la formation et du développement des compétences de ses collaborateurs, Signaux Girod développe les compétences de ses salariés par des programmes de formation adaptés et répondant aux besoins de l'entreprise.

Les formations dispensées pour l'ensemble des sociétés du Groupe sont :

	France	Reste du monde	Total
Dépenses de formation (en milliers d'euros)	348	119	467
Nombre de bénéficiaires	321	107	428
Dépenses par bénéficiaire (en euros)	1 083	1 115	1 091
Pourcentage de la masse salariale (salaires bruts)	1.50 %	2.10 %	1.62 %

IV. - Analyse des risques

1. - Risques de marché

1.1 Risque de change :

La quasi totalité du chiffre d'affaires social est réalisé en euro, ce qui induit une absence de risque de change. Une part du chiffre d'affaires consolidé est réalisée par nos filiales étrangères en devises. La parité de ces devises a peu évolué au cours de l'exercice.

1.2 Risque de taux :

Les emprunts à long et moyen terme auprès des établissements de crédit, de la SA Signaux Girod, représentent 5 630 K€ au 30/09/09, et sont répartis de la façon suivante :

	Total	Echéance à moins d'un an	Echéance de un à cinq ans	Echéance à plus de cinq ans
Taux fixe	0	0	0	0
Taux variable	4 723	522	2 183	2 018
Taux variables avec garantie de taux	907	302	605	
Total des emprunts	5 630	824	2 788	2 018

Au cours de l'exercice, la charge d'intérêt s'est élevée à 69 K€.

2. - Risque industriel et lié à l'environnement

2.1 Environnement

Les données présentées ci-dessous concernent le site de Bellefontaine (principal site industriel français) pour la partie déchets et effluents. Pour la partie consommation, les données concernent le site de Bellefontaine et les filiales françaises du groupe (hors filiales en intégration proportionnelle).

Consommation, déchets et effluents

Consommation	Site de Bellefontaine	Filiales françaises
Eau de ville	3 169 m ³	6 576 m ³
Eau de source	5 058 m ³	
Electricité	2 643 683 KWH	1 930 475 KWH
Gaz naturel pour combustion	4 846 252 KWH	1 913 679 KWH
Fuel domestique pour combustion		42 354 KWH

Déchets et effluents	
Eaux usées traitées par notre station d'épuration	5 131 m ³
Déchets organiques traités en externe (D.I.S. : déchets industriels spéciaux)	81.54 tonnes

Depuis le 13 octobre 2006, nous sommes certifiés ISO 14001 version 2004. Cette certification atteste de notre très fort engagement pour la protection de l'environnement.

Concernant les installations classées pour la protection de l'environnement (I.C.P.E.), nous avons reçu notre nouvel arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter.

Dans un contexte d'amélioration continue, de nombreuses actions sont réalisées chaque année allant dans le sens de la préservation de l'environnement.

Sur cet exercice, nous pouvons citer la poursuite de la réalisation d'une étude pour diminuer et traiter, si nécessaire, nos émissions de Composés Organiques Volatils (COV) ; action engagée sur l'exercice 2006/2007.

Concernant les émissions sonores, des mesures ont été réalisées sur cet exercice pour quantifier les améliorations apportées par la mise en place de silencieux au cours de l'exercice précédent.

Dans le cadre du renforcement de notre lutte contre la pollution du sol et de l'eau, de nouvelles rétentions ont été acquises.

L'ensemble du personnel, salariés mais également intérimaires, est sensibilisé aux impacts environnementaux liés aux activités de l'entreprise et aux comportements à adopter pour éviter toute pollution de l'environnement.

Des indicateurs de suivi, complétés ou non d'objectifs, permettent d'évaluer les actions mises en place.

Les investissements liés à la protection de l'environnement et à la sécurité réalisés par la société sur les exercices antérieurs et le dernier exercice s'élèvent à 810 K€.

2.2 Mesures prises pour assurer la conformité de l'activité

Les contrôles et les vérifications périodiques réglementaires des sociétés françaises sont assurés par des organismes agréés. Ceux-ci contrôlent nos appareils de levage et manutention, nos machines, nos installations électriques, nos appareils à pression, et réalisent des mesures d'ambiance dans nos locaux. De plus, nous avons des contrats de maintenance avec des entreprises spécialisées dans le contrôle et l'entretien de nos portes automatiques, engins de manutention et levage et dans le contrôle et la maintenance de nos extincteurs et RIA (robinets d'incendie armés), commandes de désenfumage, blocs d'éclairage et de secours, matériels spécifiques.

2.3 Assurance et couverture de risque

La politique du groupe est de souscrire auprès d'assureurs notoirement solvables des polices d'assurances couvrant les risques identifiés pour des montants adaptés aux risques encourus.

Responsabilité civile d'exploitation :

- dommages corporels à concurrence de 10 M€ ;
- dommages matériels et immatériels, à concurrence de 3 M€ ;

Responsabilité civile après livraison :

- dommages corporels à concurrence de 4.5 M€ ;
- dommages matériels et immatériels à concurrence de 4 M€ ;

Responsabilité civile des dirigeants : couverture à concurrence de 3 M€.

Multirisque industriel qui couvre les bâtiments, le matériel et les marchandises du groupe Girod ainsi que la perte d'exploitation :

- Bâtiments à concurrence de la valeur de reconstruction à neuf ;
- Matériel à concurrence de la valeur de remplacement à neuf ;
- Marchandises à concurrence de la valeur de remplacement.

Ces trois postes sont garantis à hauteur de 90 M€.

-Perte d'exploitation à concurrence de la marge brute consolidée du groupe.

Les capitaux assurés évoluent régulièrement en fonction des investissements du groupe et de l'indice du coût de la construction.

V. - Analyse objective et exhaustive sur l'évolution des affaires et des résultats

Le chiffre d'affaires réalisé par le groupe Girod au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2009 s'élève à 129,8 M€, en baisse de 6,5 % sur douze mois contre une baisse de 11,8 % sur le premier semestre.

Le chiffre d'affaires du groupe retrouve le même niveau que celui de l'exercice 2006/2007 qui s'élevait à 129,9 M€.

En France le chiffre d'affaires a été en recul de 7,6 % sur 12 mois alors qu'il avait baissé de 14,1 % sur le premier semestre. Cette évolution est le résultat des retards constatés sur le début de l'exercice dans les prises de commandes non totalement rattrapés sur le second semestre.

En Europe (hors France), le chiffre d'affaires baisse de 9,2 % en raison de la réduction des budgets des administrations et collectivités en Espagne et au Portugal.

Au Canada, le chiffre d'affaires augmente de 23,8 % sur cet exercice grâce à la bonne tenue du marché et à la meilleure organisation de notre filiale.

Le résultat opérationnel courant s'élève à 13.0 millions d'euros contre 17.6 millions d'euros pour l'exercice précédent.

Le résultat opérationnel ressort à 13.7 millions au 30 septembre 2009 contre 17.4 millions au 30 septembre 2008.

Le résultat financier ressortant à - 0.5 millions d'euros pour cet exercice traduit bien le faible endettement net du groupe qui reste inférieur à 10 % de ses capitaux propres.

Le résultat net de l'exercice, part du groupe, est de 9.1 millions pour l'exercice 2008/2009 contre 10.7 millions pour l'exercice 2007/2008.

VI. – Attestation du responsable du rapport annuel

J'atteste qu'à ma connaissance :

- les comptes sont établis conformément aux normes applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans le périmètre de consolidation ;
- le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans le périmètre de consolidation et comporte une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Bellefontaine, le 17 décembre 2009

Philippe GIROD
Président du Directoire

D. Gouvernement d'entreprise

1- Organes d'administration, de direction et de contrôle

DIRECTOIRE

Président

Philippe GIROD, Mandat renouvelé le 31/03/2006 pour une durée de 6 ans, soit à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30/09/2011.

Directeurs généraux

Claude GIROD, Mandat renouvelé le 31/03/2006 pour une durée de 6 ans, soit à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30/09/2011.

Membre du directoire

Véronique GIROD, Mandat renouvelé le 31/03/2006 pour une durée de 6 ans, soit à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30/09/2011.

Valérie CONCLOIS, Mandat renouvelé le 31/03/2006 pour une durée de 6 ans, soit à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30/09/2011.

CONSEIL DE SURVEILLANCE

Président

Pierre GIROD, Mandat renouvelé le 31/03/2006 pour une durée de 6 ans, soit à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30/09/2011.

Vice Président

Michel GIROD, Mandat renouvelé le 31/03/2006 pour une durée de 6 ans, soit à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30/09/2011.

Membres

Jacqueline GIROD, Mandat renouvelé le 31/03/2006 pour une durée de 6 ans, démission en date du 2 juin 2008.

Hervé GIROD, Mandat renouvelé le 31/03/2006 pour une durée de 6 ans, démission en date du 29/10/2008.

EURO MIDCAPS, représentée par M. Hubert PERRIN, nommée le 21 mars 2008 pour une durée de 5 ans, soit à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30/09/2011. Démission en date du 22 juillet 2009.

Frédérique GENCY, nommée à titre provisoire par le conseil de surveillance du 24 juillet 2008. Nomination ratifiée par l'assemblée générale ordinaire du 27 février 2009. Madame Frédérique GENCY exercera son mandat jusqu'à l'issue de l'assemblée statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30/09/2011.

Hubert PERRIN, nommé à titre provisoire par le conseil de surveillance du 31 juillet 2009, sous réserve de ratification de sa nomination par la plus proche assemblée générale ordinaire. Monsieur Hubert Perrin exercera son mandat jusqu'à l'issue de l'assemblée statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30/09/2011.

Fonctionnement du Directoire

Le directoire se réunit aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige, au siège social ou en tout autre lieu indiqué dans la convocation.

Il est convoqué par tous moyens par le président ou par deux de ses membres au moins.

Pour la validité des délibérations, la présence de la moitié au moins des membres est nécessaire.

Les décisions sont prises à la majorité des membres composant le directoire. En cas de partage, la voix du président du directoire n'est pas prépondérante.

RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

Commissaires aux comptes titulaires

PLURIS AUDIT SARL
7, rue des Perrières, 39000 Lons Le Saunier

ERNST & YOUNG AUDIT SAS
Tour Crédit Lyonnais
129, rue Servient
69326 LYON cedex 3

Commissaires aux comptes suppléants

M. Guy MENOULLARD
7, rue des Perrières, 39000 Lons Le Saunier

M. Pascal RHOUMY
Tour Crédit Lyonnais
129, rue Servient
69326 LYON cedex 3

Gouvernement d'entreprise

Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires HT versés au cours de l'exercice (en K€)

	ERNST & YOUNG				PLURIS AUDIT			
	Montant (HT)		%		Montant (HT)		%	
	30/09/09	30/09/08	30/09/09	30/09/08	30/09/09	30/09/08	30/09/09	30/09/08
Audit								
- Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur	74.9	54.4	86.1	81.1	28.3	27.6	51.3	75.6
Filiales intégrées globalement	12.0	12.7	13.9	18.9	26.8	9.4	48.7	24.4
- Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Emetteur								
Filiales intégrées globalement								
Sous-total	86.9	67.1	100.0	100.0	55.1	37.0	100.0	100.0
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social								
Autres								
Sous-total								
Total	86.9	67.1	100.0	100.0	55.1	37.0	100.0	100.0

2-Renseignements concernant le capital social

Evolution du capital social

	30/09/07	30/09/08	30/09/09
Capital social	14 807 806	14 807 806	14 807 806
Nombre d'actions	1 139 062	1 139 062	1 139 062

Répartition du capital au 30 septembre 2009

	Actions		Droits de vote	
	nombre	%	nombre	%
Société Familiale de Gestion Girod	717 213	62.97	1 434 426	75.56
Famille Girod nominatifs	42 162	3.70	83 874	4.42
Autres nominatifs à droit de vote double	421	0.03	842	0.04
Flottant	379 266	33.30	379 266	19.98
Total	1 139 062	100.00	1 898 408	100.00

A la connaissance de la société, aucun actionnaire autre que ceux mentionnés ci-dessus ne détient plus de 5% du capital de SA Signaux Girod.

Droit de vote double

L'article 31, alinéa 3, des statuts de la SA Signaux Girod précise :

Un droit de vote double de celui conféré aux autres actions eu égard à la quotité du capital qu'elles représentent est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom d'un même actionnaire.

Ce droit est également conféré dès leur émission :

- en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit ;
- en cas de fusion, aux actions nominatives attribuées à un actionnaire de la société absorbée en échange d'actions de cette société pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

Droit de vote aux assemblées

Le droit de vote attaché à l'action appartient à l'usufruitier dans les assemblées ordinaires et au nu-proprétaire dans les assemblées extraordinaires ou spéciales (art. 31 al. 3 des statuts).

Cours de l'action

	Cours moyens en €	Nombre moyen de transactions par séance
Janvier 2009	52.7	131.62
Février 2009	53.21	134.36
Mars 2009	48.89	192.2
Avril 2009	51.97	257.2
Mai 2009	52.10	296.83
Juin 2009	49.39	111.20
Juillet 2009	49.05	215.11
Août 2009	51.08	105.60
Septembre 2009	49.04	79.19
Octobre 2009	51.29	75.42
Novembre 2009	49.70	221.67
Décembre 2009	48.03	188.13
Moyenne	50.54	167.38

3-Liste des mandats

Membres du Directoire

Monsieur Philippe GIROD

Président du Directoire et membre du Directoire

Sociétés Françaises du groupe :

Directeur Général & membre du Directoire	SAS Société Familiale de Gestion de Portefeuille Girod
Représentant SA Signaux Girod, personne morale Présidente	SAS Girod International
Gérant	SARL Signalisation Catalane
Gérant	SARL Girod Signal 88
Gérant	SARL Est Girod
Gérant	SARL Signaux Girod Bourgogne
Gérant	SARL Alp'Signalisation
Gérant	SARL Société Armoricaïne de Signalisation
Associé	SCI du Lacgir
Gérant	SARL Signaux Girod Alsace (<i>ancienne dénomination : Application 2000</i>)
Président	SAS Rangheard Signalisation
Gérant	SARL Signalisation Audoise
Gérant	SARL Etablissements Romain Chelle
Gérant	SARL Languedoc Roussillon Signalisation
Administrateur & actionnaire	SA Trafic Technologie Système
Associé	SARL Electronic Signalisation Installation – ESI (<i>absorbé par SG Nord de France</i>)
Associé	SARL Signalisation Flasherie Location
Gérant & associé	SARL Morez Lunettes Gipel (<i>société absorbé par SFL</i>)
Gérant	SARL Société Européenne de Lunetterie – SEL (<i>société absorbé par SFL</i>)
Actionnaire	SA Infotonic Girod (<i>Société en liquidation</i>)
Président	SAS Avance Technologique Choletaise - ATECH
Gérant	SARL L'Appentière Fleurie
Président	SAS Concept Urbain
Directeur Général & associé	SAS L'Action Girod
Liquidateur & associé	SARL International Diffusion d'Optique Lunetterie – IDOL (<i>Société liquidée</i>)

Sociétés étrangères du groupe :

Co-gérant & associé	S.N.S.V. Lda (Portugal)
Représentant permanent Girod International, personne morale administrateur	Senalès Girod S.L. (Espagne)
Gérant	Alfa Girod Kft. (Hongrie)
Représentant permanent Girod International, personne morale administrateur & président	Summum Signalisation Inc. (Canada)
	I.R.S. (Grande Bretagne)
Président & administrateur	Société de Services en Signalisation - S.S.S. Inc (Canada)
Membre du Directoire	Ringway Signs Ltd (Grande-Bretagne)
Administrateur	Girod Semnalizare Rutiera SRL (Roumanie)

Sociétés n'appartenant pas au groupe :

Associé (NP)	SCI La Pierre Percée
Co-gérant & associé	SARL Société Girod Signalétique
Liquidateur & associé	SARL Espace-Formes (<i>Société en liquidation</i>)
Co-gérant	SC Les Marais

Monsieur Claude GIROD

Directeur Général membre du Directoire

Sociétés Françaises du groupe :

Président du Directoire	SAS Société Familiale de Gestion de Portefeuille Girod
Représentant SA Signaux Girod, personne morale Présidente	

Gouvernement d'entreprise

	SAS Girod Filiales France
Représentant SA Signaux Girod, personne morale Présidente	SAS Girod Sociétés Spécialisées
Président & associé	SAS L'Action Girod
Gérant	SARL Signaux Girod Ouest
Président	SAS Signaux Girod Ile de France (<i>ancienne dénomination Ile de France signalisation</i>)
Gérant	SARL Signalisation Centrale
Gérant	SARL Girod Line
Gérant	SARL Saône et Loire Signalisation
Gérant & associé	SCI du Lacgir
Gérant	SARL Tarn et Aveyron Signalisation
Président	SAS Signaux Girod Nord de France (<i>ancienne dénomination Picardie Signalisation</i>)
Administrateur & actionnaire	SA Trafic Technologie Système
Gérant & associé	SARL Signalisation Flasherie Location
Associé	SARL Morez Lunettes Gipel (<i>société absorbé par SFL</i>)
Président	SAS SIP
Associé	SARL International Diffusion d'Optique Lunetterie – IDOL (<i>Société liquidée</i>)
Actionnaire	SA Infotonic Girod (<i>Société en liquidation</i>)
Représentant SA Signaux Girod, personne morale membre du CS	SA AIRESS (Jura Lunettes) (<i>Société en liquidation judiciaire</i>)
Représentant SAS Girod Sociétés Spécialisées, personne morale associée	SARL AMOS
Représentant SAS Girod Filiales France, personne morale associée Présidente	SAS Signaux Girod Services Routiers
	SAS Signaux Girod Méditerranée
	SAS Signaux Girod La Réunion

Sociétés étrangères du groupe :

Directeur I.R.S. Ltd (Grande Bretagne)

Sociétés n'appartenant pas au groupe :

Gérant SARL L'Immobilier Marceau
Associé SCI Girodyssée

Madame Véronique GIROD

Member du Directoire

Sociétés Françaises du groupe :

Membre du Directoire SAS Société Familiale de Gestion de Portefeuille Girod
Associée SARL Morez Lunettes Gipel (*société absorbé par SFL*)
Associée SARL Signalisation Flasherie Location
Actionnaire SA Infotonic Girod (*Société en liquidation*)
Associée SAS L'Action Girod

Sociétés n'appartenant pas au groupe :

Associée (NP) SCI Chemin des Morels
Co-gérante & associée SARL Société Girod Signalétique

Madame Valérie CONCLOIS

Member du Directoire

Sociétés Françaises du groupe :

Membre du Directoire SAS Société Familiale de Gestion de Portefeuille Girod
Associée SARL Morez Lunettes Gipel (*société absorbé par SFL*)
Actionnaire SA Infotonic Girod (*Société en liquidation*)
Associée SAS L'Action Girod

Sociétés n'appartenant pas au groupe :

Co-gérante & associée SCI Girodyssée

Membres du Conseil de Surveillance

Voir liste des mandats et fonction des membres du conseil de surveillance dans le rapport du président du conseil de surveillance sur le contrôle interne.

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Signaux Girod, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 30 septembre 2009 ont été réalisées dans un contexte présentant une difficulté certaine à appréhender les perspectives économiques. C'est dans ce contexte que, conformément aux dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce, nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance :

Estimations comptables

Votre société apprécie à chaque clôture :

- la valeur d'utilité des titres de participation et constitue, le cas échéant, des provisions pour dépréciation, comme cela est décrit en note IV.2 de l'annexe,
- les risques financiers liés aux litiges et contentieux en cours et constitue, le cas échéant, une provision pour risques, comme cela est décrit en notes IV.6 et V.5 de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par votre société et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction. Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que, contrairement aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, votre société n'a pas mentionné dans son rapport de gestion les informations relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci. En conséquence, nous ne pouvons nous prononcer sur l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Lons-le-Saunier et Lyon, le 29 janvier 2010

Les Commissaires aux Comptes

PLURIS AUDIT
Jean-François Ganne

ERNST & YOUNG
Mohamed Mabrouk

Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés – Exercice clos le 30 septembre 2009.

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice

En application de l'article L.225-88 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil de Surveillance.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-58 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Ces conventions et engagements, autorisés au cours de l'exercice, sont présentés dans le tableau II "Autres conventions et engagements", page 76 du présent rapport.

Les personnes concernées par ces conventions et engagements sont indiquées dans le tableau III du présent rapport.

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Ces conventions et engagements sont présentés dans les tableaux I et II, pages 74 à 78 du présent rapport :

- Le tableau I présente les avances et prêts ;
- Le tableau II présente les autres conventions et engagements.

Fait à Lyon et à Lons-le-Saunier, le 29 janvier 2010.
Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG Audit
Mohamed MABROUK

PLURIS AUDIT
Jean-François GANNE

TABLEAU I : AVANCES ET PRETS

Avances et prêts consentis par la Société SIGNAUX GIROD	Montants au 30.09.2009	Conditions
Reçus par		
A - CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS ANTERIEUREMENT AUTORISES :		
<u>SAS GIROD SOCIETES SPECIALISEES</u>	5 029 468,38	1) Avance non rémunérée à hauteur de 6 782 500,00 €, remboursable en fonction des capacités financières de la société. Solde au 30/09/2009 : 3 221 968,38 €. 2) Avance non rémunérée à hauteur de 7 000 000 € remboursable en fonction des capacités financières de la société. Solde au 30/09/2009 : 1 807 500 €.
<u>SUMMUM SIGNALISATION Inc (Canada)</u>	465 984,71	Avance de 465 984,71 € consentie en décembre 2003 et remboursable en fonction des capacités financières de la société. Intérêts non facturés au titre de l'exercice et des exercices suivants ; avance considérée comme non rémunérée.
<u>TVB GmbH. Société en liquidation judiciaire (Allemagne)</u>	2 120 283,44	1) Avance non rémunérée de 428 173,08€, en exécution d'une caution de 606 000,00 € accordée le 9 février 2001. Durée indéterminée. 2) Avances non rémunérées de 1 692 110,36 €. Durée indéterminée. Avances dépréciées à 100 %.
<u>POLSKIE ZNACK DROGOWE (Pologne)</u>	7 148,05	Avance non rémunérée, dépréciée à 100 %.

TABLEAU I : AVANCES ET PRETS (suite)

SARL ACTUAL Société en liquidation judiciaire	267 686,78	1) Avance de 14 656,00 € rémunérée au taux de 4,58 %, remboursable au plus tard le 30/09/04. 2) Avance antérieure de 112 812,27 € rémunérée au taux de 4,50 %. Durée indéterminée. 3) Avance antérieure de 160 000,00 € rémunérée au taux de 4,58 %. Remboursable au plus tard le 30/09/07. Avances non rémunérées sur l'exercice. Avances dépréciées à 100 %.
--	------------	--

TABLEAU II : AUTRES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS

Sociétés ou personnes concernées	Nature, objet, modalités des conventions et engagements
A - <u>CONVENTION ET ENGAGEMENT NOUVEAUX</u> :	
<u>Filiales françaises du groupe</u>	Prestations de services facturées par votre société aux filiales françaises du groupe, dont le détail figure en annexe I. Montant comptabilisé dans les produits de l'exercice : 614 890 € hors taxes.

B - CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS ANTERIEUREMENT AUTORISES :

<u>SARL GIROD Signalétique</u>	<ol style="list-style-type: none"> 1) Ventes de marchandises selon la tarification applicable aux filiales du groupe. Montant hors taxes total des ventes de l'exercice : 656 009 €. 2) Créance client SARL GIROD Signalétique d'un montant de 1 498 720€ au 30 septembre 2009. Créance productive d'intérêts au taux de 0,375 % par mois de retard au delà de l'échéance prévue. Intérêts comptabilisés dans les produits financiers de l'exercice : 27 683 €. 3) Facturation d'un loyer à la SARL GIROD Signalétique au titre de l'occupation des locaux de Bellefontaine et de Gagny. Loyers comptabilisés dans les produits de l'exercice : pour Bellefontaine 37 933 €, pour Gagny 4 207 €.
<u>SAS Familiale de Gestion de Portefeuille GIROD</u>	Prestation d'assistance annuelle forfaitaire, facturée par la Société Familiale de Gestion de Portefeuille GIROD. Prestation d'assistance, comptabilisée dans les charges de l'exercice : 396 000 € hors taxes.
<u>SARL GIROD Line</u>	Abandon de créance consenti le 5 septembre 1995 par votre Société pour un montant de 16 312,04 € avec clause de retour à meilleure fortune.

ANNEXE I : PRESTATIONS DE SERVICES FACTUREES PAR SIGNAUX GIROD

AUX FILIALES FRANCAISES DU GROUPE

Sociétés concernées	Montant EUR
CHELLE SIGNALISATION	86 807,37
L.R.S.	44 716,39
LA SIGNALISATION CENTRALE	21 300,13
SIGNALISATION CATALANE	31 453,69
ALP SIGNALISATION	15 262,79
SOCIETE ARMORICAINE DE SIGNALISATION	41 829,00
TARN AVEYRON SIGNALISATION	10 479,86
SFL	25 971,88
SIGNALISATION AUDOISE	20 249,86
SIGNAUX GIROD ALSACE	25 067,33
SIGNAUX GIROD BOURGOGNE	13 329,61
SAONE & LOIRE SIGNALISATION	18 701,36
GIROD LINE	43 881,63
SIGNAUX GIROD ILE DE FRANCE	43 449,52
RANGHEARD SIGNALISATION	37 713,64
GIROD SIGNAL 88	17 644,46
EST GIROD	17 710,52
SIGNAUX GIROD NORD DE FRANCE	31 488,47
SIGNAUX GIROD OUEST	18 015,61
ATECH SA	15 253,20
CONCEPT URBAIN SA	12 651,28
S.I.P SAS	21 912,73
TOTAL	614 890

III - PERSONNES CONCERNÉES PAR LES CONVENTIONS RELEVANT DE L'ARTICLE L. 225-86 du Code de Commerce

NOMS SOCIÉTÉS	SAD SIGNALUX GIROD											SAS GIROD INTERNATIONAL	SAS GIROD FILIALES France	SAS GIROD SOCIÉTÉS SPECIALISEES	SASD Société Familiale de Gestion de Portefeuille GIROD	
	M. Pierre GIROD	SA EURO MIDCAPS, représentée par M. Hubert PERRIN (1)	M. Hubert PERRIN (2)	Mme Frédérique GENCY	M. Michel GIROD	M. Philippe GIROD	M. Claude GIROD	Melle Véronique GIROD	M. Hervé GIROD	Mme Jacqueline GIROD	Mme Valérie CONCLUS					SAD SIGNALUX GIROD
SAD Signaux GIROD	Président CS & membre + Action.	Membre du CS + Action.	Membre du CS + Action.	Membre du CS + Action.	Vice-Président CS & membre + Action.	Président D. & membre + Action.	D. G. & membre D. + Action.	Membre D. + Action.	Membre du CS(3) + Action.	Membre D. + Action.	Membre D. + Action.					Actonnaire
SASD Société Familiale de Gestion de Portefeuille GIROD	Vice-Président CS & membre		Membre du CS et action. via LA CASSINE SA	Président CS & membre	D. G. & membre	Président D. & membre D.	Membre D.	Membre du CS(3)	Membre du D.	Membre D.						
SARL Société GIROD SIGNALÉTIQUE					Co-gérant + associé		Co-gérant + associé									
SUMMUM SIGNALISATION Inc.(Canada)						Rep. Parm G.I. - Adm. & President								Associée		
T.V.B. GmbH (Allemagne) (Société en liquidation judiciaire)																
Polskie ZNACK DROGOWE (Pologne)																
SAS GIROD SOCIÉTÉS SPECIALISEES							Représentant SA Sig. GIROD									
SAS ATECH						Président										
SAS CONCEPT URBAIN						Président										
SAS SIP																
SARL SIGNALISATION CATALANE						Gérant										Associée
SARL GIROD SIGNAL 88						Gérant										Associée
SARL SIGNAUX GIROD OUEST						Gérant										Associée
SARL EST GIROD						Gérant										Associée
SAS SIGNAUX GIROD ILE DE FRANCE						Gérant										Associée
SARL SIGNALISATION CENTRALE						Président										Associée
SARL SIGNAUX GIROD BOURGOGNE						Gérant										Associée
SARL ALP SIGNALISATION						Gérant										Associée
SARL GIROD LINE						Gérant										Associée
SARL ARMOIRIENNE DE SIGNALISATION						Gérant										Associée
SARL SAONE & LOIRE SIGNALISATION						Gérant										Associée
SARL SIGNAUX GIROD ALSACE						Gérant										Associée
SARL TARN AVEYRON SIGNALISATION						Gérant										Associée
SAS RANGHEARD SIGNALISATION						Président										Associée
SARL SIGNALISATION AUDOISE						Gérant										Associée
SARL ROMAIN CHELLE						Gérant										Associée
SAS SIGNAUX GIROD NORD DE FRANCE						Gérant										Associée
SARL LANGUEDOC ROUSSILLON SIGNALISATION						Gérant										Associée

(1) démissionnaire au 22/07/2009

(2) nommé le 31/07/2009

(3) jusqu'au 29/10/2008

Avis de réunion valant avis de convocation

Les Actionnaires sont convoqués au siège social, le 26 MARS 2010, à 9 heures 30, en Assemblée Générale Mixte suivant l'ordre du jour ci-dessous :

I – DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE :

- Rapport de gestion établi par le Directoire,
- Rapport de gestion du groupe,
- Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice et sur les comptes consolidés,
- Rapport du Conseil de surveillance sur le rapport du Directoire ainsi que sur les comptes de l'exercice,
- Rapport spécial du Président du Conseil de surveillance sur le fonctionnement du Conseil de surveillance et sur les procédures de contrôle interne prévu à l'article L. 225-168 du Code de commerce,
- Rapport spécial des Commissaires aux Comptes faisant part de leurs observations sur le rapport du Président,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2009, des comptes consolidés et quitus aux membres du Directoire,
- Approbation des charges non déductibles,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements visés à l'article L. 225-86 du Code de commerce et approbation desdites conventions et engagements,
- Ratification de la nomination provisoire d'un membre du Conseil de Surveillance,
- Autorisation à donner au Directoire de faire racheter par la Société ses propres actions conformément aux dispositions des articles L. 225-209 et suivants du Code de Commerce,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

II - DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE :

- Lecture du rapport du Directoire,
- Lecture du rapport des Commissaires aux Comptes exécuté en application des dispositions de l'article L. 225-135 du Code de Commerce,
- Augmentation du capital social d'un montant maximum de 444 234.18 euros par émission d'actions de numéraire réservée aux salariés de la Société en application des dispositions de l'alinéa 2 de l'article L.225-129-6 du Code de commerce, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de ces adhérents,
- Délégation de pouvoirs au Directoire en vue de fixer les modalités de l'émission des actions nouvelles et réaliser l'augmentation de capital,
- Lecture du rapport des Commissaires aux Comptes exécuté en application des dispositions de l'article L. 225-209 du Code de Commerce,
- Délégation à donner au Directoire en vue d'annuler les actions rachetées par la Société dans le cadre du dispositif de l'article L. 225-209 du Code de Commerce,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PROJETS DE RESOLUTIONS

I – DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE :

Première résolution (*approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 30/09/2009*) :

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Directoire, du rapport du Conseil de surveillance, du rapport du Président du Conseil de surveillance prévu à l'article L. 225-168 du Code de commerce et des rapports des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 30 septembre 2009, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, elle approuve les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 41 503 € et qui ont donné lieu à une imposition au taux de droit commun de 13 834 €.

En conséquence, elle donne aux membres du Directoire quitus de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Avis de réunion valant avis de convocation

Deuxième résolution (approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 30/09/2009) :

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du groupe et du rapport des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes consolidés tels qu'ils lui ont été présentés, lesquels se traduisent par un bénéfice net consolidé part du groupe de 9 108 K€.

Troisième résolution (affectation du résultat) :

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, approuve la proposition du Directoire et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 7 466 440.53 € de la manière suivante :

- Bénéfice de l'exercice	7 466 440.53 euros
- A titre de dividendes aux actionnaires soit 5.00 euros par action	5 695 310.00 euros
- Le solde	1 771 130.53 euros

en totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 33 931 998.48 euros.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter du 31 mai 2010.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2009 éligibles à la réfaction de 40 % mais n'ouvrant pas droit à abattement pour les personnes morales s'élève à 5 695 310.00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il est rappelé que :

- conformément aux dispositions de l'article 117 quater nouveau du Code général des impôts, les personnes physiques fiscalement domiciliées en France qui perçoivent des revenus éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158 du Code général des impôts peuvent opter pour leur assujettissement à un prélèvement forfaitaire libératoire de 18 % en lieu et place de l'impôt progressif sur le revenu (option à formuler avant l'encaissement des dividendes).
- conformément aux dispositions de l'article L136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France, qu'ils soient soumis au prélèvement forfaitaire libératoire ou imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu sont, depuis le 1^{er} janvier 2008, prélevés à la source.

Le tableau ci-dessous récapitule, pour les trois exercices précédents, l'évolution des dividendes et du revenu global par action et pour l'ensemble des actions émises :

Années	Dividende par action	Nombre d'actions	Revenu global	Revenu distribué éligible à abattement 40 % mais n'ouvrant pas droit à abattement pour les personnes morales
2005/2006	2,15 €	1 139 062	2 448 983,30 €	2 448 983,30 €
2006/2007	5,00 €	1 139 062	5 695 310,00 €	5 695 310,00 €
2007/2008	5,00 €	1 139 062	5 695 310,00 €	5 695 310,00 €

Quatrième résolution (conventions visées à l'article L. 225-86 du Code de Commerce) :

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements visés à l'article L. 225-86 du Code de Commerce et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune des conventions et engagements qui y sont mentionnés.

Avis de réunion valant avis de convocation

Cinquième résolution (*ratification de la nomination d'un membre du Conseil de Surveillance*) :

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, ratifie la nomination en qualité de membre du Conseil de surveillance de Monsieur Hubert PERRIN, domicilié : 12 rue Paul Soleillet – 30000 Nîmes, faite à titre provisoire par le Conseil de surveillance lors de sa réunion du 31 juillet 2009, en remplacement de la SA EURO MIDCAPS, membre du Conseil de surveillance démissionnaire à la date du 22 juillet 2009.

En conséquence, Monsieur Hubert PERRIN exercera lesdites fonctions pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2012 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2011.

Sixième résolution (*autorisation à donner en vue d'un nouveau programme de rachat par la Société de ses propres actions*) :

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, connaissance prise du rapport du Directoire, autorise ce dernier, avec faculté de subdélégation à son Président, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, conformément aux articles L. 225-209 et suivants du Code de Commerce, à faire acheter par la Société ses propres actions, en une ou plusieurs fois, aux époques qu'il déterminera, dans la limite de 10 % du nombre d'actions composant le capital social.

Les acquisitions pourront être effectuées en vue de :

- assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action Signaux GIROD par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI admise par l'Autorité des Marchés Financiers ;
- procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises dans le cadre d'une réduction de capital, sous réserve de l'autorisation à conférer par la présente Assemblée générale des actionnaires.

Ces achats d'actions pourront être opérés par tous moyens, y compris par voie d'acquisition de blocs de titres, et aux époques que le Directoire appréciera, y compris en période d'offre publique dans la limite de la réglementation boursière. Toutefois, la société n'entend pas recourir à des instruments financiers dérivés.

Pour la mise en place de cette autorisation, l'assemblée générale fixe le prix maximum d'achat à 80 euros par action. Le nombre maximum de titres pouvant être détenu ne pourra être supérieur à 10 % des actions composant le capital social de la Société Signaux GIROD au 30 septembre 2009, soit 113 906 actions, pour un investissement maximum de 9 112 480 euros sur la base du cours maximum d'achat par action de 80 euros.

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-209, al. 1 du Code de Commerce, le Comité d'Entreprise est informé de la résolution adoptée par l'Assemblée Générale.

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au Directoire, avec faculté de délégation dans les conditions légales, à l'effet de procéder à ces opérations, d'en arrêter les conditions et les modalités, de conclure tous accords et d'effectuer toutes formalités.

Septième résolution (*pouvoirs en vue des formalités*) :

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

II – DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE :

Huitième résolution (*augmentation de capital réservée aux salariés – délégation au Directoire*)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales extraordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport du Directoire et du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, décide, en application des dispositions des articles

Avis de réunion valant avis de convocation

L. 225-129-6 et L. 225-138-1 du Code de commerce, de procéder à une augmentation du capital social d'un montant maximum de 444 234.18 euros, par l'émission d'actions de numéraire de 13 euros chacune à libérer intégralement en numéraire, par versement d'espèces ou par compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles sur la Société.

Cette augmentation de capital, réservée aux salariés adhérents du plan d'épargne Groupe Signaux GIROD, est effectuée dans les conditions prévues aux articles L. 3332-18 à L. 3332-24 du Code du travail.

L'Assemblée Générale décide de supprimer le droit préférentiel de souscription aux actions nouvelles à émettre réservé aux actionnaires au profit des salariés de la Société ayant la qualité d'adhérents au plan d'épargne Groupe Signaux GIROD de la Société établi en commun par la Société et les sociétés françaises ou étrangères qui lui sont liées au sens de l'article L. 3344-1 du Code du travail et de l'article L. 233-16 du Code de commerce et qui remplissent, en outre, les conditions éventuellement fixées par le Directoire dans les conditions prévues aux articles L. 225-138-1 du Code de commerce et L. 3332-18 et suivants du Code du travail.

Elle délègue au Directoire avec, le cas échéant, faculté de subdélégation dans les conditions prévues par la loi, tous pouvoirs afin de fixer les autres modalités de l'émission des titres, et plus précisément pour :

1. Réaliser, dans un délai maximum de cinq ans à compter de la présente décision, l'augmentation de capital social, en une ou plusieurs fois, sur ses seules délibérations, par émission d'actions réservées aux salariés ayant la qualité d'adhérents audit plan d'épargne Groupe Signaux GIROD en faveur desquels le droit préférentiel de souscription des actionnaires a été supprimé.
2. Fixer, le cas échéant, dans les limites légales, les conditions d'ancienneté des salariés exigée pour souscrire à l'augmentation de capital, fixer la liste précise des bénéficiaires, le nombre de titres devant être attribués à chacun d'entre eux dans la limite précitée.
3. Fixer, avec sa justification, le prix définitif d'émission des actions nouvelles conformément aux dispositions de l'article L. 3332-20 du Code du travail, en ayant recours, le cas échéant, à un expert indépendant pour la détermination de la valeur des actions sur la base d'une analyse multicritère.
4. Dans la limite du montant maximum de 444 234.18 euros, fixer le montant de chaque émission, décider de la durée de la période de souscription, fixer la date de jouissance des actions nouvelles.
5. Fixer les dates d'ouverture et de clôture des souscriptions ; recueillir les souscriptions.
6. Fixer, dans la limite légale de trois ans à compter de la souscription, le délai accordé aux souscripteurs pour la libération du montant de leur souscription, étant précisé que, conformément aux dispositions légales, les actions souscrites pourront être libérées, à la demande de la Société ou du souscripteur, soit par versements périodiques, soit par prélèvements égaux et réguliers sur le salaire du souscripteur.
7. Recueillir les sommes correspondant à la libération des souscriptions, qu'elle soit effectuée par versement d'espèces ou par compensation de créances ; le cas échéant, arrêter le solde du compte courant du souscripteur par compensation.
8. Déterminer si les souscriptions aux actions nouvelles devront être réalisées directement ou par l'intermédiaire d'un fonds commun de placement.
9. Constater la réalisation des augmentations de capital à concurrence du montant des actions qui seront effectivement souscrites en vertu de la présente délégation.
10. Le cas échéant, imputer les frais d'augmentations de capital sur le montant des primes qui y sont afférentes et prélever, sur ce montant les sommes nécessaires pour porter la réserve légale au niveau minimum requis par la loi.
11. Passer toute convention pour parvenir à la bonne fin des émissions envisagées, prendre toutes mesures et effectuer toutes formalités utiles à l'émission en vertu de la présente délégation, ainsi qu'à l'exercice des droits qui y sont attachés.
12. Procéder aux formalités consécutives et apporter aux statuts les modifications corrélatives.

Avis de réunion valant avis de convocation

13. D'une manière générale, prendre toutes mesures pour la réalisation de l'augmentation de capital, dans les conditions prévues par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

La délégation ainsi conférée au Directoire est valable à compter de la présente Assemblée pour la durée prévue au 1er alinéa de l'article L. 225-129-2 du Code de Commerce, savoir vingt-six (26) mois.

Neuvième résolution (délégation pour réduction de capital dans le cadre d'un programme de rachat d'actions) :

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales extraordinaires, connaissance prise du rapport du Directoire et du rapport des Commissaires aux comptes :

1. donne au Directoire l'autorisation d'annuler, sur ses seules décisions, en une ou plusieurs fois, dans la limite de 10 % du capital, soit 113 906 actions, par période de 24 mois, les actions que la société détient ou pourra détenir par suite des rachats réalisés dans le cadre de l'article L. 225-209 du Code de Commerce, ainsi que de réduire le capital social à due concurrence conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

2. fixe la durée de validité de la présente autorisation jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire Annuelle.

3. donne tous pouvoirs au Directoire pour réaliser les opérations nécessaires à de telles annulations et aux réductions corrélatives du capital social, de modifier en conséquence les statuts de la société et accomplir toutes les formalités requises.

Dixième résolution (formalités)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Extraordinaires, délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

* *
*

Les demandes d'inscription à l'ordre du jour de projets de résolutions par les actionnaires remplissant les conditions légales de l'article R 225-71 du Code de Commerce (montant du capital à représenter : 271 830 € soit 20 910 actions de 13 € de valeur nominale chacune), doivent être envoyées à la direction juridique au siège social de la Société, par lettre recommandée avec accusé de réception, dans le délai de vingt-cinq jours (calendaires) avant la tenue de l'Assemblée Générale. Cette demande devra être accompagnée du texte des projets de résolutions et éventuellement d'un bref exposé des motifs ainsi que d'une attestation d'inscription en compte.

Tout actionnaire, sur simple justification de son identité et quel que soit le nombre d'actions qu'il possède a le droit de participer à l'Assemblée, d'y voter par correspondance, ou de s'y faire représenter par un autre actionnaire ou par son conjoint. La Société tient à la disposition des actionnaires des cartes d'admission.

Conformément à l'article R 225-85 du Code de Commerce, il est justifié du droit de participer à l'assemblée générale par l'enregistrement comptable des titres au nom de l'actionnaire ou de l'intermédiaire inscrit pour son compte, au troisième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris, soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par CACEIS Corporate Trust, service titres et financiers - 14 rue Rouget de Lisle – 92862 Issy-les-Moulineaux Cédex 09, soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité qui gère leur compte titres.

L'inscription ou l'enregistrement comptables des titres dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité doit être constaté par une attestation de participation délivrée par ce dernier, le cas échéant par voie électronique, et annexée au formulaire de vote à distance ou de procuration ou à la demande de carte d'admission établis au nom de l'actionnaire ou pour le compte de l'actionnaire représenté par l'intermédiaire inscrit. Une attestation est également délivrée à l'actionnaire souhaitant participer

Avis de réunion valant avis de convocation

physiquement à l'assemblée et qui n'a pas reçu sa carte d'admission le troisième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris.

A défaut d'assister personnellement à cette assemblée, les actionnaires peuvent choisir entre l'une des trois formules suivantes (art. R. 225-81 Code Commerce) :

1. Adresser une procuration à la Société sans indication de mandataire.
2. Voter par correspondance.
3. Donner une procuration à un autre actionnaire ou à son conjoint.

Les formulaires de vote par correspondance et de pouvoir seront adressés à tous les actionnaires inscrits au nominatif (pur ou administré).

Les titulaires d'actions au porteur désirant voter par correspondance ou donner procuration peuvent se procurer lesdits formulaires et leurs annexes auprès du siège social ou de leur établissement habilité qui gère leur compte titres ; la demande doit être formulée par lettre recommandée avec accusé de réception et parvenir six jours au moins avant la date de l'assemblée.

Les votes par correspondance ne seront pris en compte qu'à condition de parvenir, au siège social de la Société, trois jours au moins avant la date de l'assemblée (art. R. 225-77 Code Commerce).

L'actionnaire ayant voté par correspondance n'aura plus la possibilité de participer directement à l'assemblée ou de s'y faire représenter en vertu d'un pouvoir.

Pour cette assemblée, il n'est pas prévu de vote par des moyens électroniques de télécommunication et, de ce fait, aucun site visé à l'article R. 225-61 du Code de Commerce ne sera aménagé à cette fin.

Conformément à l'article L. 225-108 du Code de Commerce, tout actionnaire peut poser des questions écrites au Président du Directoire à compter de la présente insertion. Conformément à l'article R 225-84 du Code de Commerce, ces questions doivent être adressées au siège social de la Société, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, ou par voie de télécommunication électronique à l'adresse suivante : actionnaires@signauxgirod.com, au plus tard le quatrième jour ouvré précédant la date de l'Assemblée Générale. Elles doivent être accompagnées d'une attestation d'inscription en compte.

Le présent avis vaut avis de convocation sous réserve qu'aucune modification ne soit apportée à l'ordre du jour à la suite des demandes d'inscription de projets de résolution présentées par les actionnaires et/ou le comité d'entreprise.

Rappel concernant l'obligation d'information des actionnaires sur leur participation : **seuil statutaire de déclaration de franchissement de seuil** :

Article 12 - § 4 des statuts :

"Les actionnaires, conformément à l'article L. 233-7 du Code de Commerce, devront informer la Société du nombre d'actions qu'ils détiennent indirectement ou directement chaque fois que leur participation franchira un seuil fixé à 1 % du capital social ou un multiple de ce dernier pourcentage".

Le Directoire

Rapport du Président du Conseil de Surveillance sur le fonctionnement du Conseil de Surveillance et sur les procédures de contrôle interne (Article L.225-68 du Code de Commerce)

Mesdames, Messieurs,

En application de l'article L. 117 de la Loi de sécurité financière du 2 août 2003, nous vous rendons compte aux termes du présent rapport :

- des conditions de préparation et d'organisation des travaux de votre Conseil de Surveillance ;
- des conditions particulières relatives à la participation des actionnaires à l'assemblée générale ;
- des règles et principes arrêtés par le conseil pour déterminer les rémunérations de toute nature accordées aux mandataires sociaux ;
- des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société.

Ce rapport a été approuvé par le conseil de surveillance du 17 décembre 2009.

I – DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE

Activité de la Société : L'activité de la Société est la fabrication et vente de tous articles émaillés ou en toute autre matière et destinés à toute signalisation.

Spécificités : La Société détient :

- 100 % de la SAS GIROD FILIALES France sous laquelle sont regroupées 22 filiales françaises ;
- 100 % de la SAS GIROD INTERNATIONAL sous laquelle sont regroupées 8 filiales étrangères ;
- 100 % de la SAS GIROD FILIALES SPECIALISES sous laquelle sont regroupées 9 filiales ;
- ainsi qu'un certain nombre d'autres participations.

Organisation : Un organigramme hiérarchique et fonctionnel définissant les rôles et les domaines de responsabilité des dirigeants et des salariés de l'entreprise est mis à jour sur une base régulière en tenant compte des évolutions du personnel et des variations des périmètres de responsabilité.

II– CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

1 - Composition du Conseil de Surveillance

- **Monsieur Pierre GIROD, Président** ;
Mandat renouvelé le 31/03/2006 pour une durée de 6 ans, soit à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30/09/2011.
- **Monsieur Michel GIROD, Vice-président** ;
Mandat renouvelé le 31/03/2006 pour une durée de 6 ans, soit à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30/09/2011.
- **Monsieur Hervé GIROD, membre** ;
Mandat renouvelé le 31/03/2006 pour une durée de 6 ans. Démission en date du 29 octobre 2008.
- **EURO MIDCAPS représenté par M. Hubert PERRIN, membre** ;
Nommée le 21 mars 2008 pour une durée de 5 ans, soit à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30/09/2011. Démission en date du 22/07/2009.
- **Madame Frédérique GENCY, membre** ;
Nommée à titre provisoire par le conseil de surveillance du 24 juillet 2008. Nomination ratifiée par l'assemblée générale ordinaire du 27 février 2009. Madame Frédérique GENCY exercera son mandat jusqu'à l'issue de l'assemblée statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30/09/2011.
- **Monsieur Hubert PERRIN, membre** ;
Nommée à titre provisoire par le conseil de surveillance du 31 juillet 2009, sous réserve de ratification de sa nomination par la plus proche assemblée générale ordinaire. Monsieur Hubert Perrin exercera son mandat jusqu'à l'issue de l'assemblée statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30/09/2011.

Rapport du Président du Conseil de Surveillance sur le fonctionnement du Conseil de Surveillance et sur les procédures de contrôle interne (Article L.225-68 du Code de Commerce)

La liste des fonctions exercées par les membres du Conseil de Surveillance dans d'autres sociétés est la suivante :

Monsieur Pierre GIROD

Sociétés Françaises du groupe :

Associé	SARL Morez Lunettes Gipel (société dissoute le 31/03/09)
Associé	SARL Société Européenne de Lunetterie – SEL (dissoute 31/03/09)

Sociétés n'appartenant pas au groupe :

Associé	SAS L'Action Girod (<i>société mère ultime du groupe</i>)
Vice-Président du Conseil de surveillance	
Membre du Conseil de surveillance	SAS Société Familiale de Gestion de Portefeuille Girod (<i>société mère du groupe</i>)
Associé (US)	SCI Vers la Chapelle
Associé (US)	SCI La Pierre Percée
Associé (US)	SCI Chemin des Morels

Monsieur Michel GIROD

Sociétés Françaises du groupe :

Associé	SARL Morez Lunettes Gipel (société dissoute le 31/03/09)
Associé	SARL Société Européenne de Lunetterie – SEL (dissoute 31/03/09)

Sociétés n'appartenant pas au groupe :

Associé	SAS L'Action Girod (<i>société mère ultime du groupe</i>)
Président du Conseil de surveillance	
Membre du Conseil de surveillance	SAS Société Familiale de Gestion de Portefeuille Girod (<i>société mère du groupe</i>)
Associé	SCI Girodyssée

Monsieur Hervé GIROD (Démissionnaire au 29/10/2008)

Sociétés Françaises du groupe :

Actionnaire	SA Infotonic Girod (<i>Société en liquidation</i>)
-------------	--

Sociétés n'appartenant pas au groupe :

Membre du Conseil de surveillance & actionnaire (jusqu'au 29/10/2008)	SAS Société Familiale de Gestion de Portefeuille Girod (<i>société mère du groupe</i>)
Associé (NP)	SCI Vers la Chapelle
Gérant & associé	SARL HG Holding
Gérant & associé	SARL Girod Sports – Au Loup Blanc
Gérant	SARL Girod Hôtellerie – Hôtel du Village
Gérant & associé	SC Girod Immo

EURO MIDCAPS représenté par M. Hubert PERRIN (Démissionnaire au 22/07/2009)

Néant

La société EURO MIDCAPS membre du conseil de surveillance depuis le 21 mars 2008 correspond aux critères retenus par le rapport AFEP-MEDEF de décembre 2008 pour définir un administrateur indépendant.

Rapport du Président du Conseil de Surveillance sur le fonctionnement du Conseil de Surveillance et sur les procédures de contrôle interne (Article L.225-68 du Code de Commerce)

Monsieur Hubert PERRIN

Membre du conseil de surveillance depuis le 31 juillet 2009 correspond aux critères retenus par le rapport AFEP-MEDEF de décembre 2008 pour définir un administrateur indépendant.

Sociétés n'appartenant pas au groupe :

Président Directeur Général	SA EURO MIDCAPS (jusqu'au 05/08/2009)
Membre du Conseil de surveillance	SA KINDY
Membre du Conseil de surveillance	SA CONVERGIE, nouvellement dénommée ANTYCIP au 30/06/09.

Madame Frédérique GENCY, membre

Sociétés Françaises du groupe :

Associé	SARL Signalisation Flasherie Location
---------	---------------------------------------

Sociétés n'appartenant pas au groupe :

Membre du Conseil de surveillance & actionnaire	SAS Société Familiale de Gestion de Portefeuille Girod (<i>société mère du groupe</i>)
Administrateur & secrétaire	SA FIGE (Suisse)
Présidente & administrateur unique	SA La Cassine (Suisse)

2 - Code de gouvernement d'entreprise

La société a mis en place un ensemble de mesures s'inspirant des principes posés en matière de gouvernement d'entreprise établi par l'AFEP-MEDEF en décembre 2008.

Dans ce cadre, la société a notamment procédé à la nomination d'un membre indépendant au Conseil de Surveillance Monsieur Hubert PERRIN.

Selon le rapport AFEP-MEDEF : « un administrateur est indépendant lorsqu'il n'entretient aucune relation de quelque nature que ce soit avec la société, son groupe ou sa direction, qui puisse compromettre l'exercice de sa liberté de jugement ».

Les critères retenus pour qualifier un administrateur d'indépendant, sont les suivants :

- Ne pas être salarié ou mandataire social de la société, salarié ou administrateur de sa société mère ou d'une société qu'elle consolide et ne pas l'avoir été au cours des cinq années précédentes.
- Ne pas être mandataire social d'une société dans laquelle la société détient directement ou indirectement un mandat d'administrateur ou dans laquelle un salarié désigné en tant que tel ou un mandataire social de la société (actuel ou l'ayant été depuis moins de cinq ans) détient un mandat d'administrateur.
- Ne pas être client, fournisseur, banquier d'affaire, banquier de financement :
- significatif de la société ou du groupe,
- ou pour lequel la société ou le groupe représente une part significative de l'activité
- Ne pas avoir de lien familial proche avec un mandataire social.
- Ne pas avoir été auditeur de l'entreprise au cours des cinq années précédentes.
- Ne pas être administrateur de l'entreprise depuis plus de douze ans.

Le rapport AFEP-MEDEF préconise que le nombre d'administrateurs indépendants représente le tiers des administrateurs. Au sein du conseil de surveillance de la société Signaux Girod la part des administrateurs indépendants est actuellement du quart.

Compte tenu de la taille de la structure, le conseil de surveillance assume actuellement le rôle dévolu aux comités spécialisés.

3 - Fréquence des réunions présence au conseil de surveillance

L'article n° 21 des statuts prévoit que le Conseil de Surveillance se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige. Ainsi, au cours de l'exercice écoulé, votre Conseil s'est réuni 13 fois. Le taux de présence des membres du conseil à ces réunions est de 60 %.

4 - Convocations des membres du Conseil de Surveillance

Conformément à l'article 21 des statuts, "la convocation du Conseil de Surveillance peut être faite par tous moyens même verbalement". Les membres du Conseil de Surveillance ont ainsi été convoqués à l'initiative de leur Président, dans les délais impartis. Conformément à l'article L. 225-238 du Code de Commerce, les Commissaires aux Comptes ont été convoqués aux réunions du Conseil de Surveillance qui ont examiné et arrêté les comptes annuels.

Rapport du Président du Conseil de Surveillance sur le fonctionnement du Conseil de Surveillance et sur les procédures de contrôle interne (Article L.225-68 du Code de Commerce)

5 - Information des membres du Conseil de Surveillance

Tous les documents et informations nécessaires à la mission des membres du Conseil de Surveillance leur ont été communiqués en temps voulu.

6 - Tenue des réunions

Les réunions du Conseil de Surveillance se déroulent au siège social.

7 - Procès-verbaux des réunions

Les procès-verbaux des réunions du Conseil de Surveillance sont établis à l'issue de chaque réunion et communiqués sans délai à tous les membres du Conseil de Surveillance.

III- PRINCIPE ET REGLES ARRETES PAR LE CONSEIL DE SURVEILLANCE POUR DETERMINER LES REMUNERATIONS ET AVANTAGES DE TOUTES NATURES ACCORDES AUX MANDATAIRES SOCIAUX

En conformité avec les recommandations AFEP-MEDEF du 6 octobre 2008 relatives à la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées le conseil de surveillance veille à l'application des principes suivants :

- Exhaustivité : la détermination d'une rémunération doit être exhaustive. Partie fixe, partie variable (bonus), options d'actions (stocks options), actions de performance, jetons de présence, conditions de retraite et avantages particuliers doivent être retenus dans l'appréciation globale de la rémunération.
- Equilibre entre les éléments de la rémunération : chaque élément de la rémunération doit être clairement motivé et correspondre à l'intérêt général de l'entreprise.
- Benchmark : la rémunération du dirigeant mandataire social doit être déterminée en cohérence avec celle des autres dirigeants et celle des salariés de l'entreprise.
- Lisibilité des règles : les règles doivent être simples, stables et transparentes ; les critères de performance utilisés pour établir la partie variable de la rémunération, ou le cas échéant pour l'attribution d'options ou d'actions de performances, doivent correspondre aux objectifs de l'entreprise, être exigeants, explicables, et autant que possible pérennes.
- Mesure : la détermination de la rémunération et des attributions d'options ou d'actions de performance doit réaliser un juste équilibre et tenir compte à la fois de l'intérêt général de l'entreprise, des pratiques du marché et des performances des dirigeants.

Les conditions d'application des recommandations AFEP-MEDEF du 6 octobre 2008 par le conseil de surveillance sont les suivantes :

- **Contrat de travail en cas de mandat social :**
Le président du directoire et le directeur général de la société ne bénéficie d'aucun contrat de travail, tant au niveau de la société mère que d'une quelconque de ses filiales.
- **Indemnités de départ abusives (« parachutes dorés ») :**
Le versement d'indemnités de départ à un dirigeant mandataire social doit être exclu s'il quitte à son initiative la société pour exercer de nouvelles fonctions, ou change de fonctions à l'intérieur du groupe, ou encore s'il a la possibilité de faire valoir à brève échéance ses droits à la retraite. L'indemnité de départ ne doit pas pouvoir excéder, le cas échéant, deux ans de rémunération (fixe et variable). Ces règles et ce plafond s'appliquent à l'ensemble des indemnités et incluent notamment les éventuelles indemnités versées en application d'une clause de non concurrence. Tout gonflement artificiel de la rémunération dans la période préalable au départ doit être proscrite.
- **Encadrement des régimes de retraite supplémentaires :**
Les mandataires sociaux ne bénéficient pas de régime de retraite supplémentaire à prestations définies.
- **Règles complémentaires pour les options d'achat ou de souscription d'actions et l'attribution d'actions de performance :**
La société n'attribue aucune option d'achat ou de souscription d'actions ni d'actions de performance.
- **Transparence sur tous les éléments de la rémunération :**
Les éléments constitutifs des rémunérations sont rendus publics. Toutefois les rémunérations individuelles ne sont pas publiées.

Rapport du Président du Conseil de Surveillance sur le fonctionnement du Conseil de Surveillance et sur les procédures de contrôle interne (Article L.225-68 du Code de Commerce)

Conformément aux recommandations AFEP-MEDEF et dans les conditions d'applications définies ci-dessus, la rémunération des mandataires sociaux est déterminée de la façon suivante :

- Les membres du directoire de la SA Signaux Girod sont rémunérés par une part fixe dont la progression annuelle sera désormais identique à l'ensemble des salaires de la société. Ils bénéficient également d'avantages en natures liés à l'utilisation non professionnelle des véhicules de tourisme mis à leur disposition.
- Au titre de leurs fonctions de dirigeants de la SAS SFGPG, société mère du groupe, ils perçoivent une rémunération fixe, et une part variable d'un montant maximum de 0.75 % du résultat net consolidé, part du groupe, hors éléments exceptionnels. Ces rémunérations font l'objet d'une refacturation partielle à la SA Signaux Girod et aux filiales françaises du groupe selon des règles acceptées par le conseil de surveillance de la SA Signaux Girod.

IV- MODALITES DE PARTICIPATION AUX ASSEMBLEES GENERALES

Les différents éléments d'information concernant les modalités de participation des actionnaires aux assemblées générales sont précisés dans l'article 29 des statuts de la société Signaux Girod SA. Ces éléments sont rappelés dans l'avis de réunion valant avis de convocation publié par la société avant toute assemblée.

V- PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES

Le contrôle interne est un processus mis en œuvre par la société, destiné à fournir une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs suivants :

- la conformité aux lois et règlements ;
- l'application des instructions et des orientations fixées par le directoire ;
- le bon fonctionnement des processus internes de la société, notamment ceux concourant à la sauvegarde de ses actifs ;
- la fiabilité des informations financières ;

D'une façon générale, il contribue à la maîtrise de ses activités, à l'efficacité de ses opérations et à l'utilisation efficiente de ses ressources.

En contribuant à prévenir et maîtriser les risques de ne pas atteindre les objectifs que s'est fixés la société, le dispositif de contrôle interne joue un rôle dans la conduite et le pilotage de ses différentes activités.

1. Organisation générale du contrôle interne

a) Les acteurs et leurs rôles

La direction générale de la société veille depuis plusieurs années à la mise en place et à l'application de procédures et de normes spécifiques à l'entreprise.

Des « Comités de Pilotage Qualité » ont été mis en place dans toutes les filiales françaises de signalisation du groupe.

Un « comité de pilotage qualité » (CPQ) comprend :

- les membres de la direction de la société
- le responsable production
- le responsable administratif et comptable
- le responsable qualité (quand le service existe dans la structure)

Le rôle des comités de pilotage qualité est de :

- valider et mettre en place les procédures applicables sur le site
- améliorer les modes de fonctionnement et de contrôle
- analyser les non-conformités et choisir les actions à mener
- informer la direction générale du groupe.

Chaque comité se réunit une fois par mois pour les structures importantes et tous les deux mois pour les autres. Un comité de pilotage qualité groupe composé des responsables de la société mère, centralise les informations recueillies auprès des comités des filiales. Il analyse les données reçues, étudie les solutions à apporter aux problèmes posés et répercute ses décisions aux comités des filiales.

La société dispose d'un système d'audit interne qui permet de contrôler l'application des procédures et des normes mises en place dans l'entreprise et dans les sociétés du groupe.

Ce système, permet de réaliser des audits internes, généralistes ou d'expertise, dans toutes les filiales françaises (participation supérieure à 50 %) et le site de Bellefontaine.

Rapport du Président du Conseil de Surveillance sur le fonctionnement du Conseil de Surveillance et sur les procédures de contrôle interne (Article L.225-68 du Code de Commerce)

Le rôle de ces audits est de :

- contrôler les méthodes de fonctionnement pratiquées dans l'ensemble des services des différentes entités
- évaluer les risques
- informer la direction générale
- proposer des actions correctives ou préventives à mettre en place (procédure, information, formation...)

La direction générale valide les actions à mener et la nomination des « pilotes » chargés de les mettre en œuvre et de rendre compte.

Les documents gérés par le système de management qualité sont identifiés par un code selon leur niveau de détail et leur utilisation :

- Une procédure décrit le fonctionnement d'une activité (PG : procédure groupe)
- Un document d'application traite d'un thème avec précision (DAG : document d'application groupe)
- Un document d'enregistrement consigne les traces écrites (DEG : document d'enregistrement groupe).

b) Les dispositifs de contrôle interne et de gestion des risques applicables aux processus comptables et financiers

La société utilise un logiciel informatique de comptabilité, centralisé à Bellefontaine, sur lequel les filiales françaises du groupe viennent se connecter via le réseau internet.

Cette organisation permet aux services centraux du groupe, d'avoir un accès direct à l'information concernant ces filiales, et une homogénéisation des traitements comptables.

Les sociétés françaises du groupe utilisent un manuel de procédure comptable propre au groupe et appliquent un plan comptable unique.

L'uniformisation des procédures donne aux services comptables des différentes sociétés une méthodologie de travail commune, qui facilite non seulement le contrôle formel de l'application des règles comptables, fiscales ou commerciales, mais aussi le contrôle de gestion.

Tant le logiciel, que le manuel de procédures comptables ont été conçus dans l'optique de faciliter la mise en application des normes IAS IFRS. Les sociétés françaises dans lesquelles la SA Signaux Girod n'est pas majoritaire (hors DDSR), utilisent des logiciels qui leur sont propres, mais transmettent aux services centraux du groupe le même type d'informations que les filiales à participation majoritaire (reporting mensuel, rapport de synthèse....).

Le risque lié aux variations des cours de change est faible. La quasi-totalité du chiffre d'affaires social est réalisé en euro, ce qui induit une absence de risque de change.

Compte tenu du faible endettement du groupe et de la répartition actuelle des emprunts entre taux fixes et taux variables, l'exposition du groupe au risque de variation des taux est très faible.

L'évolution du cours des métaux est suivie par les services achats du groupe qui veillent à assurer un approvisionnement régulier au cours le plus favorable.

Les excédents de trésorerie font l'objet de placements non risqués (SICAV monétaires de trésorerie). La centralisation de trésorerie qui concerne 28 filiales permet d'optimiser l'utilisation des fonds disponibles.

2. Mise en œuvre du contrôle interne

Les auditeurs internes évaluent tous les services de la société, allant du service achat aux services comptable et financier, ce qui permet d'identifier les risques et d'évaluer le niveau de maîtrise de ces risques.

3. Elaboration et contrôle de l'information comptable et financière des actionnaires

Les comptes consolidés sont établis par le « service de consolidation » de la société mère. Les liasses de consolidation sont revues par le service consolidation.

Toutes les sociétés du groupe établissent mensuellement des tableaux de reporting. Ces tableaux, accompagnés de notes de synthèse, sont transmis au siège de Bellefontaine, et analysés en comité de direction. Ces documents, normalisés et adaptés au besoin spécifique d'informations de la direction du groupe et des différentes filiales, permettent de lancer dans des délais très brefs les actions correctives rendues nécessaires au vu de l'évolution de certains indicateurs.

Des contrôleurs de gestion en liaison directe avec la direction générale de la société mère, organisent et contrôlent la collecte de l'information. Leur rôle est aussi d'assister les responsables des différentes filiales dans la mise en œuvre des procédures.

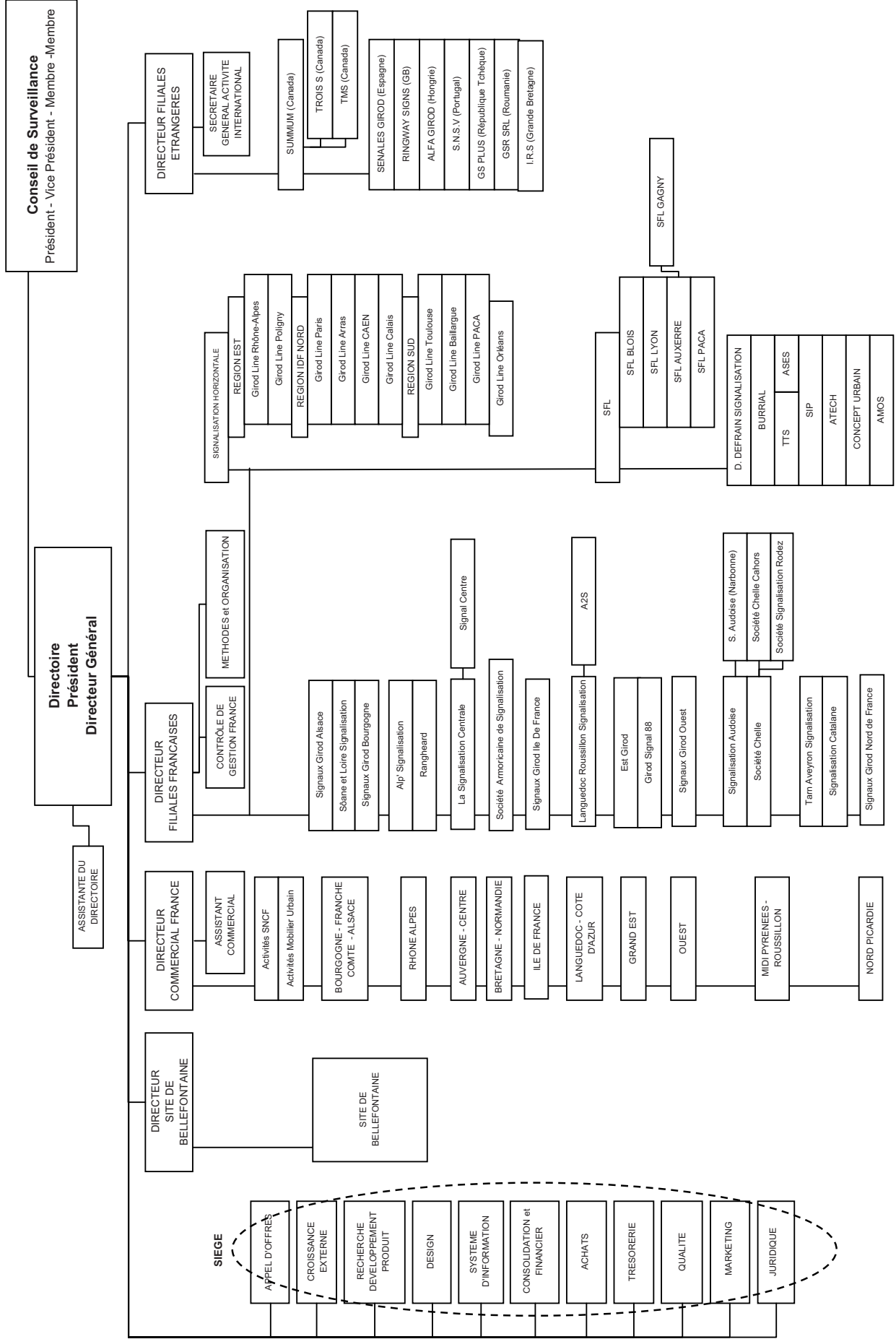
Les filiales étrangères font l'objet d'un traitement particulier, qui tient compte des spécificités nationales, des auditeurs externes venant en appui du service de contrôle de gestion.

Fait à Bellefontaine, le 17 décembre 2009

Le Président du Conseil de Surveillance,

Pierre GIROD

Organigramme hiérarchique et fonctionnel



Rapport des Commissaires aux comptes sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance de la société Signaux Girod.

Rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du président du conseil de surveillance de la société Signaux Girod établi en application des dispositions légales

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Signaux Girod et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2009.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil de surveillance un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-68 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et

- d'attester que ce rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-68 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France. Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;

- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;

- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil de surveillance, établi en application des dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du président du conseil de surveillance comporte les autres informations requises à l'article L. 225-68 du Code de commerce.

Lons-le-Saunier et Lyon, le 29 janvier 2010

Les Commissaires aux Comptes

PLURIS AUDIT
Jean-François Ganne

ERNST & YOUNG
Mohamed Mabrouk

DIRECTOIRE

Président	M. Philippe GIROD
Directeur Général	M. Claude GIROD
Membres du Directoire	Melle Véronique GIROD Mme Valérie CONCLOIS

CONSEIL DE SURVEILLANCE

Président	M. Pierre GIROD
Vice Président	M. Michel GIROD
Membres	M. Hubert PERRIN Mme Frédérique GENCY

COMMISSAIRES AUX COMPTES

PLURIS AUDIT
ERNST & YOUNG AUDIT

CODE ISIN	FR0000060790
CODE EURONEXT	FR0000060790
CODE REUTERS	GIRO.PA

Retrouvez les informations financières sur Internet :
<http://www.signaux-girod.fr>



SIGNAUX GIROD
BP 30004 Bellefontaine
39401 MOREZ cedex

t. 03 84 34 61 00

f. 03 84 34 61 10

actionnaires@signauxgirod.com

www.signaux-girod.fr